

République du Sénégal

Un Peuple – Un But- Une Foi



**MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES**

**REGION DE MATAM
DEPARTEMENT DE RANEROU FERLO
ARRONDISSEMENT DE VELINGARA**

COMMUNE DE OUDALAYE



**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
(PDC) DE OUDALAYE 2021-2025**

Elaboré sous la coordination de l'Agence Régionale de Développement (ARD), avec l'appui technique
du Comité Technique Régional (CTR) et financé par le projet PFNAC |

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	5
INTRODUCTION	6
I. CONTETE ET JUSTIFICATION	6
II. OBJECTIFS	7
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	7
3.1. Phase préparatoire.....	7
3.2. Phase diagnostic.....	8
3.3. Phase planification	8
3.4. Phase de Restitution et de Validation (Adoption et Approbation).....	8
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	8
I. Situation administrative et géographique.....	8
II. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques	10
2.1. Le relief et les sols	Erreur ! Signet non défini.
2.2. Le climat.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3. Les températures les vents et la pluviométrie	Erreur ! Signet non défini.
2.4. La végétation et la faune	Erreur ! Signet non défini.
2.5. Les ressources en eau	Erreur ! Signet non défini.
III. Le milieu humain	Erreur ! Signet non défini.
3.1. État de la population.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Répartition et structure de la population	Erreur ! Signet non défini.
3.3. Mouvement de la population	Erreur ! Signet non défini.
3.4. Zonage de la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
I. PROFIL SOCIAL	18
1.1. Education et Formation	18
1.1.1 Développement intégré de la petite enfance (DIPE).....	16
1.1.2 Enseignement élémentaire.....	17
1.1.3 Enseignement moyen et secondaire.....	18
1.1.4 L'enseignement arabo coranique.....	19
1.1.5 L'alphabétisation.....	20
1.2. Santé	Erreur ! Signet non défini.
1.3. Action Sociale	Erreur ! Signet non défini.
1.4. Hydraulique.....	Erreur ! Signet non défini.
1.5. Hygiène et Assainissement	Erreur ! Signet non défini.
1.6. Urbanisme, Habitat et Cadre de vie.....	Erreur ! Signet non défini.
1.7. Jeuness , Sport et Loisirs	Erreur ! Signet non défini.
1.8. Culture et tourisme.....	32
II. PROFIL ECONOMIQUE.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1. Secteurs productifs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1. Agriculture.....	34
2.1.2. Elevage et les productions animales.....	36
2.1.3. Foresterie.....	41
2.1.4. Commerce et services.....	43

2.1.5. Artisanat.....	45
2.2. Secteurs d'appui à la production	53
2.2.1.Transport et désenclavement	46
2.2.2.Energie	47
2.2.3. Postes, télécommunication et services financiers	48
III. PROFIL GOUVERNANCE	50
3.1. Profil des Elus	50
3.2. Dispositif dde Bonne Gouvernance	51
3.3. Gouvernance Budgetaire	Erreur ! Signet non défini.
3.4. Performances de la Commune.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5 Gestion Foncière.....	53

TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUE ERREUR ! SIGNET NON

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	56
1.1. Vision de développement de la commune	56
1.2. Axes stratégiques articulés au PDD et PSE	56
II.CADRE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES PAP) ..	57
2.1.Axe1: Promotion d'une économie intégrée porteuse de croissance inclusive et durable	57
2.2.Axe 2 : Promotion du développement humain durable	63
2.3.Axe 3: Gouvernance locale, participation citoyenne, partenariat et développement durable	66

QUATRIEME PARTIE : MISE EN ŒUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI

I. MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	69
1.1. Analyse du Plan d'Investissement Local.....	69
1.2. Stratégie de mobilisation des ressources	70
1.3. Mécanisme de Gestion et Mise en Œuvre	70
1.4. Conseil Municipaln	Erreur ! Signet non défini.
1.5 Mécanisme de Suivi-Evaluation.....	71
1.5.1 Suivi de la mise en Œuvre du Plan	71
1.5.2 Evaluation du Plan	72

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2021-2024)..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

SIGLES ET ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AEP	Adduction d'Eau potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AME	Allaitement Maternel Exclusif
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APDT	Association pour la Promotion du Développement Territoriale
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers des Forages

ATPC	Assainissement Totalement Piloté par la Communauté
ATV	Agent Technique Vétérinaire
BFEM	Brevet de Fin d'Etude Moyen
BSF	Bourse de Sécurité Familiale
CEC	Carte d'Égalité des Chances
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEPS	Comité Elargi de Planification et de Suivi évaluation
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natale
CRE	Centre de Recherche et d'Essais
CT	Collectivité territoriale
CTR	Comité Technique Régional
DOB	Débats d'Orientation Budgétaire
EFA	Ecole Franco-arabe
EB2C	Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts
FAR	Femmes en Age de Reproduction
FDD	Fonds de Dotation de la Décentralisation
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMP	Groupe Moto Pompe
ICP	Infirmier Chef de Poste
IMF	Institution de Micro Finance
IRA	Insuffisance Respiratoire Aiguë
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MER	Maison des Energies Renouvelables
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
PDC	Plan de Développement Communal
PECMA	Prise en charge de la malnutrition aiguë
PEPAM	Programme eau potable et assainissement du Millénaire
PIL	Plan d'investissement Local
PNDL	Programme National de Développement Local
PNDN	Politique Nationale de Développement de la Nutrition
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnel dans le Sahel
REGFOR	Réforme de la Gestion des Forages

RGPHAE	Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SAED	Société Nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and
SPC	Suivi de Promotion de la Croissance
STD	Service Technique Déconcentré
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USE	Union pour la Solidarité et l'Entraide

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1: répartition de la population par sexe et par cibles prioritaires de la nutrition
Tableau 2 : Evolution de la population de la commune de 2001 à 2019
Tableau 03 : les indicateurs du DIPE
Tableau 4 : indicateurs de l'enseignement élémentaire
Tableau 5 : indicateurs de l'enseignement moyen
Tableau 6 : Localisation des infrastructures sanitaires et le personnel
Tableau 7 : les indicateurs de la santé
Tableau 8 : Inventaire des infrastructures pastorales de Oudalaye
Tableau 9 : Evolution des Productions de viande par tête entre 2017 et 2019
Tableau 10 : Evolution de la vaccination du cheptel dans la commune entre 2016 et 2019
Tableau 11 : Les réserves dans la commune de Oudalaye
Tableau 12 : <i>Présentation des marchés de la commune</i>
Tableau 13 : Evolution du budget de la commune entre 2017 et 2019
Tableau 14 : Partenaires de la commune et leurs domaines d'intervention

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 1 : carte administrative de la commune de Oudalaye.....	Erreur ! Signet no
Graphe 2 : Répartition par âge	
Graphe 3 : infrastructures éducatives et sanitaires de la commune de Oudalaye	
Tableau 04 : les indicateurs du DIPE	
Graphe 05 : infrastructures socio-économiques et techniques de la commune	
Graphe 06 : estimation de cheptel de la commune de Oudalaye en 2017.	
Graphe 07 : la carte de localisation du réseau d'antennes téléphonique du département	
Graphe 8 : Répartition des élus par tranche d'âge	
Graphe 9 : Répartition par axe et par an.....	Erreur ! Signet no

INTRODUCTION

I. CONTETE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal a engagé un processus de décentralisation avec des évolutions erratiques au gré des préoccupations des régimes politiques qui se sont succédé de la période coloniale en 1872 à l'avènement du Régime du Président Macky SALL en 2012. Durant toute cette période, la décentralisation sénégalaise a eu du mal à afficher des résultats à la hauteur des espoirs suscités, à cause des aspects institutionnel, politique et social, auxquels s'ajoute un manque de moyens financiers et humains.

Ce pendant le processus a connu des évolutions importantes depuis 1996 et qui sont marquées, entre autres, par la régionalisation et le transfert de neuf domaines de compétences aux collectivités locales dont celle de la planification. Cette option politique de la décentralisation connaît depuis 2013 une autre réforme majeure dénommée «**Acte 3 de la décentralisation**» qui s'inscrit dans la vision des pouvoirs publics d'avoir «des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable». Cette réforme s'adosse à l'option de territorialisation des politiques publiques pour bâtir le développement du Sénégal à partir des potentialités et dynamiques des territoires.

Ainsi la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités, a permis la mise en place de collectivités locales d'égale dignité, compétitives et porteuses de développement et la création progressive de Pôles territoires. Ce même Code Général des Collectivités Locales en son article 3 stipule «**les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local** ».

L'année 2013 est aussi marquée par la conception et l'adoption d'un nouveau cadre de référence en matière de politique économique et social dénommé le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont l'objectif est de faire du Sénégal un pays émergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit. Le PSE, cadre de référence des politiques publiques, est formulé au moment où la communauté internationale s'est lancé de nouveaux défis et objectifs, en particulier l'Accord de Paris sur les Changements Climatiques (la COP21), l'Agenda 2030 sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Nouvel Agenda Urbain (NAU) adopté lors du Sommet de Quito d'Octobre 2016 sur le développement urbain.

Le projet de Promotion d'une Finance Novatrice et d'Adaptation Communautaire dans les

Communes autour des Réserves Naturelles Communautaires du Sénégal (PFNAC) s'intégrant dans cette dynamique d'évolution du cadre institutionnel et juridique de la décentralisation à travers l'Acte 3, a décidé d'appuyer la commune de Oudalaye en la dotant d'un Plan de Développement Communal (PDC). Le processus a été appuyé par le Comité Technique Régional (CTR) composé de l'Agence Régionale de Développement (ARD), le Service Régional de la Statistique et la Démographie (SRSD), le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Régional de la Planification (SRP) et le Service Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT).

Ainsi, il s'agissait à travers la réalisation de ce document de relever plusieurs défis notamment l'ancrage aux politiques, objectifs et orientations définis au niveau national et international et la prise en compte des aspirations et priorités des populations locales. Pour se conformer aux politiques nationales, il était nécessaire de prendre en compte les orientations et axes du PSE dans la conception du document de planification. Aussi il a été intégré dans l'élaboration de cet important outil de planification les dimensions transversales comme le changement climatique dans un contexte marqué par la signature de l'accord universel sur le climat à la COP21, la nutrition, le genre et la migration.

II. OBJECTIFS

L'objectif général visé est de doter la commune un instrument stratégique comme moyen d'opérationnalisation de sa politique de développement local en articulation avec les axes prioritaires du PSE. De façon spécifique :

- * Etablir une situation de référence exhaustive sur les potentialités, les atouts et surtout les contraintes des différents secteurs aux fins de diagnostic précis du territoire communal ;
- * Définir les axes prioritaires de développement et décliner des objectifs stratégiques réalistes pour une meilleure atteinte des résultats escomptés ;
- * Elaborer un plan d'actions prioritaires, les mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre et la pérennisation des acquis pour un développement économique durable.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus de planification engagé (PFNAC-CTR et CT) suit une logique d'innovation dans une démarche participative et inclusive avec un système de collecte et d'exploitation autre avec comme extrant un modèle de document allégé qui repose sur la Gestion Axée sur

les Résultats (GAR). La préoccupation est d'assurer une meilleure appropriation du PDC par les populations, les élus et les partenaires pour plus de clairvoyance dans l'appui à sa mise en œuvre et son suivi. La méthodologie adoptée s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

Phase préparatoire → Phase Diagnostic → Phase Planification → Restitution et Validation

3.1. Phase préparatoire

En tant que maître d'ouvrage la commune a marqué toute sa volonté de se doter d'un document de planification. Tout d'abord, le conseil a procédé à une délibération et le maire a pris un arrêté instituant une Commission de Planification Elargie (CPE) comprenant l'ensemble des catégories d'acteurs intéressés par le développement de la Commune et le Comité Technique Restreint (CTR) qui va piloter le processus. Ces activités préparatoires ont facilité la tenue d'un atelier de lancement sous la présence du maire, des Services techniques déconcentrés, des organisations communautaires de base (GPF, GIE, ASC, OP,...) des leaders d'opinion ainsi que des partenaires techniques et financiers (PTF) mais aussi et surtout des conseillers municipaux. Au cours de cet atelier le facilitateur a présenté la démarche méthodologique, le calendrier de travail, les rôles et responsabilités des principales parties prenantes du processus.

3.2. Phase diagnostic

08 zones ont été identifiées et 07 ateliers ont été organisés au niveau des zones. Ces ateliers ont permis de faire un diagnostic participatif pour une meilleure prise en compte des préoccupations des populations à la base. Ils ont permis aux populations de dégager les principales contraintes et les solutions envisageables au développement de la commune de Oudalaye mais aussi de faire une analyse des questions de changement climatique, de migration, de genre et de nutrition. Les résultats du diagnostic ont fait l'objet d'une restitution au niveau de la commune avec la Commission Elargie de Planification (CEP). Cette restitution a été une instance où les propositions concertées des acteurs ont été discutées et validées.

3.3. Phase planification

Cette phase est faite sur la base des résultats du diagnostic. Elle a consisté d'abord à stabiliser le cadre stratégique d'intervention de la commune pour les cinq prochaines années en se fondant sur l'analyse du contexte interne et externe. Une vision est déclinée, pour déboucher

des axes et orientations stratégiques ainsi que des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Et enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

3.4. Phase de Restitution et de Validation (Adoption et Approbation)

Dans cette phase, sur la base du rapport diagnostic et la planification validée et définie par le conseil municipal, il est procédé à l'élaboration du premier draft du PDC qui est soumis en premier lieu aux membres du CTR pour validation technique avant d'être restitué au niveau communautaire. Après discussion et observation l'ensemble des acteurs qui étaient présents à l'atelier ont validé les résultats du processus participatif de planification (éléments de diagnostics, objectifs, stratégies et actions) avant son adoption par le Conseil municipal. En effet après son adoption le document sera transmis à l'autorité administrative (le Sous-préfet) pour son approbation.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

L'analyse du cadre physique de la commune de Oudalaye est réalisée sur différents points et notamment, sur sa situation géographique et administrative, son relief, son climat, sa température et pluviométrie, ses sols et sa végétation ainsi que son hydrographie et hydrologie.

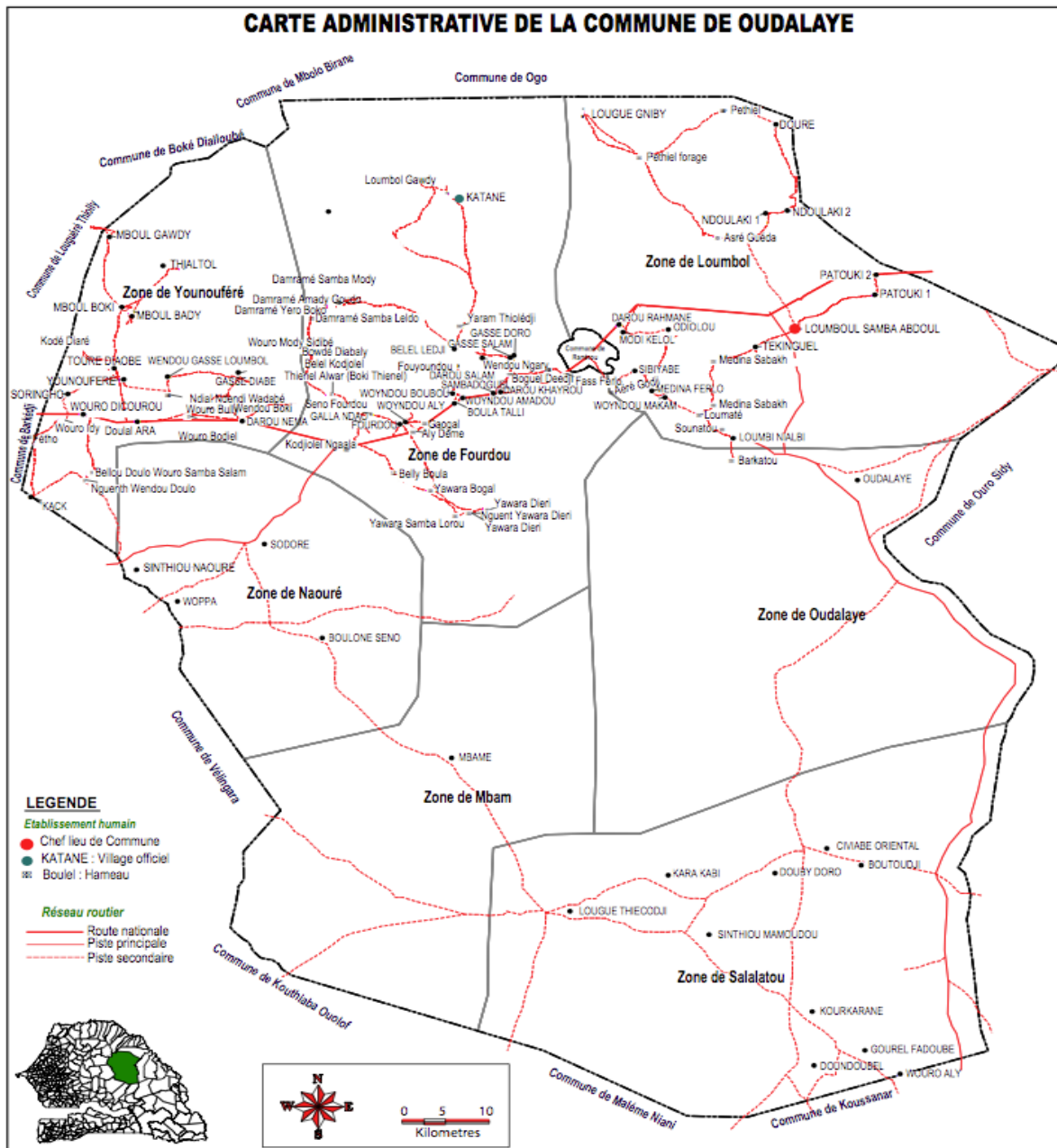
I. Situation géographique et administrative

1.1. Situation géographique

La commune de Oudalaye se trouvant dans l'arrondissement de Vélingara, qui est une subdivision administrative du département de Ranérou-Ferlo de la région de Matam. Elle s'étend sur la zone éco géographique du Ferlo et couvre une superficie de 11 292 Km² (SEMIS, 2012), soit 64% du département de Ranérou Ferlo et 1/20 du territoire national. Elle est limitée :

- au nord par les communes de Ogo (Kanel) et Pété (département de Podor) ;
- au Sud par la région de Tambacounda (communes de Kousanar et Malém Niani) ;
- à l'est par la commune Ouro Sidy (département de kanel) ;
- et à l'ouest par les communes de Lougré Thioly (nord), Barkédji (centre), Vélingara (sud).

Graphe 01 : carte administrative de la commune de Oudalaye



1.2. Situation administrative

La commune est issue de l'ancienne communauté rurale de Oudalaye (créée en 2002 par décret n° 2002-167 du 21/02/2002), suite à la réforme administrative de 2013 dénommée l'Acte 3 de la décentralisation portant la communalisation intégrale, la création du département comme ordre de collectivité locale et la suppression de la région en tant que entité administrative. Le chef lieu de la commune se trouve être dans le village de Loumbol Samba Abdou du fait que le marabout de Oudalaye avait préféré que l'administration locale soit transféré dans ce village. Le chef lieu de la commune est distant de 45km de Ranérou chef lieu du département,

de 140 km de Vélingara chef lieu de l'arrondissement et de 100 km de Matam chef lieu de la région.

II. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

2.2. Le relief et les sols

La commune de Oudalaye se caractérise sur le plan topographique par un relief relativement plat, parsemé de collines peu élevées et de bas plateaux ponctués en quelques endroits de dépressions. Les altitudes dépassent rarement 50 mètres à l'exception des accumulations dunaires importantes. Ces caractéristiques sont d'une grande importance pour le développement des activités silvo-pastorales dans la zone.

Sur le plan pédologique, on y retrouve trois types de sols :

- les sols Dior (le sangré) qui représentent 78% de la superficie de la commune sont des sols cuirassés gravillonnaires ou ferrugineux, ils sont très perméables avec une capacité de rétention très faible. Ils sont très pauvres et constituent une zone de prédilection d'élevage, ils sont fragiles et impropres aux cultures par contre, ils supportent quelques cultures locales à faibles rendements : petit mil souna, niébé, pastèques ;
- les sols Deck-dior (le séno) constituant 16% de la superficie de la commune, marqués par la présence du guierasenegalensis. Ces types de sol sont constitués d'un mélange d'argile et de sable et se caractérisent par une bonne capacité de rétention et d'absorption des eaux. Ils ont connu une évolution négative suite au piétinement du bétail, aux travaux de labour et à la disparition du couvert végétal ;
- et les sols latéritiques localisés principalement au niveau des collines (6%), ce sont des sols argileux hydro morphes avec une forte capacité de rétention en eau.

2.3. Le climat

Le climat au niveau de la commune de Oudalaye est de type tropical sahélien au nord et soudano-sahélien au sud avec des amplitudes thermiques très élevées variant entre 37 et 48 degrés selon les saisons. Il est caractérisé par une longue saison sèche (9 mois) avec une prédominance de l'harmattan et une courte saison des pluies (3 mois au plus).

2.4. Les températures, les vents et la pluviométrie

Le régime thermique est marqué par une période de hautes températures comprises entre le mois de Mars et Juin et caractérisée par de fortes chaleurs et une période de basses températures allant de Juillet à Février. La commune connaît trois (3) principales saisons :

- une saison chaude et humide de juillet à octobre (hivernage) avec une pluviométrie dépassant rarement les 500 mm/an ;
- une saison fraîche et sèche de Novembre à février ;
- et une saison sèche et chaude de mars à juin.

Les vents sont chauds et secs et soufflent toute l'année et pratiquement dans toutes les directions. Cependant, on note une dominance de l'harmattan caractérisé par les vents de sable venant de la Mauritanie au Nord.

2.5. La végétation et la faune

La végétation est clairsemée et subdivisée en deux parties : une strate arbustive et une strate arborée, avec des espèces utilisées comme fourrage pour le bétail. Le tapis herbacé est surtout composé de *Zornia glochidiata*, de *Schoenfeldia gracilis*, d'*Andropogon pseudaprieus*, de *Pennisetum pedicellalum*, d'*Alisycarpus avolifolius* et de *Spermacoe stachydea*. Ces graminées douces et légumineuses offrent une valeur qualitative appréciable aux pâturages. Malgré une relative densité des arbres, la biomasse ligneuse est importante avec des espèces comme la balanite *aegyptiaca* (soump), le boscia *senegalensis* (gommier), le zizyphus *mauriciana* (jajubier), l'*acacia albida* (kadd), l'*acacia senegalensis* (gommier) et l'*acacia tortilis*.

La faune y est essentiellement composée d'outardes, de pintades, de framolins, de gazelles à flanc roux, d'autruches, de phacochères et de chacals, faisant de la CR une zone favorable aux activités de chasse.

2.6. Les ressources en eau

L'hydrographie est principalement constituée des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées de mares, marigots et de vallées fossiles dont la principale, est la grande vallée du Ferlo qui avait fait l'objet d'un projet d'aménagement connu sous le nom de « VALLEES FOSSILES » qui à présent est suspendu. La présence de ces plans d'eaux représente un atout pour le développement de l'élevage. Ce pendant a cause de leur tarissement précoce ils sont exploités en saison des pluies pour l'abreuvement du

bétail et l'agriculture. Ces sources d'eau jouent un rôle important dans l'abreuvement du bétail et les usages domestiques. Toutefois, l'irrégularité des pluies ces dernières années n'est pas sans conséquence sur le bon comportement de ces eaux de surface.

Les eaux souterraines sont constituées de la nappe phréatique captée par les puits de profondeur variant entre 50 et 80 m et de la nappe maestrichtienne située à 322 m de profondeur. Il existe d'autres nappes intermédiaires (Continental Terminal, ou CT).

La particularité du milieu physique et la position dans la zone sylvopastorale, expliquent en partie, la dynamique humaine qui fait des populations des acteurs vivant et se déplaçant en fonction de la disponibilité des ressources en eau et des pâturages.

III. Le milieu humain

3.1. Etat de la population

La population totale de la commune de Oudalaye avoisine les 33 768 habitants en 2019 selon les projections des résultats issues du recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) de 2013. Elle représente les 52,43% de la population départementale et 4,78% de celle de la région. On note une prédominance numérique des femmes qui comptent un effectif de 17 037 soit 50,45% sur 16 731 hommes soit un rapport de masculinité de 0,98. Cette situation découlerait en grande partie de l'exode rural et d'une forte tendance à l'émigration qui touche beaucoup plus les hommes que les femmes. A l'instar de toute la région, ce qui caractérise cette population, c'est qu'elle est composée dans son écrasante majorité par les. Les moins de 20 ans représentent 60,59% de la population communale.

3.2. Répartition et structure de la population

La population de la commune de Oudalaye s'étend sur une superficie de 11 292 km², soit une densité de 2,99 habitants au km² et est répartie dans 58 villages officiels et environ 291 hameaux. Le nombre de ménage est estimé à 3481 répartie en 2108 concession (SRSD).

Parmi les 58 villages que compte la Commune de Oudalaye, on dénombre huit (8) localités de plus de 1000 habitants. Dans cette catégorie seuls deux villages (Younouféré et Oudalaye) dépassent légèrement une population de 1500 habitants. Le plus grand nombre de localités (34) appartient à la catégorie des villages de moins de 500 habitants soit 60,7% des localités.

La densité des populations est plus importante dans les villages bénéficiaires d'infrastructures hydrauliques ou à proximité des points d'eau.

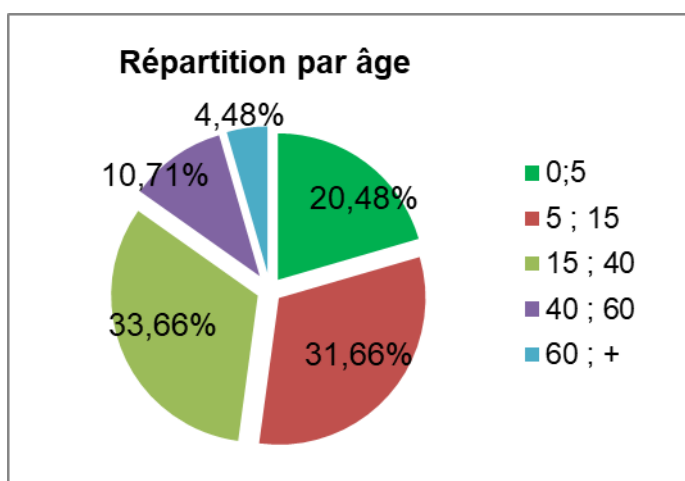
La population de la commune est répartie par âge, par sexe, catégorie socio professionnelle et par cibles prioritaires des interventions de la nutrition.

Tableau 1 : répartition de la population par sexe et par cibles prioritaires de la nutrition

Population par sexe	Pop totale	Femmes Enceintes	FAR (15 - 49 ans)	0 - 6 mois	0-23 mois	0 - 36 mois	0 - 59 mois	6 - 59 mois	6-23 mois	12-59 mois
H : 16 731	33 768	1 212	7 767	753	2 614	5 167	6 551	5 876	1 854	5 135
F : 17 037										

Source : Projection ANSD 2019

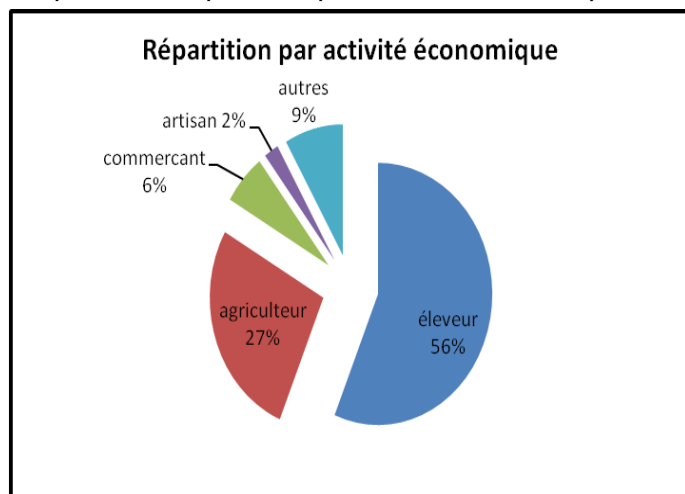
Graphe 02 : Répartition par âge



L'analyse de ce graphe fait apparaître une prédominance des personnes âgées de 15 à 40 ans dans la commune, ce qui illustre la jeunesse de la population de Oudalaye.

La répartition ethnique de cette population par montre une prédominance des peulhs (60%), suivi des toucouleurs (35%) et des minorités diverses qui représentent 5% de la population, parmi elles, les wolofs et les maures.

Graphe 03 : Répartition par activité économique



Les activités économiques sont diversifiées dans la commune de Oudalaye. Donc selon les catégories socioprofessionnelles on note une prédominance des éleveurs qui occupe 56% de la population, suivie des agriculteurs (27%), des commerçants (6%), des artisans (2%) et autres (9%). Vu que la commune est dans la zone agro-sylvo-pastorale, il faut par ailleurs souligner que 80% de la population sont des

agropasteurs.

La religion pratiquée dans la zone est l'islam avec une dominance de la confrérie tidjanie. Ce fort ancrage islamique est dû au fait que le Fouta fut l'un des premiers royaumes à être islamisés. Il regorge ainsi de marabouts qui pérennisent l'héritage confessionnel légué par leurs ancêtres.

3.3. Mouvement de la population

Tableau 2 : Evolution de la population de la commune de 2001 à 2019

Années	2001	2008	2019
Population	13 664	24 238	33 768

Source : PDD Ranérou, SRSD

Analysant ce tableau, on constate aisément une augmentation de la population (147,13%) entre 2001 et 2019.

Le mouvement de la population concerne essentiellement le phénomène migratoire et la transhumance. Le phénomène migratoire de la plupart des zones rurales vers d'autres zones plus propices n'a pas épargné la population de la commune. En effet, le manque d'emploi au niveau local et les faibles récoltes enregistrées durant ces dernières années, liées en partie à la péjoration climatique, se sont traduits dans cette zone par une migration d'une partie de la population (jeune et adultes) en direction des centres urbains et dans une moindre mesure à l'extérieure à la recherche d'emploi et une transhumance pour une meilleure gestion du cheptel.

Cette migration se réalise principalement en saison sèche chez :

- les jeunes en direction de Dakar, Touba et Dahra où ils jouent le rôle de « Téfanké » ;
- les adultes en direction de Dakar et Ourossogui dans le cadre de la pharmacopée ;
- les jeunes et adultes (moins nombreux) en direction de l'Espagne, de la France où ils font en général du commerce et travaillent aussi comme manœuvres mais de l'Afrique occidentale, centrale et Australe à la recherche d'emploi.

La transhumance s'effectue entre avril et août et comme principales destinations le Sénégal oriental, le Saloum et la région de Kayes au Mali. La durabilité de ce type d'élevage extensif repose sur la présence de terres de parcours communautaires et la mobilité des troupeaux qui permettent une valorisation optimale de la biomasse disponible. C'est là une pratique

d'adaptation particulière, qui consiste à abandonner les cultures et le campement principal si cela est nécessaire.

La mobilité est plus ou moins possible selon le système d'exploitation. Ce choix est défini selon plusieurs paramètres, à savoir l'importance des revenus tirés de l'agriculture et la possibilité financière et matérielle de faire voyager toute la famille. Ces transhumants reviennent dès l'installation des premières pluies.

3.4. Zonage de la commune

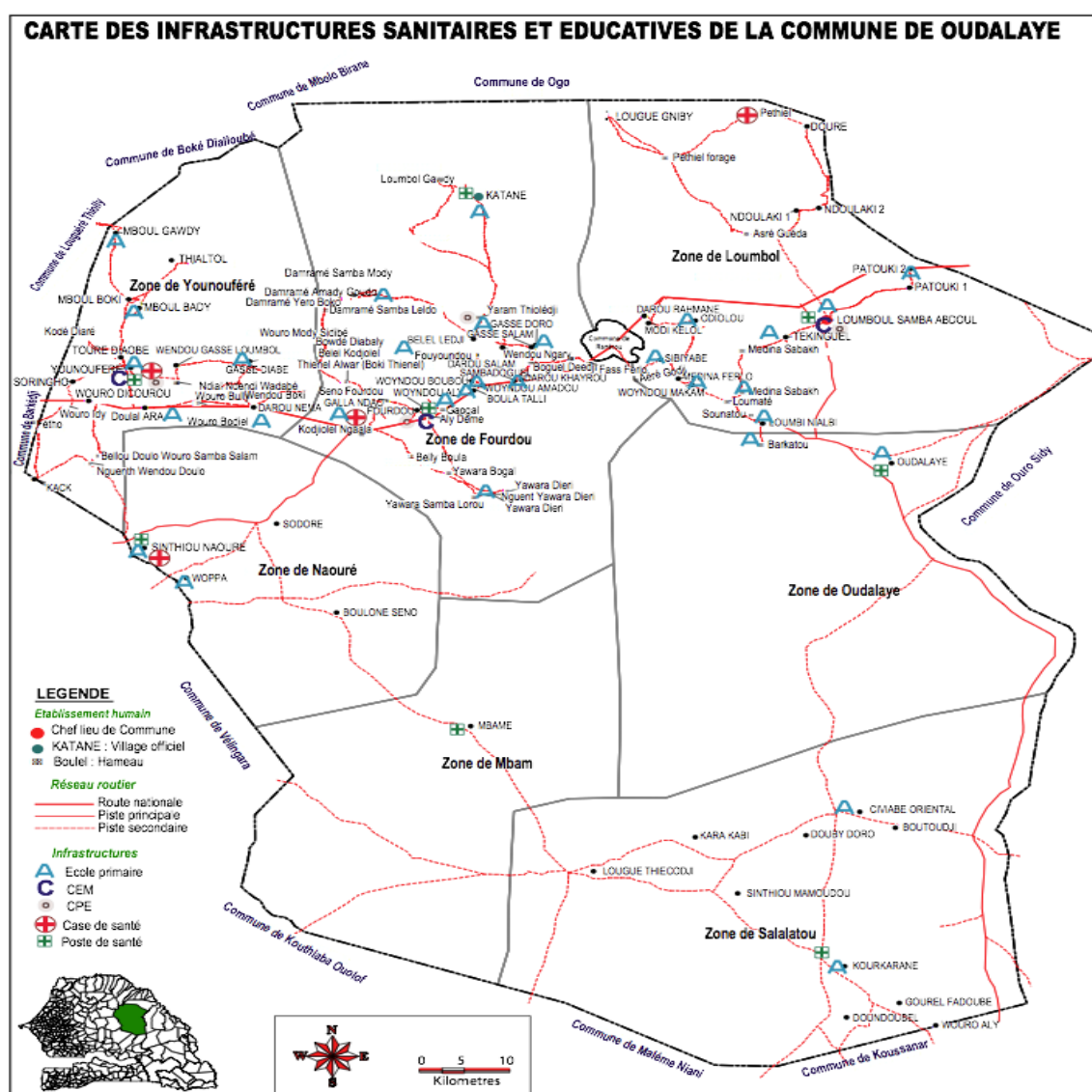
Compte tenu de l'importance des villages à enquêter et de l'étendue du territoire, avec des distances entre certains villages pouvant atteindre les 50 à 80 km, les populations ont beaucoup insisté sur ces caractères un peu particuliers de la commune. Ainsi pour plus d'adhésion et de participation au processus de planification, la commune a été scindée en huit zones pour cet exercice de planification territoriale. Le centre est divisé en deux zones que sont : Fourdou et Salalatou. La centre-ouest est divisée aussi en trois zones : la zone de Younouféré, la zone de Naouré et Dendoudy-Dow. A l'Est les zones Oudalaye, Loumbol et au Sud les zones de Mbam et Salalatou.

DEUIEME PARTIE : ANALYSE DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

Le diagnostic participatif a été fait suivant les secteurs sociaux avec des ressources naturelles de la commune, les secteurs économiques (secteurs productifs et secteurs d'appui à la production) et la gouvernance de la commune. Cette partie présente l'analyse des résultats du diagnostic participatif.

I. PROFIL SOCIAL

Graphe 04 : infrastructures éducatives et sanitaires de la commune de Oudalaye



1.1. Education et Formation

Le système éducatif sénégalais fait état de deux formes à savoir l'éducation formelle et non formelle. Le système formel d'éducation comprend la petite enfance, l'enseignement

secondaire général et l'école franco arabe et le système non formel d'éducation est constitué des écoles arabes, des daaras et l'alphabétisation.

1.1.1 Développement intégré de la petite enfance (DIPE)

Le développement intégré de la petite enfance (DIPE), cible les enfants de 3 à 5 ans et concerne principalement les cases des tout-petits, les écoles maternelles et les garderies. Au niveau du Préscolaire, la commune de Oudalaye est mal lotie. Dans les 58 villages que compte la commune, il n'existe que 4 villages (Fourdou, Gasse Doro, Loumbol Samba Abdoul et Younouféré) qui comptent en leur sein des classes préscolaires à l'élémentaire (CPE) avec un effectif total de 97 enfants avec une nette domination des filles (67). L'accès des enfants au préscolaire est très faible mais peut s'expliquer par la fréquentation des daaras assez tôt. En effet, l'enseignement coranique est une vieille tradition dans la zone, où les enfants sont initiés au coran à très bas âge. S'y ajoute l'enclavement et l'étendu de la commune avec beaucoup de petits villages très dispersés ainsi qu'un manque de moyen de transport pour les enfants. Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la situation des indicateurs du préscolaire dans la commune.

Tableau 03 : les indicateurs du DIPE

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	04 CPE
Population préscolarisable	3728
Population préscolarisée	97
TBPS	2,6%
Nombre de salle de classe	04
Nombre de filles	34
Nombre de garçons	67
Personnel encadrement	04
Indice de parité	1,97 (197 garçons pour 100 filles)
Ratio élèves / classes	24 élèves/ classe > la norme de 20 élèves/classe
Ratio moniteur / élèves	1 moniteur pour 24 enfants
Accès aux commodités	Eau (100%) ; Electricité (00%) ; clôture (100%) ; latrine (100%)

Source : Enquête PDC Oudalaye 2020

L'analyse de ce tableau montre que l'enseignement préscolaire se caractérise par :

- Un taux brut de préscolarisation très faible, seulement 2,6%, alors qu'au niveau national le TPBS est de 17,8% en 2019. Ce taux est plus élevé chez les garçons (6%) contre 1,85% pour les filles, soit un indice de parité de 1,97 en faveur des garçons. Le

nombre très limité d'infrastructures, l'étendu et l'enclavement de la commune, participent à des facteurs explicatifs de cette situation ;

- Un indice de parité de 1,97 en faveur des garçons, ce qui montre que les efforts doivent être faits pour l'accès et le maintien des filles dans le sous secteur de la petite enfance ;
- Un accès aux commodités pas suffisants malgré le nombre minime d'infrastructures, mais aussi des ratios élève/classe et élève/moniteur (24) qui sont supérieurs à la norme de 20 (au moins 2 m² par élève dans une salle). Cette situation illustre un réel besoin de constructions d'infrastructures d'éducation préscolaire au niveau de la commune ;
- Une absence totale de cantines scolaires, cette situation constitue un facteur favorable à l'aggravation de la malnutrition des enfants.

Malgré la faiblesse des statistiques à ce niveau d'éducation il faut noter que le préscolaire dispose de réelles potentialités car la commune dispose d'une importante population juvénile. Donc le niveau d'accès doit être amélioré pour que la commune prétende à une contribution plus significative dans le relèvement du niveau très faible du TBPS du département et de la région. Cela passera nécessairement par la construction et l'équipement de cases des Tout Petits ou d'écoles maternelles dans les cinq (5) prochaines années. Cette prise en charge intégrale de la petite enfance va diminuer la charge de travail des femmes, consacrée à la garde de leurs enfants d'où une augmentation du temps consacré aux activités de promotion économique, d'adaptation aux changements climatiques, et de lutte contre la malnutrition.

1.1.2 Enseignement élémentaire

Le cycle élémentaire connaît une bonne répartition géographique des structures avec l'existence d'écoles dans toutes les zones de la commune. Les caractéristiques de la situation de ce niveau d'éducation sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les ratios sont établis par rapport aux normes standards définies dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence pour Education et Formation (PAQUET-EF) 2013-2025.

Tableau 4 : indicateurs de l'enseignement élémentaire

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	51 écoles élémentaires
Population scolarisable	7218
Population scolarisée	2341
TBS	32,43%
Nombre de salle de classe	210

Nombre de filles	1560
Nombre de garçons	781
Personnel encadrement	123
Ratio élèves / classe	11 élèves/ classe < à la norme : 33 élèves/classe
Table banc / classe	09 < à la norme : 17
Ratio élèves / Table banc	1 élève / 1 table banc < à la norme : 2
Ratio élèves / enseignant	19 élèves / enseignant
Abris provisoires	14
Accès aux commodités	Latrine (86%) ; Electricité (00%) ; eau (35%) ; clôture (37%)

Source : Enquête PDC Oudalaye 2020

L'analyse du tableau montre que l'enseignement élémentaire présente des ratios satisfaisants pour les indicateurs nombre d'élèves par classe, nombres d'élèves par table banc et nombre d'élève par enseignant par rapport aux normes (cf. tableau). Par contre le ratio nombre de table banc par classe montre une situation déficitaire avec 09 tables-bancs par classe pour une norme de 17 tables-bancs d'où un gap 1745 tables-banc à combler. Ajoute à cela les 387 tables banc à réparer pour le cycle primaire. Le nombre important d'abris provisoires (14) et la faiblesse du taux brut de scolarisation (32,43%) montre que les autorités de la commune doivent redoubler d'efforts par la construction et l'équipement de nouvelles écoles et salles de classe en remplacement des abris provisoires à ce niveau d'éducation. Ce programme sera en phase avec les objectifs de l'Etat qui veut éradiquer totalement les abris provisoires en milieu scolaire à l'horizon 2025 dans son programme PAQUET-EF. Le cadre d'apprentissage est aussi peu reluisant avec des commodités peu satisfaisantes. En effet, en dehors de la bonne couverture en latrine des différents établissements, les besoins en eau (gap 65%), en mur de clôture (gap 63% des écoles) et d'électrifications (gap 100%) sont réels avec des déficits à couvrir dans l'urgence pour assurer une meilleure sécurité du cadre et l'épanouissement des acteurs.

L'indice de parité est de 1,99 en faveur des filles contre garçons (soit 199 garçons pour 100 filles). Cette forte représentativité des filles montre que beaucoup d'efforts de conscientisation ont été fait à l'égard des parents d'élèves qui les gardaient à la maison pour qu'elles assurent les tâches domestiques. La faible inscription des garçons s'explique par le gardiennage des petits ruminants qui leur reviennent de par la tradition « *Peul* ». Quant aux jeunes filles, elles quittent l'école très tôt avant même d'atteindre la classe de CM² du fait des mariages précoces.

Relativement à la gestion, presque toutes les écoles disposent de Comité de Gestion Fonctionnel (CGE) avec des rencontres régulières. Toutefois il existe un manque crucial

d'équipements fonctionnels pour l'administration des écoles primaires de la commune. Il urge d'augmenter les enseignants car il y a des classes à double flux et cela peut impacter sur la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. On note aussi un fort taux d'abandon au niveau des classes intermédiaires du cycle élémentaire. Toutefois, le taux d'abandon est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Cette situation s'explique le plus souvent par les mariages précoces auxquelles les filles sont plus exposées et le phénomène de la transhumance des familles d'éleveurs en saison sèche.

1.1.3 Enseignement moyen et secondaire

Au niveau de l'enseignement moyen secondaire, la commune fait état d'une insuffisance de collège. On compte trois collèges dans la commune notamment CEM de Loumbol Samba Abdoul, CEM de Fourdou et CEM de Younouféré. Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la situation des indicateurs de l'enseignement moyen.

Tableau 5 : indicateurs de l'enseignement moyen

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	03 CEM
Population scolarisable	3096
Population scolarisée	276
TBS	8,91%
Nombre de salle de classe	12
Nombre de filles	141
Nombre de garçons	135
Personnel encadrement	22
Ratio élèves / classe	23 élèves / classe < à la norme : 33 élèves / classe
Table banc / classe	12 < à la norme : 17
Ratio élèves / Table banc	2 élève / table banc = à la norme : 2
Ratio élèves / enseignant	13 élèves / enseignant
Abris provisoires	02
Accès aux commodités	Latrine (33%) ; Electricité (00%) ; eau et clôture (100%)

Source : Enquête PDC Oudalaye 2020

L'analyse des ratios concernant le nombre d'élèves par classe et par table-banc montre une situation très satisfaisante par rapport aux normes établies. L'enseignement moyen est caractérisé par un taux brut de scolarisation est très faible (8,91%) ce qui fait que près de 91% des jeunes en âge n'ont pas accès aux études moyennes. La capacité d'accueil des collèges n'a pas encore atteint sa limite d'où un travail à la base doit être fait pour rehausser le TBS à ce niveau d'éducation.

Nous constatons la présence des Associations qui interviennent dans la gestion des établissements : Association des Parents d'Elèves ou le Comité de Gestion de l'Ecole. Ces Associations ont pour objectif d'assurer une participation des parents et d'autres acteurs à l'effort de l'éducation. Elles s'activent aussi dans la construction et la réhabilitation des infrastructures, le nettoyage, etc. Elles sont confrontées au faible recouvrement des cotisations des membres, leur principale source de recettes et manque de siège. Par ailleurs, en dépit du dynamisme des Associations des Parents d'Elèves et de la participation des communautés locales, les CEM ne disposent encore de projets d'établissement pour porter leurs ambitions de renforcement de la qualité des enseignements/apprentissages. A cela s'ajoute l'absence totale d'initiative de promotion de la résilience face aux effets néfastes du changement climatique.

L'absence de lycée dans la commune constitue une contrainte éducationnelle de taille, du fait que les élèves après l'obtention du BFEM vont à Ranérou ou dans d'autres communes pour continuer leurs études. L'implantation d'un lycée dans la commune fera que les élèves admis au BFEM n'auront plus à quitter la commune pour continuer leurs études.

La prise en charge des élèves handicapés doit aussi faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où d'anciennes écoles ne disposent pas de rampes leur permettant d'entrer aisément leurs classes. Ces derniers doivent être pris en compte lors de la construction des infrastructures car ils doivent bénéficier des mêmes conditions que les autres élèves.

L'électrification, la construction de latrine et l'adduction d'eau de toutes les infrastructures sont aussi des priorités. Le conseil municipal et les partenaires doivent s'y atteler pour la concrétiser dans les brefs délais.

1.1.4 L'enseignement arabo coranique

L'offre d'éducation non formelle est constituée des daaras et des écoles arabes. La commune compte un nombre important de daaras. Par ailleurs il est important de noter que tous les villages disposent au moins d'un foyer coranique. Les élèves qui les fréquentent viennent d'horizons différents avec comme objectif : la mémorisation du coran et du droit islamique. Leur nombre varie suivant les périodes des travaux champêtres et les vacances. L'âge de la première initiation ne dépasse pas le plus souvent 5 ans. Ces foyers sont caractérisés par une condition d'hygiène précaire.

Ces structures, ayant pourtant toute leur importance dans le dispositif éducatif doivent être mieux prises en compte par les acteurs de développement. La situation des institutions coraniques est encore moins reluisante. Elle est caractérisée par une absence de motivation pour les maîtres coraniques et une insuffisance d'appui matériel, sanitaire et financier.

A ce jour, la stratégie CMU-Daaras n'a pas encore démarré dans la Commune, de même que le Programme d'Appui à la Modernisation des Daaras (PAMOD) qui ne compte aucune réalisation. Toutefois une meilleure considération de l'éducation non formelle est nécessaire dans la commune dans la mesure où elle a une partition à jouer dans la valorisation des ressources humaines de la commune.

1.1.5 L'alphabétisation

L'alphabétisation dans la commune de Oudalaye n'est pas actuellement bien prise en charge. Ce manque de prise en charge à ce niveau d'éducation se traduit par l'absence d'infrastructures dédiées à l'alphabétisation même s'il faut reconnaître l'existence, dans la commune, du personnel chargé de délivrer les prestations. Les rares informations recueillies font état de plusieurs initiatives d'alphabétisation fonctionnelle appuyées ces dernières années par TOSTAN avec le programme alpha, PRODAM2, SAED et d'autres projets d'alphabétisation. Pour l'ONG TOSTAN, avec le programme alpha, avait démarré par l'animation préalable de thématiques portant sur (i) la démocratie, les droits humains et le processus de résolution de problèmes, (ii) l'hygiène et la santé et (iii) et l'alphabétisation par la lecture et le calcul. Les ONG, projets et programmes intervenaient dans la commune (ancien communauté rurale) en mettant à la disposition des villageois des moniteurs en alphabétisation. Ensemble, ils ont beaucoup contribué à la lutte contre l'analphabétisme, surtout au niveau de la population adulte. Mais, il faut regretter que ces programmes aient été tous clôturés alors que les besoins en alphabétisation demeurent accrus surtout dans la commune en plein Ferlo.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'EDUCATION		
Atouts/Potentialités	Contraintes/Gaps/Difficultés	Actions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 04 CPE, 51 écoles élémentaires, 03 CEM et des daaras ; - Bonne couverture géographique en écoles élémentaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'unités DIPE et de CEM ; - Absence de lycée d'enseignement général ; - Absence d'unité d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper d'autres unités DIPE ; - Plaidoyer pour la construction et l'équipement d'un lycée d'enseignement général ; - Sensibiliser et mettre en

<ul style="list-style-type: none"> - Une importante population préscolarisable et scolarisable ; - Existence de commodités pour élèves/ enseignants ; - Existence de Comité de Gestion dans les écoles et des APE dynamiques ; - Tradition bien ancrée dans l'offre d'éducation coranique ; - Forte implication des APE dans le secteur de l'éducation (construction d'infrastructures et dotations en équipement) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du TBS dans tous les niveaux d'éducation ; - Insuffisance de table banc le primaire ; - Absence école zone Salalatou sauf Salalatou a une école - Difficultés d'obtenir d'Extrait de naissance des enfants non déclarés -toitures salles de classe endommagées (Tekinguel et Patouki) - Pas de concordance des écritures dans les documents d'état civils - Absence de mur de clôture pour 32 écoles, de latrines pour 08 écoles, d'eau pour 33 écoles et d'électricité pour toutes les écoles ; - Existence d'abris provisoires dans les écoles élémentaires (14) et le moyen (02) ; - Gap de 1745 tables banc au primaire et 387 tables banc à réparer ; - Absence de cantines scolaires ; - Taux d'abandon de déperdition scolaire élevé ; - Problème de pesanteurs socio-culturelles, une entrave à la politique de l'éducation pour tous (mariage précoce, transhumance...) ; - Création anarchique de village à faible densité de population ; - Insuffisance d'espaces de documentation (salles informatiques et de bibliothèques équipées) à tous les niveaux ; - Insuffisance de manuels pour le primaire ; - Insuffisance d'appui matériel, sanitaire et financier dans les daaras ; - Absences de daaras modernes et de classes d'alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> place des stratégies pour rehausser le TBS dans tous les niveaux ; - Clôture pour 32 écoles, latrines pour 08 écoles, adduction d'eau pour 33 écoles et électrification pour toutes les écoles ; - Acquisition de 1745 tables banc pour combler le gap au primaire et réparer les 387 tables banc défectueuses ; -Construire et équiper les écoles en remplacement des 16 sous abris provisoires ; - Mettre en place un programme de cantines scolaires dans toutes les établissements ; -Sensibiliser les parents sur le maintien des enfants à l'école, les mariages et les grossesses précoces ; - Construire et équiper des salles informatiques et des bibliothèques au moins dans toutes les collèges de la commune ; - Achat de manuels pour combler le gap ; - Appuyer les daaras en matériel sanitaire et en financement ; - Construire et équiper des daaras modernes dans la commune ; - Créer de pépinières dans les écoles.
---	---	--

1.2. Santé

La carte sanitaire de la commune de Oudalaye dispose de 08 postes de santé (Dispensaire + Maternité), 05 case de santé, 08 maternités et 08 dépôts de pharmacies. Les 13 infrastructures de santé couvrent une population totale de 33768 habitants et le nombre de femmes en âge de reproduction (FAR) est estimé à 7767.

Tableau 6 : Localisation des infrastructures sanitaires et le personnel

Infrastructures	Localisation	Personnel soignant
Postes de santé	Loumbol Samba Abdou	1 ICP +1 SFE+ 2 matrones+ 1 ASC
	Oudalaye	1 ICP +1 SFE+ 1 matrone+ 1 ASC
	Mbam	1 ICP +1 SFE +1 matrone+2 ASC+ 1 gardien
	Salalatou	1 ICP +1 SFE +1 ASC + 1 gardien
	Younouféré	1 ICP +1 SFE+2 matrones+ 1 ASC+1 aide soignant +1gardien
	Naouré	1 ICP +1 SFE+ 1 matrone+ 1 ASC+ 1 gardien
	Fourdou	1 ICP +1 SFE+ 1 matrone+ 1 ASC+ 1 gardien
	Katané	1 ICP +1 SFE+ 1 matrone+ 1 ASC
Cases de santé	Guaffé Diabé	1 ASC
	Soringho	
	Woppa	1 ASC
	Boloune Séno	
	Belel	

Source : Enquête PDC Oudalaye 2020

L'analyse du tableau montre que l'accessibilité géographique en termes de structure sanitaire est bonne car chaque zone dispose au moins une structure.

Le tableau ci-dessous nous montre les indicateurs de la santé au niveau de la commune.

Tableau 7 : les indicateurs de la santé

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	- 08 Postes de santé (Dispensaire + Maternité) - 05 cases de santé - 08 dépôts de pharmacie - 01 mutuelle de santé
Personnel	- 07 Infirmier d'état et 01 infirmier (Naouré) - 08 sages femmes d'état et le personnel complémentaire dont : 09 matrones, 11 agent de sante communautaire, 01 aide soignant, 08 dépositaires, 08 vendeuse de ticket, 06 gardien et chauffeur
Equipement et logistiques disponibles	04 ambulances 42 Lits d'observation, ainsi que des réfrigérateurs, poupinels, boites de pansement, kits de consultation...
Ratio poste de santé	- 1 poste/ 4221 hbts pour 5 000 à 7500 hbts normes (PNDS)

/Population	
Ratio personnel qualifié / Population	- 1 infirmier/4221 hbts (5 000 à 7500 hbts normes PNDS) - 1 SFE/ 971 FAR (une norme de 1500 à 2000 PNDS)
Accès aux commodités	Toilette (87,5%) ; Electricité (50%) ; eau (62,5%)

Source : Enquête PDC Oudalaye 2020

L'analyse de ces indicateurs montre que si l'on se réfère aux normes établies (un Poste de Santé pour 5000 à 7500 hbts et une Case de Santé pour 2500 à 5000 hbts), la Commune a réalisé une couverture passive parfaite en infrastructures sanitaires. Ce pendant malgré la disponibilité de structures sanitaires, il convient de souligner qu'il se pose un problème d'accès du fait de l'enclavement de la zone et de son étendue. L'éloignement des structures sanitaires pour certains villages (entre 15 et 20 km) favorise par endroit le non respect du calendrier de consultation pré et post natal, accentue les accouchements à domiciles des femmes et constitue aussi un obstacle pour la vaccination complète des enfants de 0 à 5 ans. L'absence d'ambulance au niveau des postes de Fourdou, Loumbol, Naoure et katané et la vétusté pour l'existant posent un problème d'évacuation des malades et obligeant le plus souvent les populations à transporter les malades par charrette ce qui constitue un danger notamment pour les femmes au terme de leur grossesse. A cela il faut ajouter le mauvais état des pistes et le manque de moyen financier qui compliquent davantage les problèmes liés à l'accès aux structures sanitaires et accentuent les difficultés des femmes enceintes. Les populations ont souligné aussi l'état de délabrement des structures de santé, le déficit du personnel soignant et logistique.

En dehors du personnel étatique, il existe un bon nombre de personnel communautaire comme les « Bajenu Gox » et les relais communautaires. Ces derniers jouent un rôle prépondérant dans la santé des populations de la commune notamment les FAR, les femmes enceintes et les nouveaux né.

Le diagnostic montre aussi que de la situation épidémiologique de la commune révèle des dominantes pathologiques hydriques comme le paludisme, les bilharzioses, les maladies diarrhéiques etc. La plus fréquente est notamment le paludisme, il sévit surtout en hivernage et occasionne un taux élevé de mortalité infantile et chez les femmes en état de grossesse. Cette situation s'explique, d'une part, par la prolifération des points d'eau pérennes et, d'autre part, par le non-respect des consignes et règles d'hygiène de base par les populations malgré les actions de sensibilisation mises en œuvre par les acteurs communautaires et les

personnels de santé. D'autres maladies comme le rhumatisme, la toux et rhume sont aussi d'une certaine fréquence.

La malnutrition aigüe globale est présente dans la zone avec une proportion de 13,3%, la MAM 12,6%, la MAS sans complication avec 3% et la MAS avec complication 0,7% (Données SMAR 2017). Ces cas de malnutrition concernent les enfants de moins de 5 ans. Force est de souligner aussi la présence de cas de MST Sida dans la localité.

Toutefois, ces différents cas notés bénéficient d'une prise en charge localement ou d'un référencement vers le district de Ranérou ou les hôpitaux de Ourossogui ou de Matam.

La gouvernance des structures de sante est assurée par les comites de développement sanitaires (CDS). Il faut signaler que leurs capacités financières restent insuffisantes car l'essentiel des ressources proviennent de la vente des tickets de consultations et des médicaments. Les recettes dégagées par les structures de santé ne couvrent pas les charges liées au paiement des indemnités des Infirmiers Chefs de Poste (ICP) et des personnels communautaires. Avec l'insuffisance des moyens, le principal recours est le conseil municipal. La commune devrait appuyer les structures sanitaires par l'octroi de médicaments, la dotation en matériels et le recrutement de personnel médical.

Pour améliorer, la prise en charge sanitaire des enfants et des personnes âgées l'Etat a mis en place un programme de gratuité pour les moins de 5 ans et les troisièmes âges. Dans l'ensemble, cette gratuité peine à se concrétiser dans toute l'étendue de la commune. La mutuelle de santé a été mise en place dans la commune pour faciliter l'accès des populations aux soins de santé. Toutefois, elle peine à fonctionner correctement à cause de la faible adhésion des populations.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA SANTE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 11 Postes de santé fonctionnels et de 05 Cases - Existence de dépôt pharmacie dans tous les postes ; - Existence de personnel soignants étatique et 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement et étendu de la commune ; - Insuffisance de structures sanitaires ; - Niveau du plateau technique peu satisfaisant ; - Insuffisance d'équipements sanitaires et de logistiques ; - Insuffisance de la dotation de la mairie ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper d'autres postes et cases de santé au moins une dans le centre et le centre-Est ; - Construire une case de santé à Mboul Boki et Féto ; - Relever le plateau technique ; - Doter tous les postes de santé d'ambulances

<p>communautaire ; - Disponibilité de personnels et des médicaments ; - Existence de moyens de transports des malades (04 ambulances) ; - Existence d'une mutuelle de santé ; - Existence de CDS - Appuis des partenaires techniques (Yellitaare/CLM, Action Contre la Faim, P2RS, USE/PRN, CHINE FUND, TOSTAN, etc.).</p>	<p>- vétusté des ambulances et pannes fréquentes; - insuffisance de logements d'ICP et sages femme ; - Manque de formation continue du personnel communautaire ; - Manque de motivation du personnel communautaire ; - Insuffisance de moyens du CDS ; - Difficulté d'évacuer des femmes enceintes ; - Eloignement des structures sanitaires pour certains villages polarisés ; -Taux d'adhésion assez faible au mutuelle de santé ; - Situation nutritionnelle très précaire dans la zone du Ferlo ; - Couverture maladie et gratuité des soins très faible. - Problème de gestion</p>	<p>médicalisés ; - Réparer les ambulances de Oudalaye et Salalatou ; - Construire des logements pour le personnel étatique ; - Appui en logistique et en médicaments des postes de santé ; - Renforcer la dotation de la mairie ; - Assurer la formation continue du personnel communautaire ; - Renforcer la motivation du personnel de santé communautaire ; - Sensibiliser les populations pour l'adhésion massive aux mutuelles de santé ; - Renforcer la lutte contre la Malnutrition et l'Insécurité Alimentaire ; - Augmenter les sites de renforcement nutritionnel.</p>
---	---	---

1.3. Action sociale

En matière d'actions sociales quelques actions peuvent être retenues :

- L'existence de projets d'appui aux handicapés dans le département de Ranérou ;
- dotation de matériels pédagogiques pour les enfants issus des familles démunies ;
- appui aux victimes des calamités naturelles.

Dans la commune de Oudalaye le nombre de personnes vulnérables bénéficiaires de BSF est estimé à 1100 personnes entre 2016 et 2020. Dans le cadre de l'autonomisation des groupes vulnérables à travers l'accès aux ressources et facteurs de production, des personnes handicapées regroupées dans un projet collectif d'AGR ont reçu en 2016 du Service départemental de l'Action Sociale (SDAS) un montant de 500 000 FCFA sans remboursement. Des personnes âgées ont reçu du SDAS de Ranérou en 2016 un projet individuel revolving à 50% d'un montant de 200 000 FCFA.

Pour ce qui est du secours aux indigents, la commune en collaboration avec le chef de Service de l'Action sociale appuie les indigents. En effet, ce montant est estimé en 2017 à 2 millions

de FCFA pour les personnes composées de handicapés, de personnes âgées, de veuves et de sinistrés.

A côté de ces quelques actions on peut souligner un bon nombre de problèmes à savoir : l'encadrement des handicapés qu'il faut renforcer même si le service de l'action sociale est présent dans le département.

En ce qui concerne les infrastructures de soutien et de réinsertion il faut noter qu'elles n'existent ni dans la commune ni dans le département. Le département devrait réfléchir sur leur mise en place pour améliorer les conditions sociales et de promotion de leur bien être.

Ainsi sur le plan social, Il reste beaucoup à faire. Le service départemental de l'action social ne bénéficie d'aucun appui des collectivités locales alors que leurs moyens de fonctionnement sont assez limités pour assurer efficacement leur mission au profil des populations pauvres.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ACTION SOCIALE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence du Service technique en matière d'Action sociale - Bonnes dispositions de la commune dans la collaboration avec le Service de l'Action sociale ; - Mise en œuvre effectif de la politique de l'Etat d'inclusion et de protection sociale (Bourses Sociales, etc.) - Existence d'une mutuelle de santé dans la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des ressources financières de l'Action sociale - l'appui des ONG dans la localité ne prend pas en compte l'avis du service -Inexistence de CPRS (Centre de Promotion et de Réinsertion sociale dans la commune composée de beaucoup de villages) ; - Manque d'appui pour la formation professionnelle aux enfants handicapés ; - Insuffisance de soutien aux initiatives d'insertion socioéconomique des handicapés. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination effective entre les besoins et les actions entreprises par les intervenants (SDAS, ONG, CT) ; -Sensibilisation des élus locaux pour un appui afin de financer les projets des personnes vulnérables ; - Appuyer à la formation technique et professionnelle des Groupes Vulnérables ; - Construire un CPRS ; - Appuyer à la formation technique et professionnelle des Groupes Vulnérables ; - Renforcer la promotion des droits des personnes handicapées ; - Faciliter l'accès au financement des groupes vulnérables.

1.4. Hydraulique

Le système d'approvisionnement en eau potable dans la commune est géré par les associations des usagés de forages (ASUFOR). La Commune de Oudalaye bénéficie d'un réseau hydraulique dense composé de 28 forages (avec 25 châteaux d'eau) dont 04 non fonctionnels, 211 puits dont 169 fonctionnels et 42 non fonctionnels.

Les profondeurs des forages varient entre 204 à 341 m, et entre 52 m à 71 m pour celles des puits. Pratiquement tous les forages sont alimentés par des générateurs à moteur diesel. Trois forages alimentent des réservoirs au sol, avec des capacités variantes entre 30 à 800 m³, et 25 forages alimentent des châteaux d'eau, avec des capacités autour de 150 à 300 m³.

Relativement, la couverture géographique de l'accès à l'eau potable de la commune est assez bonne. Toutes les 08 zones ont au moins un forage avec un réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP) qui assurent la desserte de la zone.

En dépit de cette couverture relativement satisfaisante, les besoins en densification de réseau et d'équipement sont notés dans la commune particulièrement dans les zones et de Mbam, Dendoudy -Dow et Naouré. Dans la zone de Younoufé, les rares sources d'eau potable sont relativement éloignées des hameaux polarisés par Younoufé, MBoul et Aifa. Ainsi, la plupart des hameaux identifiés dans la zone se situent à plus de 5 km d'une source d'eau potable. Du fait de cette situation, certaines populations ont tendance durant l'hivernage à consommer les eaux de surfaces avec tous les risques sanitaires potentiels.

Il faut également souligner que, dans la zone du Dendoudi-Dow, les villages et ses hameaux polarisés souffrent d'une insuffisance d'ouvrage un seul forage assure la desserte dans cette zone. Ils souffrent également de l'irrégularité de l'approvisionnement en eau potable à cause de la mauvaise qualité technique du réseau AEP existant.

Du point de vue de l'hydraulique pastorale, la commune est bien desservie avec les forages, 128 points d'eau (les mares et marigots) et les abreuvoirs dans les couloirs de passage du bétail.

En supposant une consommation d'eau de 100 lphj comme définie l'OMS, les besoins domestiques annuels de la commune de Oudalaye sont approximativement à 1.188.049 m³/an. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a examiné diverses études et rassemblé une liste complète des besoins en eau potable des animaux

d'élevage par rapport à la température de l'air. En utilisant la population de bétail et les besoins en irrigation et en supposant une consommation d'eau comme spécifié, les quantités minimales d'eau requise par Oudalaye sont respectivement 3.383.458 m³/an et 29.091.930 m³/an.

Le coût de l'eau dépend de la source. L'eau des puits est libre. L'eau d'un forage est vendue à 400 CFA pour 1 m³, comme il est rapporté par les zones de Naouré, Yourouféré, et Fourdou. En résumé, l'eau domestique est vendue entre 300 à 400 FCFA/m³, pour les bovins, 150 à 200 FCFA/mois/tête et pour les ovins 25 à 50 FCFA/mois/tête.

Mais il faut souligner que malgré les efforts consentis par le conseil municipal et les partenaires, le déficit hydraulique persiste dans certaines zones qui ne bénéficient pas du réseau d'adduction d'eau. Les pannes fréquentes dues aux problèmes d'entretien favorisent à long terme la non fonctionnalité de certaines infrastructures. Ce qui constitue aussi un frein pour l'évolution de ce secteur.

Les puits également sont insuffisants, malgré leurs nombres pléthoriques, beaucoup d'entre eux ne fonctionnent pas à cause du manque d'entretien. Les bornes fontaines sont également insuffisantes dans toute la commune à cause de la forte demande en eau qui augmente avec la poussée démographique.

L'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau, du faible débit et de la vétusté de certains forages, exposent les populations de certains villages à des risques de malnutrition, limitent leurs stratégies d'adaptation face aux changements climatiques. La situation de l'approvisionnement en eau entraîne une surcharge de travail pour les femmes consacrées à la recherche d'eau. Ce qui réduit le temps qu'elles pourraient réserver aux activités de promotion économique et sociale, d'autonomisation.

Ainsi la commune pourrait avec l'appui de certains bailleurs voir comment augmenter le potentiel de la commune et essayer d'élargir le réseau d'adduction d'eau pour que tous les quartiers et hameaux de la commune puissent en bénéficier.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRAULIQUE ET ACCES A L'EAU POTABLE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Existence de 28 forages avec 25 châteaux d'eau ;	- Insuffisance de forages et de puits équipés ; - Pannes fréquentes des forages ;	- Construire et équiper d'autres forages dans les localités non servies (04

<ul style="list-style-type: none"> - Existence de plus de 211 puits traditionnels et modernes ; - Existence 128 points d'eau (mares et marigots) ; - Existence de réseau AEP desservant les villages et hameaux ; - Existence de produits d'Hygiène : détergents aquatabs, grésil ; - Appui des partenaires (PEPAM, PUDC, OFOR, PASA, PADAER, ANEV AVSF, USAID ACCES, Heifer International etc..) dans l'amélioration de l'accès et de la livraison de services publics en matière d'hydraulique ; - Existence de Plan d'action du service d'eau à usage multiple (MUS) élaboré en 2018. 	<ul style="list-style-type: none"> -Déficit d'entretien et du stock de capital pour réduire les pannes et arrêts ; - Problème d'accès aux matériels pour la maintenance des ouvrages hydrauliques ; - Accès difficile à l'eau potable pour certains villages et hameaux - Nombre pléthorique de petits villages ; - Difficultés constatées dans la gestion technique des ouvrages et équipements ; - Faible maîtrise de la potabilisation chez les usagers des eaux de puits ; - Vétusté et non fonctionnalité de certains puits (42) ; - Tariessements précoce des mares et marigots ; - Cherté du cout de l'eau ; - Réduction de la capacité de résilience des femmes et jeunes avec l'insuffisance de l'accès à l'eau ; - Eloignement des sources d'eau potable pour villages et les hameaux non raccordés. - Problème de gestion (animaux errants) des abreuvoirs - Insuffisance d'antennes et pas d'antenne pour certains forages 	<p>zone Dendoudy-Dow, 02 Naoure, 01 à Mbam Poure et 01 zone Salalatou) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en service le forage de Mbam ; - Augmentation des antennes au niveau des forages ; - Densifier les réseaux d'adduction d'eau ; - Construire des puits modernes pour suppléer l'absence de forages dans certaines zones ; - Rendre disponible le matériels pour assurer la maintenance ; - Renforcer les capacités des comités gestion des forages ; - Bonne gouvernance des comités de gestion ; - Promouvoir une gestion participative des ASUFOR ; - Harmoniser les prix et rendre le coût de l'eau plus accessible pour tous.
--	---	--

1.5. Hygiène et assainissement

Dans le domaine de l'hygiène –assainissement, l'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau ne favorise pas la mise en place de point d'eau ou de toilettes ainsi que leur entretien au niveau des ménages, infrastructures et places publiques comme les écoles, les marchés, entre autres.

En matière d'assainissement, à l'image de tout le département, la commune de Oudalaye est marqué par l'absence d'un système performant de drainage des eaux de pluies et d'évacuation des eaux usées ou encore de système organisé de collecte des ordures ménagères. D'où le

développement de dépôts sauvages et le déversement des eaux usées dans les cours des maisons ou dans la rue. Ce qui favorise la recrudescence de microbes menaçant ainsi la santé des populations. En outre, au niveau des ménages avec l'absence de toilettes aux normes indiquées, la défécation à l'air libre est très remarquée avec tous les risques liés au péril fécal. Il faut noter que dans la commune de Oudalaye le taux d'accès à une latrine moderne est très faible avec seulement 22%. Ces populations doivent être appuyées à travers des programmes de construction de latrines pour que toutes les maisons puissent disposer de latrines améliorées. A cela il faut ajouter le déficit de civisme constaté et le manque d'initiatives des populations dans la prise en charge correcte de l'hygiène et de l'assainissement.

Il urge donc de sensibiliser les populations sur les risques liés au péril fécal, sur la mauvaise gestion des ordures ménagères et des eaux usées et si nécessaire prendre des mesures draconiennes face à ces phénomènes car des conséquences fâcheuses peuvent en découler. Toujours dans une perspective de résolution des contraintes, la redynamisation des comités de salubrité s'impose. Aussi la mise en place d'un cadre de concertation pour la prise en charge des problèmes liés à l'assainissement s'avère urgent.

Toutefois, les interventions actuelles de CASADES et de ACCES/USAID dans les communes de Oudalaye et Vélingara suivant l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC), ajoutées aux efforts déjà réalisés par Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal (ADOS), vont contribuer sans nul doute à l'amélioration de la situation en matière d'assainissement.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYGIENE ET ASSAINISSEMENT		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activité d'hygiène développés dans la commune : sensibilisation, formation des comités de salubrités, set – setal, plaidoyer de la mairie pour le transport des ordures ; - Bonne maitrise des enjeux liés à 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures modernes (latrines à usage individuel ou collectif) dans certains villages ; - Faible accès à une latrine moderne (22%) ; - Absence de canaux d'évacuation eaux usées et pluviales dans toute l'étendue de la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un programme de construction de latrines modernes ; - Création des canaux d'évacuation des eaux de pluie ; - Mettre en place d'un réseau d'assainissement collectif et un système de traitement des eaux usées ; - Promouvoir des initiatives locales de collecte et d'évacuation des ordures ménagères à l'échelle de

<p>l'assainissement par la communauté ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui des partenaires (ADOS, CASADES et de ACCES/USAID) dans l'amélioration de la situation en matière d'assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères; - Déficit de moyens logistiques pour le ramassage des ordures ; - Absence de décharges contrôlées ; - Prolifération de dépôts sauvages (ordures déversées aux alentours des maisons) ; - Inexistence d'un plan directeur d'assainissement - Défécation à l'air libre 	<p>la commune ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système de collecte, un centre de traitement et de recyclage des ordures ménagères ; - Mettre en œuvre des campagnes IEC dans le cadre de la propreté ; - Sensibiliser les populations sur les risques liés au péril fécal, aux ordures déversées dans les maisons et aux eaux usées versées aux alentours des maisons ; - construire des latrines - Inciter les populations à participer financièrement à la gestion des ordures ; - Elaborer un PDA ;
--	---	---

1.6. Urbanisme, habitat et cadre de vie

La commune est constituée d'établissements humains composés de villages et d'hameaux. Au niveau de la commune de Oudalaye, l'habitat est à plus de 90% de type semi-traditionnel avec des constructions en banco et des toitures en paille ou en zinc. Ce qui pose chaque année d'énormes difficultés aux populations qui voient leurs maisons s'effondrer sous l'effet des fortes pluies. La principale conséquence est qu'il faut à chaque fois renouveler les investissements ; cela se fait parfois avec beaucoup de difficultés du fait de la situation de pauvreté qui règne au niveau de la commune. Le reste du pourcentage est constitué de construction en dur.

Pour ce qui est du cadre de vie, on note un niveau de confort relativement faible. Le faible équipement des ménages en matériel électroménager est la règle. Cette situation découlerait de la non connexion de beaucoup de zones de la commune au réseau électrique. Dans les villages, il n'y a pas à proprement parler une bonne organisation du cadre de vie ; les villages ne sont pas alignés. L'absence d'alignement de ces villages, encore moins de lotissements, offre un spectacle d'habitat anarchique surtout au niveau des noyaux anciens des établissements humains de toute la commune. Cette situation rend difficile l'installation des réseaux et voirie divers et empêche toute possibilité d'intervention en cas de sinistre au niveau des établissements humains.

Sur le pan environnemental, le cadre de vie est marqué par la présence de dépôts sauvages dans presque tous les villages, la prolifération de sachets plastiques et les difficultés de leur collecte ; donc de réels problèmes d'insalubrité, de dégradation de l'esthétique du cadre de vie et de santé animale (les indigestions aiguës et chroniques chez les ruminants).

Pour une meilleure organisation de l'espace, la commune s'est dotée avec l'appui de la SAED et du projet ASAMM/APEFAM d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) dont la mise en œuvre devrait améliorer l'organisation spatiale. Toutefois ce plan qui date de 2010 nécessite une réactualisation pour une vision plus claire de l'espace communal.

TABLEAU SYNOPTIQUE URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de trois types d'habitat (banco, paille et dur) ; - Disponibilité de l'espace ; - Existence de concessions de type familial ; - Existence de Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat le plus souvent en argile, très dispersé et très éloigné des équipements sociaux de base ; - Effondrement des constructions durant la saison des pluies ; - Faible couverture en latrines modernes ; - Faible couverture en électricité de la commune ; - Prolifération des déchets de toutes sortes ; - Dégradation de l'esthétique du cadre de vie ; - Inondations des rues pendant l'hivernage ; - Mise en œuvre du POAS 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la construction en dur - Mettre en place un programme de construction de latrines pour les ménages ; - Créer un dépotoir d'ordure ; - Mettre en place un système d'évacuation des eaux usées et pluviales ; - Mettre en place un plan de lotissements des grands villages ; - Lutter contre l'habitat spontané et précaire ; - Faciliter l'extension de réseaux électriques pour les villages non couverts.

1.7. Jeunesse, sport et loisirs

Les jeunes faiblement représentés dans les instances de décision se rabattent dans les ASC (Associations Sportives et Culturelles). Ils organisent des manifestations culturelles et sportives notamment des compétitions de football communément appelées « navétanes ». Ils participent aux activités de reboisement, travaillent dans les périmètres communautaires et s'investissent aussi dans les journées d'investissement humain. D'autres activités menées sont orientées vers la recherche de profit à partir des opérations d'embouche, de petit commerce, de protection environnementale et d'entraide.

Les jeunes rencontrent cependant quelques difficultés liées à la faiblesse des infrastructures dont ils disposent. En effet, la commune ne dispose aucune infrastructure d'envergure dédiée à la jeunesse comme foyer des jeunes, stade multifonctionnel...Seuls les grands villages disposent de terrains de football qui sont non aménagés. Les jeunes manquent de formation, mais aussi de subventions pour un bon déroulement de leurs activités sportives.

Les autorités locales doivent penser dans les années à venir à impulser une véritable politique de jeunesse, apte à prendre en charge les problèmes de la jeunesse. Cela passe d'abord par une bonne politique d'éducation et de formation, le développement d'infrastructures sportives et socio-éducatives, la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus, afin de faciliter leur insertion dans la vie socio-économique locale et constituer un rempart contre l'exode rural. Une redynamisation du mouvement associatif et l'encadrement des jeunes par la création de GIE devraient entre autres, permettre de consolider l'aspect organisationnel, préalable à l'accès au financement.

Pour une bonne promotion des sports dans la commune, il faut mettre à la disposition des jeunes des infrastructures et équipements sportifs de qualité. En ce sens, il faut augmenter les terrains de football et les aménager, doter les associations sportives et culturelles (ASC) de matériels et construire un foyer pour les jeunes.

TABLEAU SYNOPTIQUE JEUNESSE, SPORT ET LOISIR

Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une population jeune ; - Formation (restauration, boulangerie) -Formation acquise dans l'informel (Menuiserie, électricien, plomberie ; santé) - Existence d'ASC - Existence de terrains aménagés dans certains villages; -possibilités de création d'emploi autour des forages existants - Participation a certaines activités citoyennes ; - Organisation d'un tournoi communal de 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructures de jeunesse de sport et de loisir ; - Insuffisance de l'encadrement au niveau de la jeunesse ; - Absence de structures de formation professionnelle. structure plus proche : Ranérou (28 km) -Absence de pratique dans les formations professionnelles - Manque de formation des jeunes dans la gestion et la maintenance des forages - Faiblesse du niveau organisationnel des jeunes ; - Absence de foyers des jeunes - Insuffisance de formation des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un terrain multifonctionnel ; - Construire et équiper un foyer des jeunes ; - Créer des structures d'encadrement ; - Former les jeunes dans la gestion et la maintenance des forages - Appuyer l'organisation des jeunes et la formalisation des ASC ; - Renforcer les capacités des jeunes ; - Elaborer et mettre en œuvre des projets pour les jeunes ; - Accompagner et financer les jeunes porteurs de projet ; - Aménager les terrains au niveau de chaque zone ; - Appuyer les ASC en équipement et les subventionner

la jeunesse (navétanes) ;	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage des jeunes ; - Difficultés d'accès au financement ; - Faiblesse des capacités entrepreneuriales ; - Manque de projets et d'initiatives locales des jeunes ; - Absence de politique d'emploi des jeunes au niveau de la Commune - Difficultés de la commune à intégrer la migration dans la politique de la commune - Absence de statistique sur les migrations ; - Absence d'association de migrants de retour, - Terrains de jeu insuffisants et non aménagés ; - Non formalisation de certaines ASC ; - Manque de formation des arbitres - Manque de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> -Asseoir une politique d'emploi pour les jeunes - Installer des périmètres maraichers. -Mettre en place des projets d'embouche ovine et d'aviculture. -Mettre en place des projets de transformation des produits non ligneux - Mettre en place une unité de transformation laitière. - Ouvrir la porte aux partenaires sur les opportunités d'emploi
---------------------------	--	--

1.8. Culture et tourisme

Concernant l'aspect culturel, on note un certain attachement de la part des populations des ethnies toucouleurs et peulh. La population de la commune n'a pas échappé à cette règle. Le patrimoine culturel est encore sauvegardé à travers des cérémonies traditionnelles ; même si l'exode des jeunes commence à influencer sur certaines pratiques de la communauté. Au-delà de ces cérémonies, les populations de la commune véhiculent leur culture à travers des manifestations culturelles, souvent organisées par les jeunes regroupés dans les ASC.

En terme d'infrastructure à caractère culturel (foyer des jeunes, foyer socioculturel, etc.) aucune n'existe au niveau de la commune de Oudalaye.

Malgré les nombreuses potentialités touristiques et artistiques dont dispose la commune de Oudalaye (sites historiques, diversité faunistique...), l'activité touristique reste marginale et ne contribue guère au développement de la collectivité territoriale.

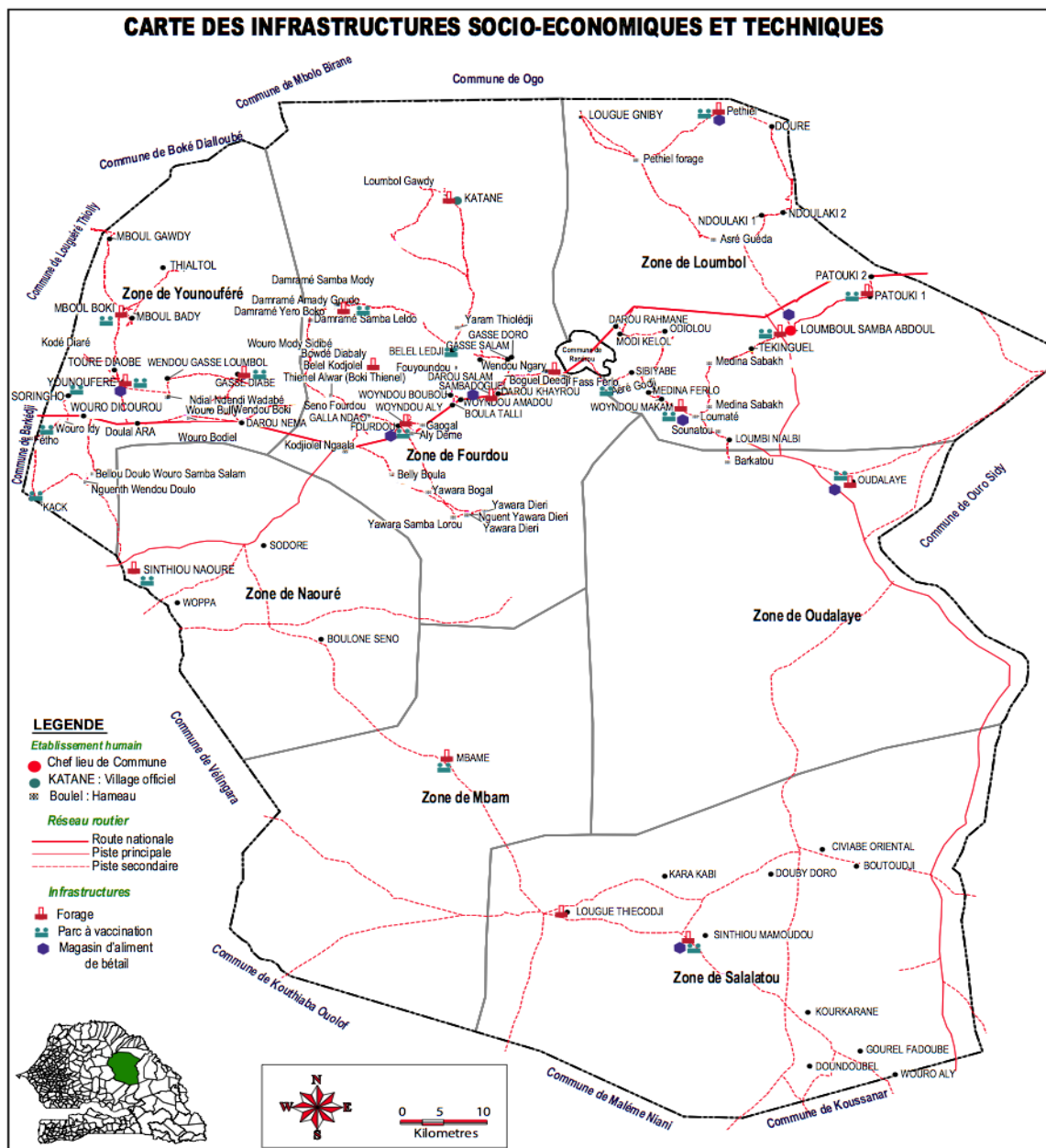
De son actif seul, la RBF (Réserve de biosphère du Ferlo) présente un écosystème diversifié avec l'existence de grandes vallées (Ferlo, Thiangol Mangol, Mboune) et de mares provenant d'eau de pluie et de ruissellement pour l'abreuvement du bétail, des populations et le rechargement de la nappe phréatique. Il s'y ajoute l'existence de plusieurs types de végétation (savanes arborées, arbustives et herbacées, des forêts galeries et des steppes, etc.) occasionnant par endroit un micro – climat exceptionnel qui favorise la présence de sites de refuge et de repos de la faune pendant les périodes de canicules et l'existence de zones d'accueil pour les établissements humains. C'est un éco tourisme actif et développé.

Le riche héritage culturel de la zone devrait être un important levier pour le développement du tourisme et de l'artisanat.

TABLEAU SYNOPTIQUE CULTURE ET TOURISME		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sites culturels (mosquées) ; - Existence de la RBF ; - Existence de forêts classées. - Existence du parc de Katané - Site historique (Madina Amadou Samba Polèle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructures et d'équipements socioculturels adéquats ; - Manque de salle de spectacles - Insuffisance de sites touristiques ; - Absence de structures d'accueils (hôtels et campements de chasse) ; - Manque de formation et d'organisation du sous-secteur - L'absence d'organisations destinées à la promotion du patrimoine touristique communal ; - Absence de politique de valorisation du potentiel touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un foyer socioculturel dans la commune ; - Promouvoir le patrimoine culturel, touristique et artistique de la zone ; - Créer des infrastructures touristiques (hôtels et campement de chasse) ; - Créer des zones touristiques ; - Organiser et Former les acteurs du sous-secteur ; - Valoriser les lieux de cultes et des sites religieux ; - Moderniser les cités religieuses.

II. PROFIL ECONOMIQUE

Graph 05 : infrastructures socio-économiques et techniques de la commune de Oudalaye



2.1. SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1. Agriculture

Dans la Commune de Oudalaye, l'agriculture est peu pratiquée du fait du classement en réserves de faune à plus de 80% de l'espace territorial et de l'irrégularité récurrente des pluies. Elle vient en seconde position après l'élevage et concerne principalement les cultures vivrières. L'agriculture dans la commune de Oudalaye est principalement pluviale et dépend fortement de la quantité et de la distribution des pluies saisonnières, ce qui rend la commune très vulnérables aux effets du changement climatique. Mais elle occupe une place encore importante dans la vie économique des habitants, même si sa pratique est restée jusque-là

traditionnelle. C'est une agriculture de proximité, pratiquée non loin des villages et, parfois, juste derrière les habitations. Cette activité est pratiquée sur une superficie d'environ 4600 ha soit moins de 1% du territoire de la Commune. Les principales spéculations sont le mil, le sorgho, le sésame, le niébé et la pastèque. Il faut noter aussi que la main d'œuvre locale est à majorité jeune dans la commune.

Le matériel agricole est essentiellement composé de matériels à traction animale tels que les houes et les semoirs. Il est marqué par son caractère vétuste et insuffisant. Pour ce qui est des intrants agricoles, il faut noter que les semences proviennent le plus souvent de la récolte précédente ou sont achetés au niveau des marchés hebdomadaires. D'après les ateliers de diagnostic participatifs les producteurs voient rarement les produits subventionnés. Pour ce qui est de l'engrais, il est à noter que c'est l'engrais minéral qui est utilisé avec le parcage des animaux dans les champs. Du fait de l'enclavement de la zone, l'engrais chimique coûte très cher ; il est d'ailleurs rarement disponible. Il en est de même des pesticides qui sont très peu utilisés, malgré la fréquence des invasions acridiennes et des attaques d'oiseaux granivores.

Malgré l'absence de statistique sur la production, de l'avis des populations le plus important en termes de production rester le mil qui constitue la première source d'alimentation chez le Peulh. Le maïs vient ensuite en seconde position.

En plus de ces types d'agricultures, les femmes s'adonnent de plus en plus au maraîchage notamment dans les villages disposant de gros forages : Loumbol Samba Abdoul, Fourdou etc. Cette activité constitue une source d'apports vivriers et de revenus non négligeable pour ces familles.

L'agriculture fait face à plusieurs difficultés parmi lesquelles on peut citer notamment :

- une pluviométrie déficitaire et irrégulière ;
- une insuffisance des intrants agricoles en quantité et en qualité ;
- un matériel agricole insuffisant et vétuste ;
- une fréquence des invasions de criquets et d'oiseaux granivores ;
- un enclavement très poussé de la Commune.

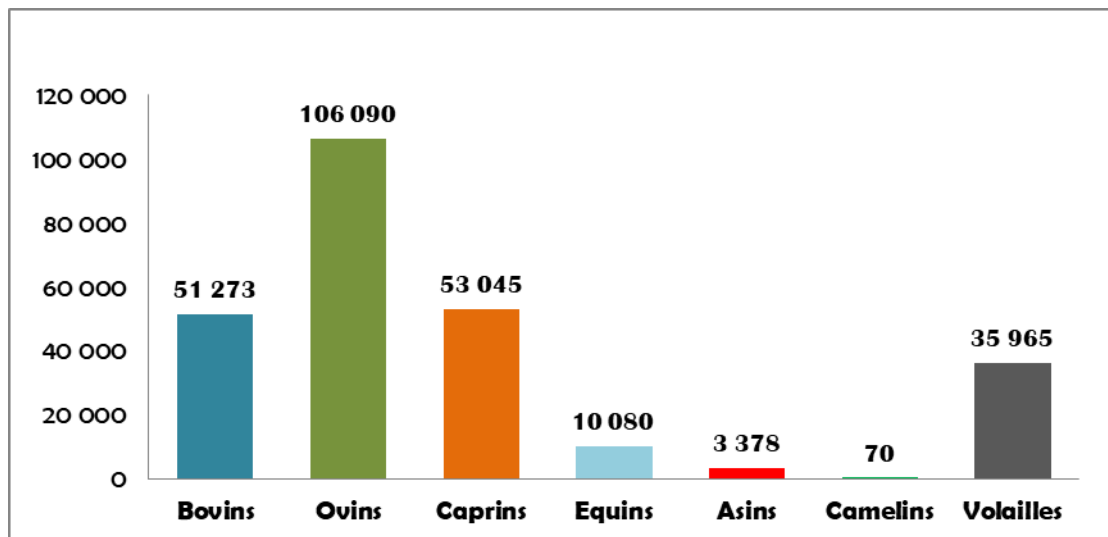
Le développement de l'agriculture passe par la levée de ces contraintes et le développement du maraichage qui est pratiquée d'une manière très timide. D'énormes potentialités s'offrent à ce sous secteur avec l'existence de beaucoup de mares dans la zone.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGRICULTURE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terres propices à l'agriculture ; - Potentiel arable de 4600 ha ; - Disponibilité de la main d'œuvre agricole ; - Existence d'infrastructures et d'équipements agricoles (périmètres agricoles, maraichers, magasins de stockages...) ; - Main d'œuvre locale à majorité jeune ; Existence de 28 forages, 211 puits traditionnels et modernes et 128 points d'eau (mares et marigots) - Existence d'organisations dynamiques de femmes dans l'agriculture et le maraichage (GIE, GPF...) - Existence de projets et programmes agricoles (PRODAM/CSA, PFNAC..) ; - Existence de PAACC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des terres aménagées ; - Classement des terres à 80% de l'espace communale ; - Pauvreté des sols ; - Irrégularité et baisse de la pluviométrie ; - Insuffisance de matériels agricoles adéquats - Difficulté d'accès et insuffisance d'intrants agricoles (semences de qualité, engrais et produits phyto) ; - Manque d'eau et de grillage pour le maraichage ; - Fréquence des attaques par les criquets et oiseaux granivores ; - Divagation des animaux cause des conflits ; - Insuffisance d'infrastructures de transformation et de conservation ; - Déficit d'encadrement et d'assistance technique ; - Non accès au système de financement. - Retard de semence 	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichir les sols ; - Equiper les producteurs en matériel moderne ; - Faciliter l'accès des producteurs aux intrants et semences de qualité pour améliorer les rendements ; - Utiliser les semences à cycle court ; - Aménager des bassins de rétention ; - Sécuriser les champs ; - Renforcer l'encadrement et l'assistance technique des producteurs ; - Acquérir des infrastructures de transformation et de conservation ; - Renforcer la lutte contre les insectes et les oiseaux - Mettre en place un système de financement adapté aux activités agricoles.

2.1.2. Elevage et les productions animales

La situation de la Commune de Oudalaye en plein Ferlo fait de l'élevage la principale activité économique des populations. Il est pratiqué sous sa forme extensive et traditionnelle avec, comme facteurs favorables, les vastes étendues de pâturages naturels et un réseau important de mares et de puits pour l'abreuvement du bétail. Le cheptel est estimé à environ 259 901 têtes avec une nette dominance des ovins qui constituent près de 41% de l'ensemble du bétail.

Grappe 06 : estimation de cheptel de la commune de Oudalaye en 2017.



Source : PAACC Oudalaye 2017

L'analyse de ce graphique montre la prédominance des ovins qui représentent 41% du cheptel, Il s'en est suivi des caprins et bovins avec respectivement 20% et 19,73% et les autres complètent la manche avec 18,27%.

L'importance donnée à chaque espèce diffère de l'autre. L'élevage de l'espèce bovine, ovine et équine est respectivement considéré comme les plus importants du fait des moyens humains, financiers et matériels qu'ils mobilisent. Quant aux asins et aux équins, ils sont utilisés comme animaux de trait. Leur utilité réside d'une part dans leur force de travail et d'autre part dans leur capacité à assurer le transport des personnes et des biens. La volaille (poules, canards, pintades) quant à elle est très importante, elle est présente dans presque toutes les maisons. C'est les femmes qui s'activent plus dans ce type d'élevage. Elles leur permettent par la vente d'obtenir des revenus leur permettant de satisfaire des besoins de divers ordres.

Le système d'élevage extensif justifie la transhumance du cheptel. Ce phénomène est une des caractéristiques de la zone du Ferlo. La transhumance est observée en saison sèche et au début de l'hivernage (janvier à août), période durant laquelle les troupeaux se déplacent à la recherche de pâturage en cas d'épuisement des stocks disponible. Les pâturages constituent la principale source d'alimentation du cheptel et l'aliment de bétail est utilisé en appoint. C'est pourquoi, un système d'achat d'aliment de bétail subventionné financé par l'Opération Sauvegarde du Bétail existe dans la commune pour faciliter l'accès à l'aliment de bétail aux éleveurs.

- **Infrastructures Pastorales**

Tableau 8 : Inventaire des infrastructures pastorales de Oudalaye

Infrastructures	Nombre	Localisation	Observation
Forages pastoraux	13	Oudalaye, Loumboul, Petiel, Fourdou, Younouféré, Wendou Makam, Mbam, Salalatou, Damaramé, Ngoyedji, Patouki, Lougui thiekodji, Kore kaby	Tous fonctionnels,
Puits forages	02	Koré Kaby et Mbam	
Parcs à vaccination	14	Oudalaye, Loumboul, Petiel, Fourdou, Younouféré, Wendou Makam, Salalatou, Bely laobe, Asre kodile, Deya Ba, Ngoyedji, Damaramé, Wouro gueye et Patouki	Tous en fer
Magasins d'aliment de bétail	08	Oudalaye, Loumboul, Petiel, Fourdou, Younouféré, Wendou Makam, Salalatou et Ngoyedji	
Abreuvoir	05	Ouré, Boulone Séno, Dendoudy Dow, Mbane	
Mares aménagées	01	Asre gueda	
Poste veto	01	Younouféré ;	
Unités pastorales	01	Loumbol Samba Abdoul	38.170 ha mise en place par le PRODAM

Source : SDEL Ranérou, enquête PDC 2020

Un déficit en équipements et infrastructures est noté dans la commune de Oudalaye. En effet on note une absence de poste vétérinaire et un parc à vaccination pour 806,57 km². Ceci entraîne des déplacements sur de longue distance pour le bétail durant la campagne de vaccination.

- **Productions**

Vu l'importance du cheptel de la commune il faut dire que la production est assez significative comme le montre le tableau suivant.

Tableau 9 : Evolution des Productions de viande par tête entre 2017 et 2019

Spéculations	2017	-	2019
Bovins	5343		9240
Ovins	3070		1620
Caprins	4907		7236

Source : SDEL Ranérou enquête PDC 2020

Entre 2017 et 2019 la production de viande a considérablement augmentée pour les bovins et caprins tandis que celle des ovins a connu une diminution. Ainsi l'absence d'abattoir et d'aire d'abatage dans toute l'étendue de l'espace communale favorise l'abatage clandestin. Cette augmentation de la production a un effet positif sur les besoins des protéines animales de la

part des populations et cela favorise l'amélioration de leur situation nutritionnelle en particulier des enfants.

L'absence des statistiques sur la production du lait ainsi que les peaux et cuire limite l'analyse. Mais néanmoins, de l'avis des populations, beaucoup de lait se produit durant l'hivernage surtout. La filière lait locale est inorganisée, la production est artisanale et la commercialisation informelle. Malgré l'avantage que cette filière porte, l'absence d'unités de transformation des produits animales limite le développement de cette activité qui devrait contribuer au renforcement nutritionnel de la population avec la diversification alimentaire et les apports nutritifs des produits de l'élevage (viande, lait, huile..) pour la croissance surtout des enfants.

- **Sante animale**

L'Etat a mis en place un dispositif de protection et de surveillance sanitaire des animaux. Il s'agit des campagnes annuelles de vaccination qui sont planifiées au niveau national et d'un dispositif de séro-surveillance pour lutter contre certaines maladies animales. Les maladies endémiques rencontrées dans la zone sont principalement les pasteurelloses bovines et ovines, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la peste des petits ruminants (PPR), la dermatose nodulaire cutanée, la peste équine, la maladie de Newcastle et la fièvre de la vallée du Rift. On note également quelques maladies parasitaires comme le botulisme et la trypanosomiase. L'état prend en charge chaque année la vaccination des trois maladies que sont la PPCB, la dermatose nodulaire cutanée et la PPR et le reste au besoin et à la demande du propriétaire.

Tableau 10 : Evolution de la vaccination du cheptel dans la commune entre 2016 et 2019

Spécifications	2016	-	2019
Bovins	22110		27569
Ovins /Caprins	142062		118129
Equins	118		1000
Asins	0		0
Camelins	0		0
Volailles	1201		1000

- **Le Personnel encadrement**

Personnel	Nombres	Localité
Agents Techniques	2	Younoufere, Oudalaye
Auxiliaires	5	Younoufere, Oudalaye , Loumboul , Kack, Fourdou

Les agents techniques vétérinaires sont assistés par des auxiliaires dont la qualification est très limitée, constituant une menace pour la santé animale. Ce déficit de personnel pousse les éleveurs à faire de l'automédication ce qui est un danger pour le cheptel. Des sessions de formation et de renforcement de capacités des auxiliaires vétérinaires doivent être initiées pour une meilleure couverture sanitaire du bétail. Il faut également doter le personnel vétérinaire de moyens logistiques leur permettant d'accéder à certaines zones enclavées afin d'assurer une meilleure couverture sanitaire.

Tout comme les autres activités, la production animale connaît une répartition suivant le sexe. Les femmes s'adonnent de plus en plus à l'élevage surtout des petits ruminants. Le gros bétail reste souvent à la charge des hommes. Les jeunes s'engagent dans la pratique d'embouche bovine et ovine avec les races améliorées.

Le développement de l'élevage est entravé par les contraintes liées à la santé animale et la qualité des races. En effet, la faible couverture vaccinale du cheptel et l'insuffisance d'agent et d'auxiliaires vétérinaires constituent des problèmes pour la santé animale. En outre, l'amélioration des races est entravée par la faible adhésion des éleveurs à l'insémination artificielle. De plus l'Elevage souffre aujourd'hui de la dégradation continue des conditions climatiques qui se manifeste, entre autres, par un rétrécissement du tapis herbacé et le tarissement précoce des mares.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cheptel important et diversifié ; - Existence de pâturage herbacé et aérien et de points d'eau ; - Existence d'une zone à priorité pastorale, - Existence d'unités pastorales ; - Classement des terres à 80% de l'espace communale ; - Existence d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de parc à vaccination et d'abreuvoir - Vétusté des parcs à vaccination existant ; - Absence d'abattoir et d'aire d'abattage dans la commune ; - Abattages clandestins ; - Faiblesse du potentiel génétique ; - Faible couverture de la santé animale ; - Absence de pharmacie vétérinaire et cherté des médicaments ; - Manque de postes vétérinaires (Salalatou et Oudalaye) et vétustés du poste de Younoufééré ; - Absence d'appui en produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des abreuvoirs - Construire d'autres parcs à vaccination ; - Réhabiliter les parcs à vaccination vétustes ; - Construire des abattoirs modernes pour chaque zone ; - Installer une unité de transformation laitière ; - Mettre en place une pharmacie vétérinaire et subventionner les médicaments ; - Prendre des mesures concrètes pour le respect

<p>d'élevage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'organisation d'éleveurs ; - Service technique de proximité ; - Présence abondante de lait pendant la saison des pluies ; - Existence des partenaires, de projets et programmes - Existence d'auxiliaires d'élevage (PRODAM, PASA, PADAER, SAED, PFNAC...); - Existence de POAS ; - Existence de PAACC. 	<p>vétérinaires de qualités (déparasitant, anabot, antibiotiques etc. ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des feux de brousse ; - insuffisance de pars feux - Non respect des parcours du bétail définis dans le POAS ; - Vol de bétail ; - Difficulté d'accéder à l'aliment de bétail et cherté ; - Fréquence de plusieurs maladies animales ; -Recyclage d'auxiliaires - Insuffisance d'aliments de bétail subventionnés - Absence de véhicule de lutte contre les faux de brousse - Tarissement précoce des mares - Non-respect du plan de gestion environnemental par les transhumants - Absence d'unité de transformation laitière - Absence de campagne de vaccination - Absence de formation sur les techniques de transformation et de conservation des produits animaux - Faible introduction des races améliorées - Absence de culture fourragère - L'utilisation des médicaments de contrefaçon dans les marchés hebdomadaires et auto médication ; - Manque de formation conservation des produits animales ; - Non accès au système de financement. 	<p>des chemins de parcours du bétail défini dans le POAS ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la lutte contre les feux de brousse ; - Créer d'autres pars feux dans toutes les zones ; - Former les éleveurs en technique d'embouche et les sensibiliser davantage sur l'insémination ; - Former de manière rationnelle les auxiliaires vétérinaires pour améliorer la couverture ; - Construire des magasins de référence pour aliment de bétail ; - Organiser des foires au bétail - Appuyer le service vétérinaire en moyens logistiques ; - Lutter contre le vol de bétail ; - Former les éleveurs en technique de conservation et de transformation des produits animaux; - Mettre en place un système de financement adapté aux activités de l'élevage.
---	---	---

2.1.3. Foresterie

La commune de Oudalaye abrite deux types de forêt dont celui géré directement par elle et appartenant au domaine protégé et ceux sous la gestion du service des Eaux et Forêts et appartenant au domaine classé. Ces derniers sont au nombre de trois (03) dont deux (02) réserves de faune (Ferlo Nord : classée par le décret n° 72-346 du 02-03-1972 et Ferlo Sud :

classée par le décret n° 72-347 du 08-04-1972) et une (01) réserve sylvo- pastorale (RSP Younouféré) classé en 1952 par le Décret n°6450 du 08/04/1952.

Les réserves occupent près de 80% de la commune et recèlent une importante population faunique avec des espèces variées. Le tableau suivant donne la situation des réserves dans la commune de Oudalaye.

Tableau 11 : Les réserves dans la commune de Oudalaye

Type de forêt	Superficie en Ha	Observations
Réserve de faune du Ferlo Nord (RFFN)	487 000	Gérée par les Parcs Nationaux dont 150 000 ha appartenant au département de Podor, soit 337 000 ha situés dans les départements de Matam et Ranérou (commune Oudalaye)
Réserve de faune du Ferlo Sud (RFFS)	663 700	Gérées par la Direction des Eaux et Forêts. Une partie des 663 700 ha est située dans la commune de Vélingara Ferlo
Réserve sylvopastorale de Younouféré	49 400	
Total	1 200 100	

Source : SDEF Ranérou 2020

La réserve Nord a pour objectif la préservation des écosystèmes sahéliens fragilisés par la sécheresse et la sauvegarde des dernières populations de faune sauvage caractéristiques du domaine sahélo-saharien. C'est en 2003 que l'enclos de Katané de 100 ha y a été mis en place avec un effectif départ de 8 Oryx, 7 gazelles ndama Mhorr et plus tard en 2007, 26 gazelles dorcas. En 2018 après l'extension de l'enclos à 1200 ha, le résultat de l'inventaire donne 425 Oryx, 14 gazelles ndama, signe d'un bon comportement et d'une bonne acclimatation des Oryx mais aussi et surtout une acceptation des populations qui demandent une démultiplication de cet enclos au bénéfice des enfants.

Les ressources forestières exploitées sont les produits ligneux et les produits de cueillette. Les espèces végétales ligneuses recensées sont : Acacia Sénégal, Acacia seyal, Acacia raddiana, Combretum glutinosum, Ziziphus mauritiana, Balanites aegyptiaca, Boscia senegalensis, Adansonia digitata, Grevia bicolor, Combretum micranthum, Acacia microstachia, Pterocarpus lucens, Pterocarpus erinaceus, Anogeissus leiocarpus, Acacia nilotica, Sclerocaria birrea, Mitragyna inermis, Federbia albida, Bombax costatum, Adenium obesum, Piliostigma reticulata, Bauhinia rufescens.

En plus des produits de cueillette telle que le jujube et le pain de singe souvent commercialiser par les jeunes et les femmes, de fruits de Ziziphus mauritiana (Jabé), de

Balanites aegyptiaca (murtodé) et de Adansonia digitata (mbohé), il y a la gomme arabique (datié) et le bois mort qui peuvent bien profiter aux populations parce que bien recherchés.

De l'avis du SDEF, les ressources forestières connaissent une nette reconstitution notamment dans la partie sud de la commune du fait de l'augmentation de la pluviométrie au niveau de cette zone. Par ailleurs, l'appui des partenaires dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse avec la création et la redynamisation des comités de lutte ainsi que leur équipement en petit matériel y ont joué un rôle capital. De même des sensibilisations sur des thèmes relatifs à la protection de l'environnement ont contribué à cette situation de reconstitution de la végétation.

Du point de vu infrastructure, la commune de Oudalaye comprend l'unité pastorale de Loumbol Samba Abdoul (LSA) et le terroir pastoral d'Oudalaye contenu dans l'UP de Malandou de l'arrondissement de Wouro Sidy département de Kanel. L'UP de LSA compte 8 villages et s'étend sur 38.170 ha. Huit (08) autres UP sont mises en place par le PADAER et le PASA Loumakaf.

Des réalisations de pépinières communautaires bien réussies ont permis la plantation d'Acacia Sénégal, de Balanites aegyptiaca et de Ziziphus mauritiana mises en place en 2004/2005 par le PGIES et le PRODAM avec l'appui du service forestier pour un total de 400 ha entièrement clôturés et aujourd'hui exploitables.

En 2017/2018, un total de 467 ha de plantations est réalisé dans la commune par le PFNAC et l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) sous la supervision du secteur forestier de Ranérou Ferlo. Au même moment 100 km de pare feux sont ouverts par le PFNAC (75 km) et le PADAER (30 km). Au total au niveau de l'espace communal, le réseau de pare feu qui existe est long de 465 km.

Malgré tout, les principaux facteurs qui entravent ce secteur sont les feux de brousse, les coupes abusives et l'exploitation clandestine de charbon. Néanmoins la lutte sans relâche de ces charbonniers clandestins est poursuivie par le secteur forestier qui, a rédigé des Procès-verbaux (PV) et fait d'énormes saisies.

La commune présente des atouts importants en matière de résilience à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques. L'analyse de ce secteur montre qu'il constitue un levier stratégique pour la création de revenus pour les populations de la commune. Mais la

collecte tout comme la commercialisation des produits forestiers sont mal organisées et se pratiquent de façon individuelle et donc sans contrôle du fait de l'éloignement du secteur forestier.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR FORESTIER		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de réserves de faune du Ferlo Nord et Sud; - Présence de réserve sylvopastorale de Younoufé (49400 ha) ; - Fort potentiel de ressource forestière (exploitation produits non ligneux) ; - Existence de grandes parcelles fourragères et de reboisement avec l'appui de l'ASERGMV ; - Existence d'un réseau de pare feux (465km) ; - Intervention de plusieurs programmes, projets et ONG dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement (PGIES, PRODAM, PASA Loumakaf, PADAER, PFNAC, ANGMV , USAID/Yéllitaré) ; - Existence de 12 UP disposant de plans d'aménagement et de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation abusive des ressources forestières ; - Récurrence des cas de feux de brousse ; - Coupes abusives du couvert végétal ; - Dégradation du sol du fait de l'érosion hydrique et éolienne ; - Manque d'entretien régulier des pare feux ; - Manque d'équilibre dans les interventions des projets et programmes ; - Faible prise en compte d'actions relatives à la protection de l'environnement ; - Manque de moyens de fonctionnement des organes des UP (bureau et commissions) - Absence de conventions entre la commune, le service des Eaux et Forêts et les UP ; - Manque d'application des plans de gestion des UP ; - Manque de valorisation au niveau local des produits forestiers non ligneux ; - Manque d'organisation des filières des produits forestiers non ligneux. - Mauvaise technique de saigner des gommiers - utilisation abusive du bois mort 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse ; - Equiper les comités de lutte en petit matériel ; - Mettre en place une stratégie de lutte contre les feux de brousse à travers des sessions de sensibilisation ; - Promouvoir l'installation de nouvelles parcelles de reboisement et de fourrage avec l'appui des partenaires ; - Entretenir annuellement les pare feux ouverts ; - Favoriser les zones les plus enclavées dans le cadre de l'intervention de nouveaux partenaires ; - Renforcer les actions relatives à la préservation de l'environnement ; - Mettre en place des lignes budgétaires pour un meilleur fonctionnement des organes des UP ; - Elaborer des conventions entre la commune, le service des Eaux et Forêts et les UP ; - Mettre en place des unités de transformation des produits forestiers non ligneux au profit des femmes ; - Mettre en place des organisations en charge de l'exploitation et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux ; - Mettre en place un dispositif permanent de sensibilisation auprès des femmes sur la préservation des espèces productives de produits forestiers

	- Absence d'Unité de transformation et de conservation des produits non ligneux .	non ligneux contre les feux et les coupes abusives. - Sensibiliser, informer, éduquer et former les populations sur l'intérêt de la protection de l'environnement
--	---	--

2.1.4. Commerce et services

De par son caractère transversal, le secteur du commerce pourrait être un véritable catalyseur pour le développement de la commune. Les activités commerciales de la commune de Oudalaye sont beaucoup plus notées dans les villages proches de la route nationale 03 de par leur position stratégique. Le commerce dans la commune porte sur les denrées de premières nécessités (sucre, savon, riz, huile etc.) pour les commerçants détaillants et sur les produits Agricoles (les produits d'élevage, d'exploitation forestière, et ceux provenant des cultures céréalières et horticoles). Par ailleurs, l'existence de boutiques aux niveaux quartiers /villages assurent quotidiennement les services marchands. Les flux commerciaux sont relativement importants dans la commune et jouent un rôle prépondérant pour le développement de la zone.

Le département de Ranérou Ferlo compte une dizaine de marchés hebdomadaires (loumas) dont les cinq se trouvent dans la commune de Oudalaye. Ces loumas permettent le ravitaillement de la plupart des ménages et la commercialisation du bétail.

Tableau 12 : Présentation des marchés de la commune

Localisation des loumas	Jour des loumas
Mbam mango	Lundi
Younouféré	Samedi
Naouré	Lundi
Fourdou	Dimanche
Houdalaye	

Notons que les femmes jouent un grand rôle dans l'évolution de ce secteur. Plusieurs d'entre elles individuelles ou organisées en groupement s'activent dans le petit commerce de détails de produits divers, de produits halieutiques, de produits pastoraux et des produits forestiers non ligneux. Les revenus tirés de cette activité permettent à ces femmes d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur ménage.

Cependant, Oudalaye, à l'image des autres communes du département voit le développement du commerce être confronté à l'enclavement de la zone, l'absence de pistes de production entre les différents marchés, l'impraticabilité des pistes en hivernage occasionnant des pannes

de véhicule de transport de marchandises. Le manque d'organisation des commerçants et le défaut de formalisation de ces derniers ainsi que l'absence d'institutions financières décentralisées pour les financements des activités économiques sont également des contraintes au développement de ce secteur. En outre, il convient de signaler que la plupart des marchés hebdomadaires ne contribuent que faiblement à l'économie du département et à l'autonomie financière des collectivités territoriales donc à l'amélioration du service public local.

En termes de solutions, le secteur nécessite de grands investissements et une organisation à la hauteur de l'aspiration des populations. Pour cela, le partenariat public-privé comme alternative reste un levier qui permet à la commune d'impulser l'emploi et l'acquisition d'infrastructures de dernière génération.

TABLEAU SYNOPTIQUE COMMERCE ET SERVICES		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Position géographique stratégique (traversée par la RN3) ; - Existence de boutiquiers détaillants ; - Diversité des produits de commerce (fruits, légumes etc.) ; - Existence de 5 marchés hebdomadaires ; - Existence de marchés permanents dans la majorité des grands villages - Existence de magasins de stockage ; - Existence de produits agricoles, d'élevages et ses sous produit ainsi que de produits forestiers non ligneux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement de la commune ; - Impraticabilité des pistes en hivernage ; - Absence de moyens de transport des produits ; - Absence de commerçants grossistes ; - Insuffisance des stocks ; - Manque d'organisation et de formation des acteurs ; - La cherté des coûts de transport qui se répercute sur les prix des produits ; - Faible pouvoir d'achat des populations ; - Accès difficile au crédit ; - Absence de structures financières ; - Rareté de certains produits; - insuffisance de magasins de conservation. - Le non paiement des dettes. - absence de boutique témoin 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des pistes de production pour désenclaver certains villages ; - Appuyer l'organisation des commerçants ; - Renforcer les capacités des commerçants ; - Renforcer la surveillance des prix par le service de contrôle économique ; - Respecter la réglementation en matière de commerce ; - Faciliter l'accès au crédit ; - Incitation aux structures financières d'intervenir dans la zone ; - Construire des magasins de conservation dans chaque zone ; - Réaliser des banques de céréale ;

2.1.5. Artisanat

Malgré la présence d'un potentiel non moins important, l'artisanat évolue de manière traditionnelle et informelle dans la commune de Oudalaye. Il concerne les produits d'usage courant. On note une grande motivation au niveau des acteurs qui mettent en valeur les ressources du terroir. Les corps de métier ainsi répertoriés sont les suivants : potiers, teinturiers, tisserands, forgerons, mécaniciens, soudeurs, tailleurs, boulangers, maçons, menuisiers et cordonniers. Cet artisanat se développe surtout autour des grands villages notamment les zones où les populations ont accès à l'électricité.

Ce secteur connaît quelques problèmes dus en grande partie à l'insuffisance de formation des acteurs, le sous équipement, la difficulté d'accès au financement, la difficulté d'accès à certaines matières premières (cordonnerie) comme les peaux tannées. A ces contraintes il faut ajouter l'enclavement et la faiblesse du taux d'électrification de la commune.

Du point de vue organisationnel, les artisans de la commune ne disposent pas d'organisation professionnelle digne de ce nom. La non affiliation à la Chambre des métiers de Matam constitue un frein pour le développement et la bonne marche de ce secteur.

A bien voir, toutes ces contraintes sont sous-jacentes à un manque d'organisation de la part des artisans ce qui paralyse le développement du secteur.

Toutefois le département de Ranérou Ferlo abrite un centre de formation professionnelle qui devrait aider au renforcement de capacité de la part des acteurs. Ces contraintes auxquelles fait face l'artisanat pourraient trouver un début de solution à travers la politique de l'approche territoriale de la formation technique et professionnelle initiée et mise en œuvre par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes. L'appui pour l'accès au matériel de production, la mise en œuvre de programmes de formation technique et professionnelle et la structuration des artisans au sein d'une organisation affiliée à la chambre de métiers ont été identifiés comme solution à ces contraintes.

TABLEAU SYNOPTIQUE ARTISANAT		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Position géographique stratégique (traversée par la RN3) ; - Plusieurs corps de métiers existants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'organisations ; - Enclavement de la commune - Faible niveau de formation et de qualification professionnelle des artisans ; - Difficultés d'accès à 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une organisation locale solide ; - Renforcer la compétence des artisans ; - Créer des liens entre les artisans locaux et les chambres consulaires ;

<ul style="list-style-type: none"> - Existence de CFP à Ranérou ; - Existence de main d'œuvre et de savoir-faire local ; - Existence de certaines matières premières. 	<ul style="list-style-type: none"> certaines matières premières ; - Insuffisance d'encadrement par les structures de tutelle ; - Non affiliation aux chambres consulaires de certains artisans ; - Insuffisance de matériels et vétusté de l'existant ; - Absence d'électrification pour certains villages ; - Difficultés d'écoulement des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer à l'affiliation à la chambre des métiers ; - Inscription au répertoire des métiers ; - Appuyer en matériels les artisans ; - Faciliter l'accès au financement en rendant souple les modalités ; - Renforcer la couverture électrique ; - Mettre en place un espace d'exposition et de vente adapté aux produits.
--	---	---

2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. Transport et désenclavement

Le transport constitue un secteur clé pour le développement économique et social de commune. En effet la commune de Oudalaye est caractérisée par son enclavement et l'impraticabilité de ses pistes, notamment durant l'hivernage. La seule route bitumée est la RN3 qui relie Linguère – Matam pour un tracé de 125 km. Les pistes de production latéritique qui relie la RN3 à la Commune de Oudalaye sont les suivantes :

- ☞ RN 3 - Younouféré -Mboul Bokki pour une distance de 18 km ;
- ☞ RN 3 - Fourdou distant de 2,5 km ;
- ☞ RN 3 - Loumbol samba Abdoul distant de 3 km ;

Ces pistes sont en état de dégradation très avancée. En outre, les difficultés de transport sont aggravées par l'insuffisance de moyens logistiques. Les déplacements des populations sont pour la plupart assurés par des horaires et par des charrettes qui sillonnent les principales voies de la commune. Les populations sont exposées à un danger permanent du fait des conditions dans lesquelles s'effectue le transport (les populations voyagent avec le bétail). Les véhicules de transport qui relie cette localité à Ranérou quittent hebdomadairement et parfois occasionnellement. C'est ainsi qu'il est nécessaire de désenclaver certaines localités de la commune afin de faciliter la mobilité des populations et la commercialisation des produits agricoles.

L'enclavement d'Oudalaye fait que le bétail est plus accessible que le poisson qui est une denrée rare provenant assez irrégulièrement d'Ourossogui. Toutefois, la situation s'est un peu améliorée depuis la réalisation de la route RN3 en 2010 avec le tronçon Ranérou-Linguère.

Le transport joue un rôle important dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, le désenclavement de la commune sera également renforcé avec la construction de pistes de désenclavement dont les tracés sont précisés dans le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols de Oudalaye.

TABLEAU SYNOPTIQUE TRANSPORT ET DESENCLAVEMENT		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Commune traversée par la RN3; - Existence de 03 pistes de production; - Existence de véhicules de transport en commun, charrettes et de taxis motos ; - Existence d'horaires - Existence de POAS comme document de référence pour le tracé des pistes de désenclavement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement de la commune - Pistes en état de délabrement très avancée ; - Pistes impraticables en hivernage ; - Insuffisance des moyens de transport et d'infrastructures routières ; - Vétusté du parc automobile - Mauvaise organisation du secteur. - Pas de tableau d'indication (signalisation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir d'autres pistes de production pour désenclaver la commune ; - Réhabiliter les pistes existantes ; - Renouvellement du parc automobile de la zone ; - Appuyer l'organisation du secteur. - Créer des tableaux d'indication routière

2.2.2. Energie

L'utilisation de l'énergie répond au besoin d'éclairage et de cuisson. Les principales sources d'énergie utilisées dans la commune sont le bois de chauffe, l'électricité, l'énergie solaire et les produits pétroliers dans une moindre mesure. Le bois de chauffe, facilement accessible dans l'environnement immédiat, est utilisé par plus de 95% de la population pour la cuisson des repas, au détriment du gaz butane dont le prix est très élevé.

En ce qui concerne l'énergie électrique, sa présence est très limitée dans la commune. A l'image de tout le département de Ranérou dont le taux d'électrification est très faible avec seulement 4%, la commune de Oudalaye se distingue par la pauvreté de son réseau. Seuls les 06 villages sont couverts dont les 04 fonctionnent avec des panneaux solaires (Samba Doguél, Fourdou, Gassé Diabbé et Younouféré) et les 02 non fonctionnels en continue (Oudalaye et

Kack). Une telle situation se répercute sur le développement socioéconomique de la localité notamment en termes de perte de vigueur des activités économiques. D'autres secteurs de développement humain comme l'éducation, la santé, l'allégement des travaux domestiques sont fortement affectés par l'absence d'électricité.

Donc la couverture parfaite en électricité des villages qui en disposent et l'extension de l'électrification des autres villages de la commune non desservies auraient un effet réel dans le processus de développement par la transformation de la vie des populations. Ils existent cependant des atouts et potentialités (soleil en abondance, vent, biomasse...) qui, utilisés à bon escient pourraient permettre le développement d'autres sources d'énergie notamment les énergies renouvelables l'énergie éolienne, l'énergie solaire et hydroélectrique, et réduiraient, la forte demande non satisfaite. Vu l'étendu de la commune, une large promotion de l'énergie solaire pourrait permettre selon les populations l'éclairage des maisons dans certains villages et de certaines infrastructures sanitaires, éducatives, et culturelles.

L'émergence du secteur énergétique est aujourd'hui une préoccupation majeure dans toutes les collectivités car ces dernières deviennent de plus en plus conscientes de l'impact que le développement de ce secteur peut avoir sur tous les autres.

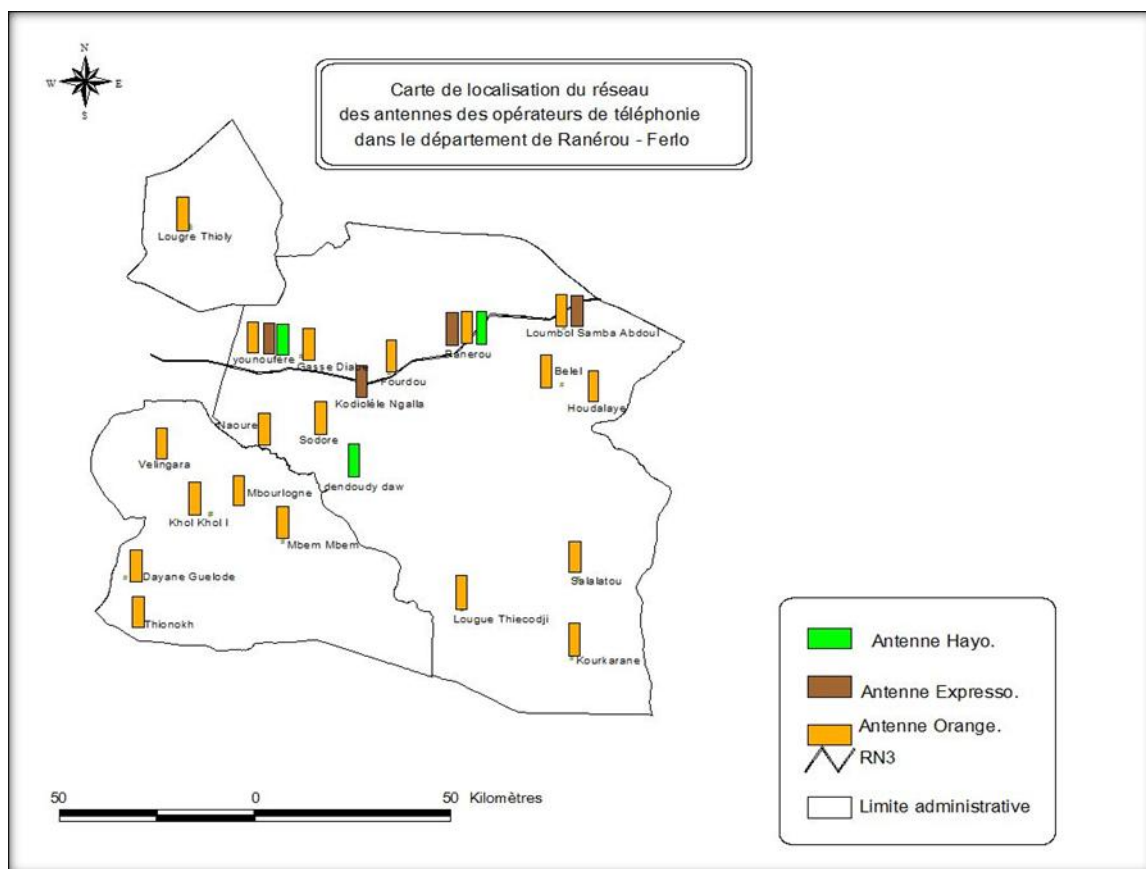
TABLEAU SYNOPTIQUE DU SECTEUR DE L'ENERGIE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence du réseau électrique; - Existence de panneaux solaires ; - Existence de soleil, vent, biomasse... ; - Utilisation du bois mort et du bois de chauffe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non électrification de certains gros villages ; - Difficultés d'accès aux autres sources d'énergie (pétrole, gaz etc.) pour les ménages ; - Difficultés d'exploitation du potentiel énergétique ; - Insuffisance des panneaux solaires et cherté des installations ; - Déforestation assez poussée à cause de la recherche de bois morts ; - Entrave aux activités économiques liées à l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Electrifier les gros villages - Améliorer la qualité du service de distribution du courant électrique dans la commune ; - Faciliter l'accès aux autres sources d'énergie (pétrole, gaz etc.) pour alléger les corvées des ménagères ; - Electrifier par le solaire certains villages excentrés - Augmenter les panneaux solaires et réduire les coûts d'installation - Promouvoir l'électrification des infrastructures publiques par les énergies renouvelables.

2.2.3. Postes, télécommunication et services financiers

En matière de télécommunications, il convient de souligner le faible état de développement de ce secteur au niveau de la commune de Oudalaye.

Comme atout on peut cependant souligner l'existence de réseau téléphonique dans la commune, même si ce dernier est très faible et quasi inexistant dans beaucoup de village. Par rapport au réseau de téléphonie mobile, support de communication incontournable, il importe de préciser que la commune est couverte par le réseau Orange et dans une moindre mesure par les réseaux Hayo et Expresso.

Graphe 07 : la carte de localisation du réseau d'antennes téléphonique du département



Cependant, la couverture du réseau de communication est très limitée. Le réseau Expresso n'est plus disponible une fois qu'on quitte les établissements humains situés au bord de l'axe routier Linguère – Ranérou – Matam, encore que cet axe n'est pas couvert de manière universelle. En ce qui concerne le réseau Orange sa couverture est disparate même si elle est présente au moins dans le chef lieux de commune.

La faiblesse de la couverture électrique fait que l'accès à internet est également très limité dans la commune. Par conséquent, ce cadre n'offre que peu d'opportunité infrastructurelle

(salle informatique, couverture Wifi...) à la population à l'ère des technologies, de l'information et de la communication.

Les émissions de télévision de certaines stations (RTS1, WALF TV, 2stv, TFM...) sont peu accessibles au niveau de la commune. S'agissant des fréquences radio, on peut souligner l'accès plus facile aux radios locales par rapport à celles nationales qui se trouvent éloignées.

En ce qui concerne les services financiers, les populations ont des besoins énormes en matière de crédit. Elles y ont recours de manière fréquente. En effet, la majeure partie des GPF ont au moins une fois contracté un crédit. Cependant, il est à souligner qu'aucune institution financière, offrant des services de transactions financières ou d'épargne et de crédits, n'est implantée dans la commune ; ce qui constitue une sérieuse contrainte pour les populations qui sont obligées de recourir aux services financiers proposés par celles qui sont présentes à Matam, Ranérou ou Ourossogui.

Ce secteur à caractère transversal présente quelques atouts, à savoir l'existence de systèmes d'épargne traditionnelle (tontines) souvent initiés par les femmes dans le cadre de leurs organisations de base et une communauté assez importante d'émigré et d'agro-pasteurs. Une amélioration du système financier passera par : favoriser l'environnement pour accueillir des structures de financement et faciliter leurs installations, mais aussi un dialogue permanent entre les acteurs, permettra de sortir de l'ornière et d'envisager son développement par le canal du système financier.

TABLEAU SYNOPTIQUE POSTES TELECOMMUNICATION ET SERVICES FINANCIERS		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'opérateurs dans la zone (Orange, Hayo et Espresso) ; - Emissions de télévision de certaines stations (RTS1, WALF TV, 2stv, TFM...) - Disponibilité de radios nationales ; - Existence d'une forte demande en crédit - Existence de GIE, GPF, communauté et 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de couverture réseau ; - Perturbation du réseau téléphonique surtout en hivernage ; - Faible taux d'électrification dans la commune ; - Inexistence de radio communautaire ; - Faible accès au TIC ; - Absence d'institutions financières ; - Eloignement des institutions de crédit ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une plaidoirie au niveau des opérateurs à étendre leurs réseaux dans la commune ; - Renforcer la qualité technique du service de téléphonie ORANGE, Hayo et Espresso ; - Faciliter l'accès aux TIC ; - Former des jeunes sur les technologie de l'information et de la communication ; - Créer une radio communautaire - Inciter les structures financières à intervenir dans la

d'agro-pasteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès au crédit pour les femmes et les producteurs ; - Difficultés de trouver des garanties pour l'octroi de crédit - Manque de formation aux femmes en entrepreneuriat et gestion ; - Manque de réseau de transfert d'argent. 	commune ; <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au crédit aux femmes et producteurs ; - Former les femmes en entrepreneuriat et gestion ; - Renforcer le système de solidarité par la formation, l'équipement et renforcement financier.
------------------	---	--

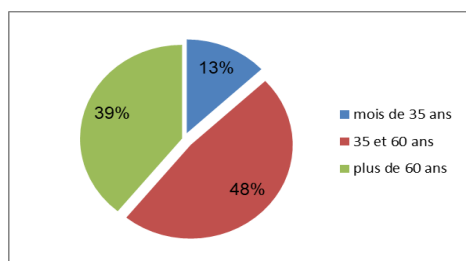
III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. Profil des élus

L'actuel conseil municipal de Oudalaye est issu des dernières élections locales de Juillet 2014. Il est composé de 46 conseillers dont 20 femmes et 26 hommes. Les 46 conseillers sont répartis selon les catégories socioprofessionnelles suivantes : les ménagères (15), les éleveurs (13), les commerçants (11), transporteur (02) et les autres composés de (02) alphabétiseurs d'un maître coranique d'un enseignant et d'un artisan. Le conseil municipal est fortement dominé par les éleveurs. La majorité des conseillers sont à leur premier mandat (24) néanmoins beaucoup d'élus ont fait au moins deux mandats (14). La commune fonctionne avec deux organes : un organe délibérant (conseil municipal) et un organe exécutif (le bureau municipal) composé du maire et ses deux adjoints dont une femme.

Les membres du conseil municipal sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans. Dans le conseil municipal de Oudalaye, on note une forte représentation des femmes (20) sur les 46 membres même si la loi sur la parité n'est pas respectée et une faible représentation des jeunes avec seulement 06 conseillers.

Graph 8 : Répartition des élus par tranche d'âge



Du point de vu instruction : 80% des conseillers sont non instruits, 02 % niveau primaire, 02% niveau supérieure et les autres sont alphabétisés. Cette situation pose un réel problème de

compréhension et de maîtrise des textes et lois régissant le fonctionnement des collectivités locales ; ce qui n'est pas sans conséquence sur la performance de la collectivité locale.

3.2. Dispositif de bonne gouvernance

Le dispositif de bonne gouvernance s'appuie sur les modalités par lesquelles le conseil municipal assure la gouvernance des affaires publiques locales et le niveau d'implication des différents acteurs (populations, partenaires au développement, représentant de l'Etat, services techniques déconcentrés).

Le fonctionnement du conseil municipal repose sur la tenue de réunions : les sessions ordinaires (quatre fois l'année) et les sessions extraordinaires sur la demande du Maire, avec toutefois une plus grande régularité des sessions budgétaires. Les autres sessions statutaires se tiennent de manière irrégulière. Le conseil municipal fonctionne avec des commissions techniques. Il en a créé à son sein onze (11) notamment pour le suivi de la mise en œuvre des compétences transférées. Ces commissions permettent aux conseillers de participer à la gestion des affaires locales et de prises de décisions. Ces commissions techniques de la commune de Oudalaye sont :

- ☞ Commission domaine ;
- ☞ Commission hydraulique et élevage ;
- ☞ Commission santé et action sociale ;
- ☞ Commission éducation et culture ;
- ☞ Commission environnement et gestion des ressources naturelles et habitat
- ☞ Commission coopération décentralisée et développement local ;
- ☞ Commission jeunesse et sport ;
- ☞ Commission marché et fourrière ;
- ☞ Commission surveillance des travaux de la collectivité territoriale ;
- ☞ Commission nettoyage ;
- ☞ Commission finance.

Le bureau exécutif de la commune est composé de trois (3) membres : le maire et ses deux adjoints élus parmi ses membres sachant lire et écrire dans la langue officielle pour un mandat de 5 ans. Le service administratif est composé d'un secrétaire municipal, d'un agent de l'état civil appuyé par deux agents de sécurité de proximité (ASP), d'un surveillant comptable, de deux (02) agents administratifs, huit (08) gardiens ou agents subalternes. Ces personnes assurent le fonctionnement permanent de l'administration municipale. Le maire est l'organe exécutif de la commune et ordonnateur des dépenses. Il est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements (sous la supervision de l'Autorité de la circonscription administrative dépendante), de l'exécution des mesures de police et des décisions prises par l'autorité administrative, ainsi que la tenue de l'état civil. Il représente la commune et assure les missions d'exécution des délibérations du conseil municipal de représentation de la collectivité locale devant les juridictions.

3.3. Gouvernance budgétaire

Le tableau ci-dessous illustre le budget de la commune durant ces trois dernières années, les grandes masses financières se présentent comme le montre le tableau suivant.

Tableau 13 : Evolution du budget de la commune entre 2017 et 2019

ANNÉE	TOTAL DES RECETTES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS)			TOTAL DES DÉPENSES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS)		
	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	%	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	%
2017	238 174 014	89 000 000	37,36	238 174 014	21 000 000	08,82
2018	292 834 086	56 000 000	19,12	292 834 086	22 000 000	07,51
2019	284 222 510	83 000 000	29,20	284 222 510	23 000 000	08,09
Total						

Source : Conseil municipal, enquêtes PDC 2020

Le budget de la commune de Oudalaye a connu une hausse entre 2017 et 2019, il oscille d'une année à l'autre à cette période. Pour chaque année, la prévision des recettes est deux à trois fois plus importante que la réalisation de recettes. Les dépenses sont très faibles car chaque année une proportion qui ne dépasse pas 10% des prévisions. Ce qui démontre encore une fois de plus que le conseil a du mal à maîtriser ses ressources financières et budgétaires. Les ressources proviennent des fonds de concours qui ont permis la réalisation comme les autres années d'infrastructures et d'équipements dans le domaine surtout des services sociaux. Les ressources propres sont vraiment très minimes. La faiblesse de ces ressources propres qui tourne autour de 04% des recettes totales venant la plupart des taxes, ne favorise guère une

bonne prise en charge des besoins de renforcement et d'entretien des infrastructures et équipements sociaux mais surtout des initiatives de développement économique viable.

3.4. Performances de la commune

La commune de Oudalaye a totalisé 57 points sur 100 possibles dans la grille d'évaluation de performance du PNDL. Ce qui lui vaut la mention de Moyenne Performance comprise entre 50 et 59 selon les trois domaines d'évaluation. Elle a obtenu une note globale de 16/20 dans la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations. Cette bonne performance est due à l'accès aux services sociaux de base et à la promotion du développement économique local. En effet, le fort taux de réalisation des dépenses prévues en infrastructures et équipement de santé, la sensibilisation sur le SIDA, l'existence d'un plan annuel d'investissement et le bon taux de services de la mairie intégrant l'accès des personnes à mobilité réduite (hôtel de commune, bureau du maire, service d'état civil, autres services de la mairie...) déterminent cette performance.

La faible performance 45,6% de la commune dans la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune s'explique par une mauvaise gestion administrative se traduisant par le non tenu régulier des réunions de commission, le non respect du délai de vote du compte administratif (avant le 1er Octobre de l'année suivant exécution du budget concerné), l'inexistence d'un plan annuel de travail, d'un manuel de procédure et d'un système de suivi-évaluation.

Au niveau du domaine 2 qui est la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales elle a obtenu une note de 15/23 soit 65,2% ce qui implique une assez forte implication des populations dans les affaires municipales. Cependant des efforts sont surtout à faire dans le cadre institutionnel de la participation et accès à l'information ainsi que dans la gestion administrative, technique et fiduciaire.

3.5. La gestion foncière

La gestion du foncier de la commune de Oudalaye se fait conformément à la législation en vigueur. En effet, la commune est compétente pour la gestion du domaine national. La gestion domaniale se fait essentiellement à travers les affectations de terrains à usage d'habitation et à usage agricole. Ainsi, il existe une commission domaniale qui se charge de mener les enquêtes appropriées avant toute délibération. Toutefois la gestion foncière de la Commune est tributaire d'une forte implication du pouvoir coutumier. Les terres appartiennent aux

premiers occupants qui les transmettent de générations en génération à leurs descendants. La commune dispose d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) comme outil d'harmonisation de l'occupation spatiale.

3.6. Les partenaires de la commune

Tout comme autres partenaires et pas les moindres, il y a l'ARD et le CADL bras techniques de la commune. Présentement le CADL comprend outre son chef, l'agent des eaux et forêts et l'agent technique d'élevage. La modicité des moyens logistiques est un facteur bloquant pour les déplacements dans une zone aussi enclavée. La Commune de Oudalaye compte beaucoup de partenaires qui interviennent dans des domaines divers et variés comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 14: Partenaires de la commune et leurs domaines d'intervention

Programmes/ Projets /ONG	Domaines d'intervention
PFNAC	Promotion d'une Finance Novatrice et d'Adaptation Communautaire dans les Communes autour des Réserves Naturelles Communautaires du Sénégal
PADAER	Construction de parcs à vaccination Mise en place de l'Unité Pastorale Réalisation en cours du forage et château Construction de magasins d'aliments bétail
AVSF	Mise en place d'UP et parcs à vaccination Renforcement de capacités, Construction de magasins d'aliments bétail
FAO	Approche par champs d'écoles agropastorales (CEAP) prévue dans toutes les UP
HEIFER	Lutte contre la faim, la pauvreté et la dégradation des terres
BRACED	Aménagement de mares, renforcement des capacités des auxiliaires d'élevage, construction de magasins d'aliments bétail
EGEB	Construction de magasins d'aliment bétail Animation et renforcement de capacités dans les UP de AVSF, Aménagement de mare Construction de case de santé, agence d'exécution de BRACED
PUDC	Infrastructures rurales (Hydraulique et pistes de production)
DRIARS	Construction de centre agrobusiness Ouverture de piste de production
CHINE FUND	Cases de santé
USE/PRN	Nutrition et suivi pondéral
ACF	Nutrition
TOSTAN	Sensibilisation sur la Démocratie, les droits humains, l'hygiène et la santé.

USAID ACCES	Eau- hygiène et Assainissement
P2RS Sénégal	Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel -Composante Sénégal
PRODAM	Elevage/ infrastructure pastorale
PRAPS	Elevage
PGIES	Réalisation de pépinières communautaires

TABLEAU SYNOPTIQUE GOUVERNANCE		
Potentialités/ Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> - Existe d'un dispositif de bonne gouvernance - Une bonne représentation des femmes au sein du conseil municipal (20 sur les 46 conseillers ; - Existence d'une commission technique pour chaque volet ; - Participation citoyenne effective aux affaires locales ; - Assistance technique de structures (ARD, STD, etc) ; - Intervention de beaucoup de partenaires techniques et financiers ; - Existence de plan communal d'action et d'adaptation aux changements climatiques ; - Existence de PDC en cour d'élaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non maitrise des textes et lois sur la décentralisation par les élus; - Faible appropriation de l'acte III ; - Faible niveau d'étude de certains conseillers ; - Taux élevé d'analphabétisme des conseillers (80%); - Manque de formation des élus; - Faible présence des jeunes (seulement 06 conseillers) ; - Déficit de communication du conseil municipal ; - Faible fonctionnement de certaines commissions techniques ; - Manque de sources de revenus pour la commune ; - Difficultés de recouvrement et faiblesse des impôts et taxes ; - Faible exploitation de la coopération décentralisée en vue de promouvoir le DEL ; - Absence de mécanisme d'adaptation et d'atténuation des effets liés aux changements climatiques. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités des élus sur la maitrise des textes et lois sur la décentralisation et DL ; - Former les élus sur l'enjeu de l'acte III ; - Renforcer les capacités des élus et agents municipaux à travers les formations ; - Impliquer les jeunes dans la gestion des affaires locales ; - Sensibiliser les élus sur leurs rôles et leurs attributions ; - Elaborer des plan d'action pour les commissions techniques ; - Inciter les commissions à dérouler leur plan d'action ; - Former et mettre en place un mécanisme de Suivi-Evaluation des projets et programmes qui intègrent une cartographie des interventions ; - Redynamiser le comité de fiscalité locale ; - Organiser des campagnes de sensibilisation et de communication sur la citoyenneté fiscale locale ; - Mettre en place un mécanisme d'adaptation et d'atténuation des effets liés aux changements climatiques (se référer au PAACC).

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

1.1 Vision de développement de la Commune à long terme

La volonté de résolution des problèmes de développement identifiés à OUDALAYE à travers le diagnostic participatif a amené les populations à définir leur vision dans 5 ans. Une vision qui s'inscrit dans la durée et qui va au-delà d'un mandat électoral et arrimé aux orientations du PSE à travers l'axe 1 et l'axe 2. Elle est formulée comme suit: **«UN TERRITOIRE PORTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIF, BASE SUR UNE VALORISATION DES POTENTIALITES AGROSILVOPASTORALES ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DANS UN CONTEXTE DE PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA SOLIDARITE»**. La réalisation de cette vision passera nécessairement par l'atteinte d'objectifs institutionnels liés au système de gouvernance territoriale et d'objectifs de développement liés à la satisfaction des besoins des populations.

1.2. Axes stratégiques articulés au PDD et PSE

En vue de matérialiser cette vision, trois (3) axes stratégiques ont été définis et guideront les initiatives à prendre pour la traduire en actions et résultats tangibles au profit des populations. Il s'agit de :

- * Axe 1 : Promotion d'une économie intégrée porteuse de croissance inclusive et durable;
- * Axe 2 : Promotion du développement humain durable ;
- * Axe 3 : Gouvernance locale, participation citoyenne, partenariat et développement durable.

Les nombreuses potentialités que possède la commune en termes : de ressources humaines, de terres aptes pour l'agriculture dans son sens large, l'élevage, la foresterie permettent de bâtir un développement durable des différents secteurs réduisant ainsi le chômage des jeunes.

II. CADRE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)

2.1. Axe1 : Promotion d'une économie intégrée porteuse de croissance inclusive et durable

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS
Bâtir une forte filière agro pastorale	Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles	Mettre à la disposition des populations des semences, intrants, et pesticides à temps. Faciliter l'accès des producteurs aux intrants et semences de Qualité pour améliorer les rendements
		Favoriser les achats groupés pour certains intrants et matériels agricoles (Semoire, Arra etc)
		Equiper les producteurs en matériels modernes
		Acquérir de 8 tracteurs
		Mettre en place une unité de transformation et de conservation des produits agricoles. Mettre en place des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles
	Promouvoir la production de semences certifiés et adaptés	Construction de 8 magasins de stockage des produits agricoles.
		Inciter à la création d'organisation de producteurs de semences
		Mettre en place un programme de multiplication de variétés de semence à cycle court (Mil 20t ; mais 20t , sorgo 20t, niébé 10t , Gombo, Oseille, pastèque, Nadio)
		Construire et équiper un centre de triage
	Améliorer la productivité et la maîtrise de l'eau	Assurer la formation continue et l'accompagnement des producteurs de semences
		Développer des points d'eau (bassins de rétention, marigots, mares) pour les productions horticoles (se référer au POAS pour les mares) Aménager 20 bassins de rétention
	Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Désensabler 9 mares
		Mettre en place une ligne de crédit pour faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles Mettre en place un système de financement adapté aux activités agricoles
		Mettre en place un fonds d'assistance à la communauté en cas de calamités naturelles (fréquence des attaques des crickets et oiseaux granivores)
	Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs	Diligenter et faciliter la souscription à la ligne de crédit de la Banque Agricole
		Organiser des séances de renforcement sur l'encadrement technique des producteurs
		Organiser des formations thématiques sur les techniques culturales améliorées au profit des producteurs
		Former les femmes sur les techniques modernes de transformation des produits locaux
		Organiser des séances de renforcement sur l'encadrement technique des producteurs
	Aménager et équiper un périmètre polyvalent au bord de chaque point d'eau pérenne (forage +	

		antenne)
	Renforcement de capacités des maraîchers	Appuyer les acteurs en intrants et matériel de production
		Former les acteurs sur les techniques de productions, de transformation et de conservation des produits maraîchers
		Appuyer les acteurs en intrants et matériel de production
		Plaidoyer pour la réduction du coût de l'eau destiné au maraichage
	Renforcer les infrastructures et équipements pastorales	Construire des aires abattage (8) par zone)
		Construire et équiper 7 postes vétérinaires
		Mettre en place 8 pharmacies vétérinaires
		Prendre des mesures concrètes pour le respect des chemins de parcours du bétail définis dans le PAOS
		Réhabiliter 600 km de paires feux existants
		Aménager 800 km nouveaux paires feux selon les tracés indiqués dans le POAS
		Construire et équiper (solaire) 8 unités de transformation et de conservation de produits laitiers
		Construire (50) parcs à vaccination ;
		Réhabiliter (10) parcs à vaccination vétustes;
		Former les éleveurs en techniques de conservations et de transformation des produits animaux
	Acheter 32 tricycles frigorifiques plus accessoires pour la collecte produits laitiers au niveau des zones	
	Densifier le maillage des forages pastoraux tout en diversifiant les sources d'abreuvement du bétail	Créer de nouveaux 10 forages pastoraux au niveau des zones
		Améliorer la gouvernance des installations hydrauliques pour assurer la pérennité du service
	Améliorer l'accès et la disponibilité de l'alimentation du bétail	Construire 8 magasins de stockage et de vente d'aliment de bétail
		Organiser des campagnes de sensibilisation sur la pratique de la culture fourragère et appuyer les acteurs sur la création de réserves
		Restaurer les pâturages dégradés par des mises en défens ou Ensemencement
		faciliter l'accès a l'information sur les produits subventionnés
		Récupérer et vendre la paille issue des entretiens et ouvertures nouvelles des paires feux
		Encourager la constitution de réserves fourragères (cultures fourragères, fauches, résidus de récoltes, jachère, réserves de fauche)
	Améliorer la santé	Sensibiliser les acteurs sur la vaccination du

	animale	cheptel
		Identifier et former des auxiliaires vétérinaires dans la commune
		Faciliter l'accès aux médicaments en les subventionnant
		Renforcer les moyens logistiques du service vétérinaire
		Renforcer la surveillance sur la qualité des médicaments en circulation
		Veiller sur la disponibilité de médicaments de qualité au niveau des officines
		Inciter l'installation de 2 pharmacies vétérinaires privées dans la commune
	Améliorer les performances zootechniques des animaux	Mettre en place un programme d'insémination artificielle et de prise en charge du bétail inséminé
		Sensibiliser les éleveurs pour une adhésion massive aux programmes d'insémination artificielle
		Multiplier les programmes d'insémination artificielle des vaches locales avec un suivi régulier
	Promouvoir l'amélioration génétique des races locales	Vulgariser les nouvelles techniques de stabulation des animaux
		Introduire des races améliorées (l'intensification de l'élevage bovin, ovin et caprin) au niveau des ménages éleveur
	Respecter les zones de pâturages et couloirs de passage du bétail,	Informé et sensibiliser sur les dispositifs définis dans le POAS pour le respect des parcours de bétail
	Lutter contre la divagation des animaux	Mettre en application les dispositions des POAS
	Renforcer les capacités des acteurs	Redynamiser les Unités pastorales (UP)
		Renforcer l'encadrement et la formation des éleveurs
	Promouvoir la commercialisation des produits d'élevage	Organiser et redynamiser les circuits d'approvisionnement et de Commercialisation
		Aménager une place pour un foirail
	Appuyer la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	Veiller au strict respect des tracés définis dans le POAS
		Créer et faire fonctionner un cadre de concertation Mairie, Eleveurs, agriculteurs et autres acteurs
Renforcer la sécurité du bétail	Identifier et installer des points de surveillance et de contrôle sur les axes du mouvement du bétail	
	Encourager la souscription d'assurance vol de bétail	
	Encourager l'identification et le traçage des	

		animaux avec puce électronique	
	Faciliter l'accès aux crédits adaptés à l'élevage	Plaidoyer pour la mise en place d'un système de financement des activités pastorales (politique de crédit en termes de montants, de taux d'intérêt)	
		Mettre en place un fond destiné au crédit d'élevage	
		Construction et équipement de 8 chambres froides	
		Achat de 8 camions frigorifiques	
Valoriser les autres secteurs économiques	Assurer la préservation et la gestion durable des forêts et des ressources forestières	Organiser des campagnes de sensibilisation pour réduire les feux de brousse	
		Mettre en place, former et redynamiser des comités de lutte contre les feux de brousse	
		Sensibiliser, informer, éduquer et former les populations sur l'intérêt de la protection de l'environnement	
		Renforcer les structures de gestion et de protection en moyens et équipements adéquats	
		Ouvrir 800 km de pare-feux	
		Prendre en charge l'entretien du réseau de pare-feu existant au niveau du budget	
		Renforcer la lutte contre les défrichements anarchiques	
		Sensibilisation sur les méfaits de la surexploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre	
		Protéger et réintroduire les espèces endémiques en voie de disparition	
		Mettre en place 800 ha de mise en défends assistée	
			Actualiser, élaborer et mettre en œuvre les plans d'Aménagement et de gestion participatifs (UP, RBF, Forêts Classées et Réserves sylvopatorales)
		Créer des activités de régénération de la forêt dégradée	Mise en service des pépinières communautaires de reboisement du PUDC (04) existantes et créer 24 autres au niveau des points d'eau.
			Organiser et appuyer chaque année de vastes campagnes de reboisement par des opérations de plantations massive et linéaire
			Mettre un dispositif de suivi des opérations de reboisement
		Améliorer les conditions d'exploitation des espèces fruitières forestières	Renforcer l'organisation des exploitants
			Former les exploitants sur les bonnes techniques d'exploitation
		Renforcer le professionnalisme des artisans	Mettre en place une organisation locale solide
			Renforcer les capacités techniques et organisationnelles (Création de GIE par corps de métiers) des artisans
			Favoriser l'inscription des artisans dans le répertoire des métiers

		Faciliter et encourager l'adhésion des artisans à la chambre des métiers
	Promouvoir le développement d'infrastructure d'appui à la production et à la commercialisation	Ouvrir un magasin d'approvisionnement en matières premières Créer une maison de l'outil Privilégier l'expertise locale dans l'attribution de marchés publics
	Renforcer l'offre et les capacités des artisans	Renforcer la couverture électrique Appuyer à la formation en entrepreneuriat et création d'entreprises Mettre en place un fonds de promotion de l'artisanat
	Promouvoir la valorisation, la vulgarisation et la commercialisation des produits artisanaux	Favoriser la participation des artisans aux foires des grands centres urbains Créer des espaces d'exposition Organiser un mini foire chaque année dans la commune
	Création et valorisation de sites culturelles et touristiques	Mettre en place un foyer socio-culturel Promouvoir le patrimoine culturel, touristique et artistique de la zone Moderniser les sites religieux Plaidoyer pour l'exploitation touristique de la réserve de Katané Valoriser les lieux de cultes et de sites religieux Créer des infrastructures touristiques (Hôtels, campement de chasse) Moderniser les sites religieux
	Lutter contre les pratiques commerciales illicites	Sensibiliser les populations sur les dangers économiques et sanitaires des produits de la contrebande Sensibiliser pour le respect de la réglementation en matière de commerce
	Lutter contre les pratiques commerciales illicites	Sensibiliser les populations sur les dangers économiques et sanitaires des produits de la contrebande Sensibiliser pour le respect de la réglementation en matière de commerce
	Définir et mettre en œuvre une stratégie de régulation des prix des denrées de premières nécessités	Appuyer la mise en place d'un Bulletin d'informations et de veille économique et commerciale Incitation aux structures financières financières d'intervenir dans la zone Réaliser (8) banques de céréales Favoriser l'implantation de magasins de référence
Renforcer le dynamisme des secteurs d'appui à l'économie locale	Redynamiser le secteur du transport	Renouvellement du parc automobile Construire 06 gares routières Redynamiser le cadre d'échange des acteurs Sensibiliser des acteurs au respect de la réglementation Fixer des tarifs selon les itinéraires de façon

		consensuelle
Corriger les disparités d'accès à l'électricité		Etendre le réseau électrique de la SENELEC dans les zones desservies
		Redynamiser le réseau électrique existant
Corriger les disparités d'accès à l'électricité		Etendre le réseau électrique de la SENELEC dans les zones desservies
		Redynamiser le réseau électrique existant
Promouvoir les énergies renouvelables		Electrifier par le solaire certains villages excentrés
		Augmenter les panneaux solaires et réduire les couts d'installations
		Mettre en place un programme d'énergie solaire pour renforcer le secteur
		Promouvoir l'utilisation du solaire dans les infrastructures et édifices publique de la commune
Faciliter l'accès à l'information et à la communication		Installer une station de radio Communautaire
		Former les jeunes sur mes métiers de l'information et de la communication
		Plaidoyer pour l'installation des antennes ORANGE, FREE, HAYOO et Espresso dans toutes les zones
Accroître l'accès à l'interne		Installer le réseau ADSL dans tous les grands villages de la commune
Favoriser l'implantation des structures financières dans la commune		Favoriser l'implantation de Mutuelle d'Epargne dans la commune
		Créer un environnement de concurrence pour l'accueil de structures de financement
		Appuyer l'installation de structures
Faciliter l'accès aux crédits		Former les femmes et les jeunes en entrepreneuriat et Gestion
		Mettre en œuvre un programme d'octroi de crédits adaptés aux besoins et capacités des femmes
Promouvoir les caisses d'épargne et de crédit		Favoriser la création de caisses d'épargnes et de crédit dans toutes les zones

2.2 . Axe 2 : Promotion du développement humain durable

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS
Renforcer les infrastructures sociales de base et les conditions d'offre et d'accès aux soins de santé	Renforcer le cadre d'apprentissage du développement intégré de la petite enfance	Construire et équiper 04 CTP
	Mettre en place des infrastructures et équipements scolaires au niveau primaire	Construire et équiper 25 salles de classe
		Construire et équiper 15 daaras moderne

Améliorer la qualité et l'offre éducative	Construire et équiper une salle informatique dans tous les CEM
	Sensibiliser les parents sur le maintien des enfants à l'école, les mariages et grossesses précoces.
	Faire le plaidoyer pour augmenter le nombre d'enseignant
	Achat de manuel pour compléter le gap au primaire
	Doter tous les écoles de l'internet
	Clôturer les 32 écoles primaires
	Construire les latrines pour 25 écoles
	Adduction d'eau pour 33 écoles
	Doter toutes les écoles de l'énergie solaire ou électricité
	Acquisition de 4385 tables bancs
	réparer environ 1161 table bancs
Accroître l'accessibilité à l'enseignement moyen secondaire	Mettre en place des cantines scolaires dans toutes les écoles et prendre en charge le personnel pour faciliter de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves
	Construire 02 CEM
	Construire un Lycée d'enseignement général
Faciliter l'offre et l'accès à l'alphabétisation des femmes	Plaidoyer pour les modules électromécaniques (forage) au niveau du CFP de Ranérou
	Créer au moins 58 classes d'alphabétisation dans la commune et élaborer un programme
Renforcer la gestion des établissements	Mettre en place un programme post-alphabétisation
	Renforcer la sécurité au niveau des écoles
Renforcer et moderniser les équipements dans les collèges	Redynamiser les comités de gestion des écoles
	Construire et équiper des salles informatiques et bibliothèques dans tous les collèges de la commune
Renforcer les activités de sensibilisation sur la migration et de préservation de l'environnement	Construire et équiper des salles informatiques et bibliothèques dans tous les collèges de la commune
	Mettre en place des activités éducatives sur les changements climatiques
Améliorer l'environnement des établissements franco arabe et des daaras	Mettre en place des activités éducatives sur la migration
	Renforcer les moyens des unités d'enseignement arabo coranique
	Sensibiliser les maitres coraniques pour l'introduction de l'apprentissage des métiers porteurs dans les daaras
Corriger les disparités et renforcer les infrastructures et équipements de santé	Construire 4 postes de santé
	Construire 4 cases de santé
	Eriger 02 cases de santé de en poste (car polarisant villages)
	Doter tous les postes de santé d'ambulances médicalisés pour les évacuations sanitaires
	Réparer les ambulances d'Oudalaye et Salalatou
Renforcer le plateau technique et le personnel	Plaidoyer pour l'affectation de personnel technique complémentaire

	médical des structures Sanitaires	Appui en médicaments suffisants aux postes de santé
		Renforcer la sensibilisation pour l'adhésion des populations aux mutuelles de santé
	Améliorer la santé maternelle et infantile (SMI)	Encourager les accouchements dans les structures de santé
		Sensibiliser les femmes sur l'importance des visites prénatales
		Sensibiliser les populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois
		Offrir à tous les enfants de 0 à 59 mois le paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage utilisation des moustiquaires, planning familiale...)
	Renforcer les capacités des acteurs de santé à la base	Renforcer les capacités des comités de développement sanitaire (CDS)
		Construire des logements pour le personnel étatique.
		Assurer la formation technique continue du personnel communautaire
		Renforcer les stratégies de communication au niveau des postes de santé
	Renforcer la gouvernance des structures de santé	Appuyer les comités de développement sanitaire (CDS)
		Mener des activités de reboisement au niveau des postes de santé
	Renforcer la prise en charge des questions nutritionnelles dans la commune	Construire et équiper 08 des centres de renforcement nutritionnel
		Sensibiliser les populations pour une alimentation équilibrée
		Renforcer et motiver le personnel communautaire
		Mettre en place des centres d'alimentation communautaire (produits alimentaires locaux)
Renforcer l'équipement des infrastructures sanitaires		
Promouvoir l'accès aux ressources et facteurs de production des groupes vulnérables	Renforcer la prise en charge et l'autonomisation des couches vulnérables	Renforcer l'organisation de personnes vivantes avec un handicap
		Sensibiliser les populations par rapport à la prise en charge des indigents et des personnes handicapées
		Acquérir des appareils et autres matériels pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap (Chaises roulantes, béquilles)
		Appui à l'allègement des travaux et à l'autonomisation des femmes (50 Moulins achetés)
		Financer les personnes vivants avec un handicap porteuses de projets
		Appuyer financièrement la prise en charge sanitaire des talibés et cas sociaux

	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Appuyer les PV à monter des projets économiques Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du genre Affecter des terres aux organisations féminines pour la réalisation d'activités économiques
Renforcer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un cadre de vie sain et adapté	Renforcer la couverture des besoins en eau potable	Construire et équiper d'autres forages dans les localités desservies 4 zone Dendoudie dow, 2 Nawré, 1 Nbam pouré, 1 Zone Salalatou.
		Construction de deux forages par le PUDC en cours à Gassé Diabé et Yawara diéri
		Terminer le fonçage du forage
		Densifier les réseaux d'adduction d'eau, augmenter les antennes et abreuvoirs aux niveaux des forages existant.
		Construire des puits modernes pour suppléer l'absence de forages dans certaines zones
		Renforcer les capacités des ASUFOR (gestion)
		Renforcer le suivi et l'accompagnement des ASUFOR pour leur autonomie de gestion, le transfert de la gérance et de la maintenance en vue de garantir la pérennité du service d'approvisionnement en eau potable
		Mettre en place un organe inclusif pour l'étude, la fixation et l'harmonisation du tarif de l'eau ;
	Réduire la pression du cheptel sur les forages pastoraux	Aménager les mares et marigots
	Améliorer et renforcer le système de gestion des déchets solides	Mettre en place un système de ramassage des ordures
		Equiper les villages en matériel de nettoyage et de ramassage des ordures
		Dérouler des programmes de sensibilisation à l'endroit de la communauté en matière d'hygiène et d'assainissement
	Améliorer le taux d'accès en latrines modernes	Mettre en place un programme de construction de latrines modernes
	Développer les réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales	Promouvoir la gestion des boues de vidange et aménager des aires de dépôtage
Elaborer un plan directeur d'assainissement		
Aménager des aires de traitement et de valorisation des déchets solides	Créer un centre de tri contrôlé et recyclage des ordures	
	Aménager un dépôt d'ordures ménagères	
Améliorer la qualité du cadre de vie	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la propreté	
	Sensibiliser les populations sur les risques liés aux périls fécaux, aux ordures ménagères	
Promouvoir la jeunesse	Renforcer les infrastructures d'accueil des jeunes	Acquérir un plateau sportif multifonctionnel dans la commune
		Aménager des terrains au niveau de chaque zone
		Construire et équiper un foyer des jeunes

	Faciliter l'insertion économique des jeunes	Accompagner et financer les jeunes porteurs de projets
		Elaborer et mettre en œuvre des projets pour les jeunes
		Mettre en place un fonds communal de soutien à l'emploi des jeunes
		Former les jeunes dans la gestion et la maintenance des forages
	Renforcer les Capacités des jeunes	Renforcer la capacité organisationnel des ASC
		Sensibiliser les jeunes à prendre plus de responsabilités dans les activités politiques et économique de la commune
		Former les jeunes sur le management du sport
	Renforcer l'appui financier des ASC	Appuyer et subventionner les ASC

2.3. AXE 3 : Gouvernance locale, participation citoyenne, partenariat et développement durable

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS	
Renforcer la gouvernance locale et la participation citoyenne	Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie	Acquérir du mobilier de bureau et matériel informatique pour la mairie	
		Réhabiliter les locaux de la mairie	
		Construire une annexe mairie	
		Construire un lieu de prière dans la mairie	
	Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie	Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie	Acquérir du mobilier de bureau et matériel informatique pour la mairie
			Réhabiliter les locaux de la mairie
			Construire une annexe mairie
			Construire un lieu de prière dans la mairie
		Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie	Acquérir du mobilier de bureau et matériel informatique pour la mairie
			Réhabiliter les locaux de la mairie
			Construire une annexe mairie
			Construire un lieu de prière dans la mairie
	Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la collectivité territoriale		Former les élus sur le fonctionnement des collectivités territoriales et sur leur rôles et responsabilités (budget, foncier, la passation de marché....)
			Mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités sur la maîtrise des textes et lois sur la décentralisation et DL
			Former les élus sur les enjeux de l'acte 3 de la décentralisation
			Former les acteurs de l'état civil en informatique et sur l'archivage
			Renforcer la mairie en ressources humaines qualifiées
			Redynamiser et garantir le fonctionnement régulier des commissions techniques de la collectivité territoriale
			Appuyer le développement institutionnel des

		commissions techniques (cahier de charges, plans de travail)
		Mettre en place un Système de Suivi évaluation du développement Communal (Plan Annuel, Matrice de Suivi, Rapports et Modalités de comptes rendus aux populations)
Améliorer les performances financières de la commune		Sensibiliser la population sur la nécessité de payer les impôts (réunions dans les villages, émissions radios...)
		Appuyer le fonctionnement du Comité de la Fiscalité Locale
Prendre en compte des groupes vulnérables et (jeunes, femmes, handicapés, réfugiés etc.) dans la gouvernance territoriale		Sensibiliser les groupes vulnérables sur l'existence des structures d'appui pour l'amélioration de leurs conditions de vie
		Appuyer les groupes vulnérables pour l'acquisition de pièces d'état civiles (organisation d'audiences foraines)
		Renforcer les Fonds destinées au secours aux indigènes
		Mettre en place un Fonds Communal destiné à faciliter l'accès des personnes vulnérables (femmes, handicapés) à des ressources productives adaptées
		Organiser des ateliers de formations pour les femmes et les jeunes (entreprenariat, plan d'affaires...)
		Attribuer des terrains aux jeunes et femmes (pour la création de périmètres de cultures, maraichages)
Renforcer les capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée		Renforcer le plaidoyer avec l'extérieur
		Rechercher d'autres partenaires à travers le PDC
		Former les élus sur la coopération, le partenariat et le plaidoyer
		Mettre en place un comité de suivi, évaluation des actions de partenariat
Renforcer les capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée		Renforcer le plaidoyer avec l'extérieur
		Rechercher d'autres partenaires à travers le PDC
		Former les élus sur la coopération, le partenariat et le plaidoyer
		Mettre en place un comité de suivi, évaluation des actions de partenariat
Optimiser la contribution des émigrés au développement territorial		Mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement des migrants de retour
		Organiser des rencontres d'échange avec les ressortissants de la commune
		Orienter la contribution des émigrés sur l'acquisition d'infrastructures économiques
		Créer une ligne de crédit avec les fonds des émigrés pour aider les GIE et Associations a la création d'activités génératrices de revenus
Promouvoir l'intercommunalité (entente)		Renforcer les relations et le plaidoyer avec les autres communes
		Rechercher des centres d'intérêt communs entre CT

	intercommunale, groupements d'intérêt communautaire etc.)	Mettre en place des cadres de concertation et de mutualisation des actions et signés des conventions de partenariat
	Promouvoir le Partenariat Public Privé	Déterminer les mécanismes du partenariat public privé, initier des projets dans le cadre du partenariat entre le Conseil Municipal et le secteur privé
		Mettre en place un bureau du Partenariat Public-Privé (PPP)
	Renforcer la coproduction des acteurs (Inciter les populations à la participation au processus de développement territorial)	Imprégner les populations sur les activités de la mairie
		Sensibiliser la population sur l'existence et la mise en œuvre du plan de développement que déroule la mairie
		Installer un comité de suivi et d'évaluation du processus de développement communal
	Renforcer les stratégies de communication pour une meilleure visibilité de la commune	Implanter une radio communautaire pour le partage des informations
		Construire et équiper un centre d'hébergement communal
		Créer un site web communal
Renforcer la résilience	Renforcer les capacités d'adaptation et les mesures d'atténuation face aux effets des Changements Climatiques (CC)	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des élus et autres acteurs pour l'identification et l'élaboration de projets d'adaptation aux CC
		Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'adaptation et les risques climatiques
		Augmenter les activités de reboisement et suivre l'évolution des arbres
	Sensibiliser les populations dans la Gestion des Ressources Naturelles (GRN)	Sensibiliser et former les GPF et les jeunes sur le reboisement et le micro jardinage
		Organiser des sessions sur les enjeux de la protection environnementale et la gestion des ressources naturelles
		Renforcer la surveillance par la redynamisation des comités de surveillance, appui aux eaux et forêts, implication des ASC et appliquer des sanctions ...
		Réglementer les carrières de sable à utiliser (permis d'exploitation)
		Organiser des causeries au niveau des villages et des émissions radio sur la GRN

Ces différents objectifs poursuivis sont en lien étroit avec les politiques prioritaires de l'Etat. Les ODD et le Plan Sénégal Emergent (PSE) trouvent en ces orientations du PDC, un cadre concret de mise en œuvre.

Ainsi, à chacun de ces objectifs articulés seront satisfaits à leur tour par des programmes d'actions ou de projets identifiés à travers un processus participatif et itératif. Le conseil

municipal s'entourant des éclairages et avis des personnes ressources et des services techniques a arrêté dans le cadre d'un exercice de priorisation le plan d'investissement local (PIL) de la commune sur les cinq (5) années à venir ; qu'il adoptera dans les sessions à venir.

QUATRIEME PARTIE : MISE EN OEUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI

I. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Le financement du PIL se fera selon un schéma qui privilégie le partenariat entre la Collectivité territoriale, les bénéficiaires, l'État et les partenaires au développement

1.1. Analyse du Plan d'Investissement Local

Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de cinq années (2021-2025) est à présent estimé à un montant total de cinq milliard deux cent dix-huit million quatre cent quatre cent mille fcfa (5 218 400 000 fcfa) si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de un milliard quarante-trois million six cent quatre-vingt mille fcfa (1 043 680 000 fcfa) par an.

Tableau : Répartition par Axe et par an

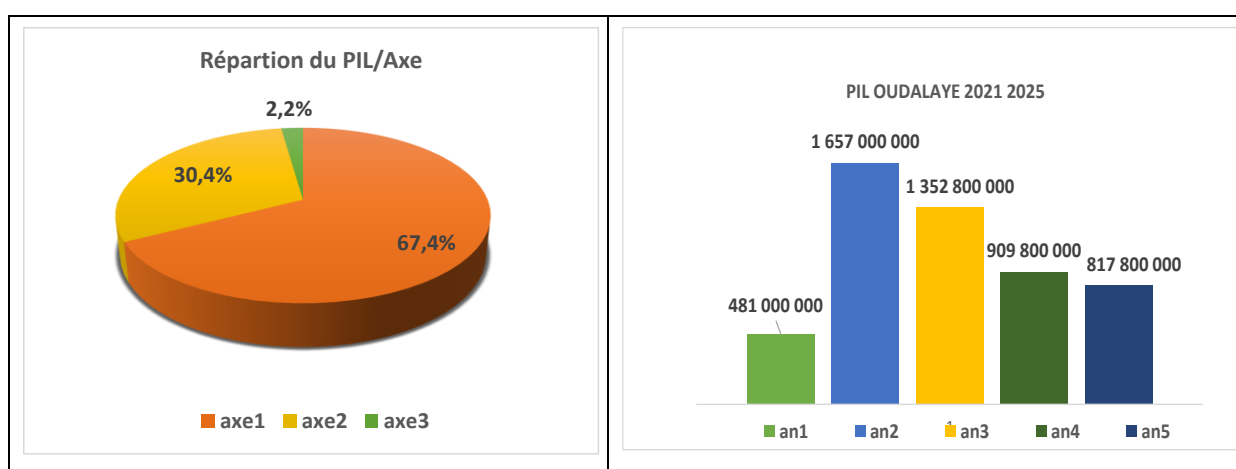


Tableau de synthèse :

	An1	An2	An3	An4	An5	Total	%
Axe1	195 000 000	993 000 000	969 000 000	686 000 000	675 000 000	3 518 000 000	67,4%
Axe2	266 000 000	641 000 000	354 300 000	188 800 000	134 300 000	1 584 400 000	30,4%
Axe3	20 000 000	23 000 000	29 500 000	35 000 000	8 500 000	116 000 000	2,2%
PIL	481 000 000	1 657 000 000	1 352 800 000	909 800 000	817 800 000	5 218 400 000	100%
	9%	32%	26%	17%	16%	100%	

L'importance accordée à l'Axe 1 (avec 67,4% du financement), qui est construit autour du développement des secteurs porteurs de croissance, démontre que la Commune met la création de richesse chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan quinquennal de d'investissement. Pour autant, la résorption du gap en infrastructures et équipements sociaux de base vient en seconde position des grands enjeux du PIL avec une prévision d'investissement qui pèse 30,4% du budget total. L'axe 3 mobilise 116 000 000F soit 02,2% du financement et prend en charge la gouvernance locale

1.2. Stratégie de Mobilisation des Ressources

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière des partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local

A cet effet, un forum des bailleurs doit être prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et défendre le bienfondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDC afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de la Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre.

Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation du PIL d'au moins 80% à l'échéance du Plan de Développement Communal.

1.3. Mécanisme de Gestion et de Mise en Œuvre

L'opérationnalisation du PDC passe par l'élaboration de programmes d'investissements annuels (PIA) sur proposition de la commission planification à la lumière des ressources mobilisables sur le budget et des intentions d'intervention des partenaires. Cet instrument donne une meilleure visibilité sur l'action du conseil municipal et favorise l'implication des populations et des autres acteurs dans le suivi de la mise en œuvre.

Par conséquent, ces PIA doivent être élaborés et adoptés par le conseil avant l'élaboration du budget, ensuite vulgarisés et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le

programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement régional.

1.4. Conseil Municipal

Le conseil municipal reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PDC financés. Cependant, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD pour mener à bien cette mission surtout lorsqu'il s'agit du contrôle qualité des ouvrages, de l'ingénierie des projets et du suivi évaluation.

Le conseil municipal s'assurera le respect des procédures financières en collaboration avec le trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d'opérateurs compétents dans le cadre de la réalisation des ouvrages et services prévus dans le PDC.

Il veillera également au respect de l'échéancier en mettant l'appui sur la cellule et la commission de passation des marchés en charge de la préparation en début de chaque année, des avis généraux de passation des marchés et la mobilisation des contreparties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des organisations comme les cadres de concertation qui mérite d'être installé.

1.5. Mécanisme de Suivi-Evaluation

Le plan constitue un instrument de programmation et d'orientation établi sur la base d'objectifs définis par les acteurs et prenant en compte le contexte institutionnel, politique, économique et social. Il devrait pouvoir ainsi s'adapter à ce contexte et faire l'objet d'ajustements. Ce souci d'adaptabilité et de flexibilité conditionne la mise en œuvre d'un dispositif de suivi évaluation.

1.5.1. Suivi de la mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du plan est définie sur un horizon de 5 ans et est conditionnée à une bonne mobilisation des ressources et particulièrement à une contrepartie locale. Cette contrepartie proviendra du budget du conseil municipal et de la participation des organisations de base et des populations.

La mise en œuvre du plan, s'étalant sur la période 2021 – 2025, le contexte politique devra être pris en compte, le mandat des élus locaux actuels s'achevant en 2022. La majeure partie se fera ainsi dans un contexte de stabilité politique et de continuité institutionnelle. L'année

2022 coïncidera avec la mise en place de nouvelles équipes qui pourront ainsi s'engager dans l'évaluation du plan et poursuivre la mise en œuvre.

Néanmoins, dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les présidents de commissions, les conseils de quartiers et les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

1.5.2. Evaluation du plan

Le suivi évaluation est un examen permanent ou périodique de la mise en œuvre du plan d'actions qui vient d'être décliné. Dans la pratique, l'évaluation détermine les effets et/ou impacts du plan d'actions en se fondant, bien entendu, sur l'analyse des données recueillies sur le projet. Le suivi évaluation doit être assuré au niveau interne par la commission de planification du conseil municipal.

Pour respecter le principe de transparence et de participation, cette commission doit travailler en étroite collaboration avec le cadre de concertation qui mérite d'être installé.

Par ailleurs, au niveau externe, l'ARD, en rapport avec son comité technique peuvent organiser des missions de suivis permettant de mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants :

- (i) le taux de réalisation physique et financière,
- (ii) les financements sur fonds propres,
- (iii) les financements des partenaires,
- (iv) le nombre de projets hors plan. De même, une évaluation doit être faite à la fin de chaque programme ou action.

Avec ce plan, la commune dispose désormais d'un véritable cadre de référence pour tous les acteurs intervenant dans les domaines économique, social, environnemental et culturel. Pour rendre le PDC opérationnel, les modalités de sa mise en œuvre interpellent l'Etat, les ONG, les projets et autres partenaires au développement.

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE (2021-2025)

OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D' ACTIONS	DOMAINE S / SECTEUR S	Localisati on (Commune/ Quartiers)	Coût total (en milliers FCFA)	Horizon Temporel					PARTEN AIRES TECHNIQ UES ET FINANCI ERS
					Année 1	Année2	Année 3	Année 4	Année 5	
AXE 1 : Promotion d'une économie intégrée porteuse de croissance inclusive et durable										
Orientation Stratégique 1 : Bâtir une forte filière agro pastorale										
Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles	Mettre à la disposition des populations des semences, intrants, et pesticides à temps Faciliter l'accès des producteurs aux intrants et semences de Qualité pour améliorer les rendements	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PADAER, P2RS
	Favoriser les achats groupés pour certains intrants et matériels agricoles (Semoire, Arra etc) Equiper les producteurs en matériels modernes	Agriculture	Commune	PM						Commune, Partenaires
	Acquérir de 8 tracteurs	Agriculture	8zones	152 000		38 000	38 000	38 000	38 000	
	Mettre en place des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles	Agriculture	Commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Etat, PTF
	Construction de 8 magasins	Agriculture	8 zones	120 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	

	de stockage des produits agricoles									
Promouvoir la production de semences certifiées et adaptés	Inciter à la création d'organisation de producteurs de semences	Agriculture	Commune	PM						Commune, partenaires
	Mettre en place un programme de multiplication de variétés de semence à cycle court Mil 20t ; mais 20t , sorgo 20t, niébé 10t , Gombo, Oseille, pastèque, Nadio)	Agriculture	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat, ASAMM/APEFAM,
	Construire et équiper un centre de triage	Agriculture	Commune	PM						
	Assurer la formation continue et l'accompagnement des producteurs de semences	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, ADOS, ASAMM/APEFAM
Améliorer la productivité et la maîtrise de l'eau	Développer des points d'eau (bassins de rétention, marigots, mares) pour les productions horticoles (se référer au POAS pour les mares) Aménager 20 bassins de rétention	Agriculture	20 bassins Ferlo, Diery	140 000		35 000	35 000	35 000	35 000	Commune, Etat, PTF,
	Désensabler 9 mares	Agriculture	Pété Kadié Woppa W. Salla Gassoble Mbam Salalatou Hodioldou	PM						

			Thiéwédé Alana							
Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Mettre en place un système de financement adapté aux activités agricoles	Agriculture	Commune	PM						Commune Etat
	Mettre en place un fonds d'assistance à la communauté en cas de calamités naturelles (fréquence des attaques des crickets et oiseaux granivores)	Agriculture	Commune	40 000	5000	5000	5000	5000	5000	Commune
	Diligenter et faciliter la souscription à la ligne de crédit de la Banque Agricole	Agriculture	Commune	PM						CM
Renforcer les capacités techniques et productives des acteurs	Organiser des séances de renforcement sur l'encadrement technique des producteurs	Agriculture	Commune	8 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, PTF
	Organiser des formations thématiques sur les techniques culturales améliorées au profit des producteurs	Agriculture	Commune	8 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, PTF
	Former les femmes sur les techniques modernes de transformation des produits locaux	Agriculture	Commune	10 000	5 000	5 000				Commune, Etat, PTF
	Former les producteurs en technique de lutte et de conservation des produits phytosanitaires	Agriculture	Commune	4 000	2 000	2 000				Commune, Etat, PTF
	Aménager et équiper 8 périmètres polyvalents de 1	Agriculture		160 000		40 000	40 000	40 000	40 000	Commune, Etat,

	ha au bord de point d'eau pérenne (forage + antenne)									PFNAC, PTF,
Renforcement de capacités des maraîchers	Appuyer les acteurs en intrants et matériel de production	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF
	Former les acteurs sur les techniques de productions, de transformation et de conservation des produits maraîchers	Agriculture	Commune	PM						Commune, Etat, PTF
	Plaidoyer pour la réduction du coût de l'eau destiné au maraichage	Agriculture	Commune	PM						Commune
Renforcer les infrastructures et équipements pastorales	Construire 8 aires abattage (pour chaque zone)	Elevage	Commune	56 000		14 000	14 000	14 000	14 000	Commune, Etat Partenaire, Coopération Décentralisée
	Construire et équiper 7 postes vétérinaires	Elevage	Commune	10 000			10 000			
	Mettre en place 8 pharmacies vétérinaires	Elevage	Commune							
	Prendre des mesures concrètes pour le respect des chemins de parcours du bétail définis dans le PAOS	Elevage	Commune							
	Réhabiliter 600 km de paires feux existants									
	Aménager 800 km nouveaux paires feux selon les tracés indiqués dans le POAS	Elevage	Commune	20 000		10 000	10 000			
	Construire et équiper	Elevage	Ferlo	25 000		10 000	15 000			Commune

	(solaire) 8 unités de transformation et de conservation de produits laitiers									e, Etat PTF, privée
	Construire (50) parcs à vaccination ;	Elevage	Commune	150 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	Commune, Etat PTF
	Réhabiliter (10) parcs à vaccination vétustes;	Elevage	Commune	20 000	10 000	10 000				
	Former les éleveurs en techniques de conservations et de transformation des produits animaux	Elevage	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
	Acheter 10 tricycles frigorifiques plus accessoires pour la collecte produits laitiers au niveau des zones	Elevage	Zones	40 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	Commune, Etat PTF
Densifier le maillage des forages pastoraux tout en diversifiant les sources d'abreuvement du bétail	Créer de nouveaux 10 forages pastoraux au niveau des zones	Elevage	Commune	2 000 000		600 000	600 000	400 000	400 000	Commune, Etat PTF
	Améliorer la gouvernance des installations hydrauliques pour assurer la pérennité du service	Elevage	Commune	PM						Commune, OFOR
Améliorer l'accès et la disponibilité de l'alimentation du bétail	Construire 8 magasins de stockage et de vente d'aliment de bétail	Elevage	zone	96 000		24 000	24 000	24 000	24 000	Commune, Etat,
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la pratique de la culture fourragère et appuyer les acteurs sur la création de réserves	Elevage	Commune	8 000	4 000	4 000				Commune, Etat, PTF

	Restaurer les pâturages dégradés par des mises en défens ou Ensemencement	Elevage	Commune	4 000	2 000	2 000				Commune, partenaires
	faciliter l'accès à l'information sur les produits subventionnés	Elevage	Commune	PM						Commune
	Récupérer et vendre la paille issue des entretiens et ouvertures nouvelles des pars feux	Elevage	Commune	PM						Commune
	Encourager la constitution de réserves fourragères (cultures fourragères, fauches, résidus de récoltes, jachère, réserves de fauche)	Elevage	Commune	PM						Commune, Populations locales
Améliorer la santé animale	Sensibiliser les acteurs sur la vaccination du cheptel	Elevage	Commune	2 000		1 000		1000		Commune, CPV, AVSF
	Identifier et former des auxiliaires vétérinaires dans la commune	Elevage	Commune	4 000	2 000	2 000				Commune, SDEL, Partenaires
	Faciliter l'accès aux médicaments en les subventionnant	Elevage	Commune	PM						Commune, Etat
	Renforcer les moyens logistiques du service vétérinaire	Elevage	Commune	PM						Commune, Etat, PTF
	Renforcer la surveillance sur la qualité des médicaments en circulation	Elevage	Commune	PM						Commune, SDEL
	Veiller sur la disponibilité de médicaments de qualité au niveau des officines	Elevage	Commune	PM						Commune, SDEL

	Inciter l'installation de 2 pharmacies vétérinaires privées dans la commune	Elevage	Commune	30 000		15 000	15 000			Commune, PTF, Emigres
Améliorer les performances zootechniques des animaux	Mettre en place un programme d'insémination artificielle et de prise en charge du bétail inséminé	Elevage	Commune	12 000	6 000	6 000				Commune, Partenaires Association des Eleveurs
	Sensibiliser les éleveurs pour une adhésion massive aux programmes d'insémination artificielle Multiplier les programmes d'insémination artificielle des vaches locales avec un suivi régulier	Elevage	Commune	PM						Commune, Partenaires Association des Eleveurs
Promouvoir l'amélioration génétique des races locales	Vulgariser les nouvelles techniques de stabulation des animaux	Elevage	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, partenaires, Association des Eleveurs
	Introduire des races améliorées (l'intensification de l'élevage bovin, ovin et caprin) au niveau des ménages éleveur	Elevage	Commune	PM						
Respecter les zones de pâturages et couloirs de passage du bétail,	Informier et sensibiliser sur les dispositifs définis dans le POAS pour le respect des parcours de bétail	Elevage	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat, PRAPS, Partenaires

Lutter contre la divagation des animaux	Mettre en application les dispositions des POAS	Elevage	Commune	PM							Commune, Urbanisme, PTF
Renforcer les capacités des acteurs	Redynamiser les Unités pastorales (UP)	Elevage	Commune	8 000	4 000	4 000					Commune, Partenaires
	Renforcer l'encadrement et la formation des éleveurs	Elevage	Commune	PM							Commune, STD
Promouvoir la commercialisation des produits d'élevage	Organiser et redynamiser les circuits d'approvisionnement et de Commercialisation	Elevage	Commune	PM							Commune et Eleveurs
	Aménager une place pour un foirail	Elevage	Commune	20 000		20 000					Commune, Urbanisme, PTF
Appuyer la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	Veiller au strict respect des tracés définis dans le POAS	Elevage	Commune	PM							Commune
	Créer et faire fonctionner un cadre de concertation Mairie, Eleveurs, agriculteurs et autres acteurs	Agriculture/ Elevage	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		Commune
Renforcer la sécurité du bétail	Identifier et installer des points de surveillance et de contrôle sur les axes du mouvement du bétail	Elevage	Commune	PM							Commune, Etat PTF
	Encourager la souscription d'assurance vol de bétail	Elevage	Commune	PM							Commune, Etat PTF
	Encourager l'identification et le traçage des animaux avec puce électronique	Elevage	Commune	PM							Commune, Etat PTF, Associati

										on des éleveurs
Faciliter l'accès aux crédits adaptés à l'élevage	Plaidoyer pour la mise en place d'un système de financement des activités pastorales (politique de crédit en termes de montants, de taux d'intérêt)	Elevage	Commune	PM						Commune, partenaires, Emigres
	Mettre en place un fond destiné au crédit d'élevage	Elevage	Commune	40 000	40 000					Commune, PTF,
	Construction et équipement de 8 chambres froides	Elevage	Commune	PM						Commune, Etat
	Achat de 8 camions frigorifiques	Elevage	Commune	PM						
Total Orientation Stratégique 1 :				3291000	143000	914000	911 000	662 000	661 000	
Orientation Stratégique 2 : Valoriser les autres secteurs économiques										
Assurer la préservation et la gestion durable des forêts et des ressources forestières	Organiser des campagnes de sensibilisation pour réduire les feux de brousse	Foresterie	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat,
	Mettre en place, former et redynamiser des comités de lutte contre les feux de brousse	Foresterie	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
	Sensibiliser, informer, éduquer et former les populations sur l'intérêt de la protection de l'environnement			5 000	1 000	1 000	1000	1 000	1 000	
	Renforcer les structures de gestion et de protection en moyens et équipements adéquats	Foresterie	Commune	PM						
	Ouvrir 800 km de pare- feux	Foresterie	Commune	PM						
	Prendre en charge l'entretien du réseau de	Foresterie	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune,

	pare-feu existant au niveau du budget									Partenaire
	Renforcer la lutte contre les défrichements anarchiques	Foresterie	Commune	PM						Commune, Etat, IDEF, Comité de vigilance Communauté locale
	Sensibilisation sur les méfaits de la surexploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre	Foresterie	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
	Protéger et réintroduire les espèces endémiques en voie de disparition	Foresterie	Commune	8 000		2 000	2 000	2 000	2 000	
	Mettre en place 800 ha de mise en défends assistée	Foresterie	Commune	PM						
	Actualiser, élaborer et mettre en œuvre les plans d'Aménagement et de gestion participatifs (UP, RBF, Forêts Classées et Réserves sylvopatorales)	Foresterie	Commune	5 000	2 500	2 500				
	Mettre en service des pépinières communautaires de reboisement du PUDC (04) existantes	Foresterie	Commune	PM						
Créer des activités de régénération de la forêt dégradé	Créer 24 autres au niveau des points d'eau.	Foresterie	Commune	PM						
	Organiser et appuyer chaque année de vastes campagnes de reboisement par des opérations de plantations massive et linéaire	Foresterie	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Etat partenaires, Emigres, Communauté locale
	Mettre un dispositif de suivi des opérations de reboisement	Foresterie	Commune	PM						
Améliorer les	Renforcer l'organisation des	Foresterie	Commune	1 000	1 000					Commune

conditions d'exploitation des espèces fruitières forestières	exploitants									e, partenaires, IDEF	
	Former les exploitants sur les bonnes techniques d'exploitation	Foresterie	Commune	2 000	1 000	1 000					
Renforcer le professionnalisme des artisans	Mettre en place une organisation locale solide	Artisanat	Commune	1 000	1 000						
	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles (Création de GIE par corps de métiers) des artisans	Artisanat	Commune	3 000	3 000					Commune, PTF, Etat, Chambre des métiers	
	Favoriser l'inscription des artisans dans le répertoire des métiers	Artisanat	Commune								Commune, Services Techniques
	Faciliter et encourager l'adhésion des artisans à la chambre des métiers	Artisanat	Commune								
Promouvoir le développement d'infrastructure d'appui à la production et à la commercialisation	Ouvrir 01 magasin d'approvisionnement en matières premières	Artisanat	Commune	15 000		15 000				Commune, PTF, Etat, Coopération Décentralisée, Emigres	
	Créer une maison de l'outil	Artisanat	Commune	20 000			20 000				
	Privilégier l'expertise locale dans l'attribution de marchés publics	Artisanat	Commune	PM							
Renforcer l'offre et les	Renforcer la couverture électrique	Energie/ Artisanat	Commune	PM						Commune/ Etat,	

capacités des artisans										PTF, Coopérati on Décentrali sée
	Appuyer à la formation en entrepreneuriat et création d'entreprises	Artisanat	Commune	1 000		1 000				
	Mettre en place un fonds de promotion de l'artisanat	Artisanat	Commune	PM						Commun e, privé et partenaire
Promouvoir la valorisation, la vulgarisation et la commercialisation des produits artisanaux	Favoriser la participation des artisans aux foires des grands centres urbains	Artisanat	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commun e, Etat, PTF, Coopérati on Décentrali sée
	Créer des espaces d'exposition	Artisanat	Commune	PM						Commun e, PTF
	Organiser un mini foire chaque année dans la commune	Artisanat	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commun e, Partenair es
Création et valorisation de sites culturelles et touristiques	Mettre en place un foyer socio-culturel	Tourisme/c ulture	Commune	PM						
	Promouvoir le patrimoine culturel, touristique et artistique de la zone	Tourisme/c ulture	Commune	PM						
	Moderniser les sites religieux	Tourisme/c ulture	Commune	PM						
	Plaidoyer pour l'exploitation touristique de la réserve de Katané	Tourisme/c ulture	Commune	5 000	2 500	2 500				
	Valoriser les lieux de cultes	Tourisme/c ulture	Commune	PM						

	et de sites religieux	ulture								
	Créer des infrastructures touristiques (Hôtels, campement de chasse)	Tourisme/culture	Commune	PM						
Renforcer et réhabiliter des infrastructures marchandes	Réhabiliter les grands marchés existants dans la commune	Commerce	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Emigres
	Aménager des pistes de production pour désenclaver certains villages	Commerce		PM						
	Redynamiser les marchés hebdomadaires		Loumbol, Loumbyalbi, Boulol Séno	PM						
	Moderniser le marché permanent	Commerce	Loumbol	10 000	10 000					
Lutter contre les pratiques commerciales illicites	Sensibiliser les populations sur les dangers économiques et sanitaires des produits de la contrebande	Commerce	Commune	1 000	500	500				Commune, services techniques
	Sensibiliser pour le respect de la réglementation en matière de commerce	Commerce	Commune	1 000	1 000					Commune
Définir et mettre en œuvre une stratégie de régulation des prix des denrées de premières nécessités	Appuyer la mise en place d'un Bulletin d'informations et de veille économique et commerciale	Commerce	Commune	PM						Commune, Partenaires
	Incitation aux structures financières financières d'intervenir dans la zone	Commerce	Commune	PM						
	Réaliser (8) banques de céréales	Commerce		PM						

	Favoriser l'implantation de magasins de référence	Commerce	Commune	PM						
Total Orientation Stratégique 2 :				128 000	33 500	35 500	32000	12 000	12 000	
Orientation Stratégique 3: Renforcer le dynamisme des secteurs d'appui à l'économie locale										
Redynamiser le secteur	Renouveau du parc automobile	Transport	Commune	PM						
	Construire 06 gares routières	Transport	Younoufé, Fourdou Loubol Nawre Salalatou Oudalaye	60 000		30 000	20 000	10 000		Commune, Service technique, Partenaires Communauté locale
	Redynamiser le cadre d'échange des acteurs	Transport	Commune	1 000	1 000					
	Sensibiliser des acteurs au respect de la réglementation	Transport	Commune	1 500		1 500				
	Fixer des tarifs selon les itinéraires de façon consensuelle	Transport	Commune	PM						
Corriger les disparités d'accès à l'électricité	Etendre le réseau électrique de la SENELEC dans les zones desservies	Energie	Commune	PM						Etat (PUDC), Commune, Sénélec, Partenaires ASER, Emigres
	Redynamiser le réseau électrique existant	Energie	Commune	PM						PUDC), Commune,
	Electrifier par le solaire certains villages excentrés	Energie	Commune	PM						Commune, Sénélec,

Promouvoir les énergies renouvelables	Augmenter les panneaux solaires et réduire les couts d'installations	Energie	Commune	PM						Partenaires ASER, Emigres
	Mettre en place un programme d'énergie solaire pour renforcer le secteur	Energie	Commune	PM						
	Promouvoir l'utilisation du solaire dans les infrastructures et édifices publique de la commune	Energie	Commune	PM						
Faciliter l'accès à l'information et à la communication	Installer une station de radio Communautaire	Communication	Commune	PM						Commune, secteur privée
	Former 8 jeunes sur les métiers de l'information et de la communication	Communication	Commune	8 000	4 000			4 000		
	Plaidoyer pour l'installation des antennes ORANGE, FREE, HAYOO et Espresso dans toutes les zones	Télécommunication	Commune	PM						Commune
Accroître l'accès à l'interne	Installer le réseau ADSL dans tous les grands villages de la commune	Télécommunication	Commune	PM						Commune, PTF, Opérateurs, émigrés
Favoriser l'implantation des structures financières dans la commune	Favoriser l'implantation de Mutuelle d'Epargne dans la commune	Service Financier	Commune	PM						Commune
	Créer un environnement de concurrence pour l'accueil de structures de financement	Système Financier	Commune	PM						Commune, Etat
	Appuyer l'installation de structures	Système Financier	Commune	PM						Commune

Faciliter l'accès aux crédits	Former les femmes et les jeunes en entrepreneuriat et Gestion			10 000	2000	2 000	2 000	2 000	2 000	
	Mettre en œuvre un programme d'octroi de crédits adaptés aux besoins et capacités des femmes	Microfinance	Commune	20 000	10 000	10 000				Commune, PTF, Opérateurs privés
Promouvoir les caisses d'épargne et de crédit	Favoriser la création de caisses d'épargne et de crédit dans toutes les zones	Système Financier	Commune	1 500	1 500					Commune, PTF, Opérateurs privés
Total Orientation Stratégique 3				102 000	18500	43 500	26 000	12 000	2 000	
Total Axe 1 :				3518000	195000	993000	969 000	686 000	675 000	
AXE 2 : Promotion du Développement Humain Durable										
Orientation stratégique 1 : Renforcer les infrastructures sociales de base et les conditions d'offre et d'accès aux soins de santé										
Renforcer le cadre d'apprentissage du développement intégré de la petite enfance	Construire et équiper 04 CTP	Education	Loumbol Gassé Doro Fourdou Younou féfé	100 000		25 000	25 000	25 000	25 000	Commune, Etat, PTF, Coopération Décentralisée Emigrés PAQUET, PAMOD
Mettre en place des infrastructures et équipements scolaires au niveau primaire	Construire et équiper 25 salles de classe	Education	Commune	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	
	Construire et équiper 15 daaras	Education	Commune	90 000	30 000	30 000	30 000			
	Construire et équiper 02	Education	Commune	160 000		80 000	80 000			

	daaras modernes									
Améliorer la qualité et l'offre éducative	Construire et équiper une salle informatique dans tous les 3 CEM	Education	Commune	30 000	10 000	20 000				Commune/ Etat, PTF, Coopération Décentralisée Emigrés
	Sensibiliser les parents sur le maintien des enfants à l'école, les mariages et grossesses précoces.	Education	Commune	1 000	1000					
	Faire le plaidoyer pour augmenter le nombre d'enseignant	Education	Commune	1 000	1 000					
	Achat de manuel pour compléter le gap au primaire	Education	Commune	20 000	10 000	10 000				
	Doter tous les écoles de l'internet	Education	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, Directeurs d'écoles, APE, Diaspora,
	Clôturer les 32 écoles primaires	Education	Commune	64 000	24 000	20 000	20 000			
	Construire les latrines pour 25 écoles	Education	Commune	12 500	7 500	5 000				Etat, Commune, Association des émigrés, UNICEF
	Adduction d'eau pour 33 écoles	Education	Commune	PM						

	Doter toutes les écoles de l'énergie solaire ou électricité	Education	Commune	PM							Etat, Commune, Association des émigrés, PAM, UNICEF
	Acquisition de 4385 tables bancs										
	réparer environ 1161 table bancs										
	Mettre en place des cantines scolaires dans toutes les écoles et prendre en charge le personnel pour faciliter de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves	Education	Commune	PM							
Accroître l'accessibilité à l'enseignement moyen secondaire	Construire 02 CEM	Education	Naouré Woyndou Makam	70 000		35 000	35 000				Commune, Etat Partenaires, Emigres, PAISD, Yvelines
	Construire un Lycée d'enseignement général	Education	Commune	80 000		80 000					
	Plaidoyer pour les modules électromécaniques (forage) au niveau du CFP de Ranérou	Education	Commune	PM							Commune, Etat Partenaires, Emigres, PAISD, Yvelines
Faciliter l'offre et l'accès à l'alphabétisation des femmes	Créer au moins 58 classes d'alphabétisation dans la commune et élaborer un programme	Education	Commune	PM							Commune, Partenaires, Emigres,

										communa uté locale
	Mettre en place un programme post-alphabétisation	Education	Commune	PM						
Renforcer la gestion des établissements	Renforcer la sécurité au niveau des écoles	Education	Commune	PM						Commune, Partenaires
	Redynamiser les comités de gestion des écoles	Education	Commune	PM						Commune
Renforcer et moderniser les équipements dans les collèges	Construire et équiper des salles informatiques et bibliothèques dans les 3 collèges de la commune	Education	Commune	45 000		22 500		22 500		Commune, Etat, PTF, Emigres
Renforcer les activités de sensibilisation sur la migration et de préservation de l'environnement	Mettre en place des activités éducatives sur les changements climatiques	Education	Commune	1 000	500	500				Commune, IEF
	Mettre en place des activités éducatives sur la migration	Education	Commune	2.500	500	500	500	500	500	
Améliorer l'environnement des établissements franco arabe et des daarasC	Renforcer les moyens des unités d'enseignement arabo coranique	Education	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune/ PTF, PAMOD
	Sensibiliser les maitres coraniques pour l'introduction de l'apprentissage des métiers porteurs dans les daaras	Education	Commune	1 000	500	500				Commune/ PTF, PAMOD
Corriger les disparités et	Construire 4 postes de santé	Sante	Kouroukarane	140 000		35 000	35 000	35 000	35 000	Commune, PTF,

renforcer les infrastructures et équipements de santé			Ngoyodji Ndendoudy Dow Deyba							Associations d'émigrés, Ministère de la santé, Coopération décentralisée
	Construire 4 cases de santé	Santé	Féto Wendou dolo Sinthiou Mamoudou Asré	40 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
	Eriger 02 cases de santé de en poste (polarisant plusieurs villages)	Sante	Gassé Diabé et Boulogne séno	20 000	10 000	10 000				
	Doter tous les postes de santé d'ambulances médicalisés pour les évacuations sanitaires	Sante	Commune	40 000	20 000	20 000				
	Réparer les ambulances de Oudalaye et Salatou	Sante	Commune	6 000	3 000	3 000				Commune, PTF,
Renforcer le plateau technique et le personnel médical des structures sanitaires	Plaidoyer pour l'affectation de personnel technique complémentaire	Sante	Commune	PM						Commune
	Appui en médicaments suffisants aux postes de santé	Santé	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune, Etat PTF, Emigrés

	Renforcer la sensibilisation pour l'adhésion des populations aux mutuelles de santé	Santé	Commune	1 500	1 500					Commune, Etat
Améliorer la santé maternelle et infantile (SMI)	Encourager les accouchements dans les structures de santé	Santé	Commune	PM						Commune
	Sensibiliser les femmes sur l'importance des visites prénatales	Santé	Commune	1 500		1 500				Commune
	Sensibiliser les populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois	Santé	Commune	1 500	500	500		500		Commune, Partenaires
	Offrir à tous les enfants de 0 à 59 mois le paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage utilisation des moustiquaires, planning familiale...)	Santé	Commune	5 000	1 000	1 000	1 500	1 500	1 500	Commune, MS, CLM, BM, PNDS, autres Partenaires
Renforcer les capacités des acteurs de santé à la base	Renforcer les capacités des comités de développement sanitaire (CDS)	Santé	Commune	PM						commune, PTF
	Construire des logements pour le personnel étatique.	Santé	Commune	PM						
	Assurer la formation technique continue du personnel communautaire	Santé	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	commune, PTF
	Renforcer les stratégies de	Santé	Commune	PM						Commune

	communication au niveau des postes de sante									e
Renforcer la gouvernance des structures de santé	Appuyer les comités de développement sanitaire (CDS)	Santé	Commune	PM						Commune, Etat
	Mener des activités de reboisement au niveau des postes de santé	Santé /Environnement	Commune	4 000		4 000				Commune, Partenaires
Renforcer la prise en charge des questions nutritionnelles dans la commune	Construire et équiper 08 des centres de renforcement nutritionnel	Nutrition	Commune	PM						Commune, Partenaires, Emigrés
	Sensibiliser les populations pour une alimentation équilibrée	Nutrition	Commune	1 500	300	300	300	300	300	Commune, CLM, ACF
	Renforcer et motiver le personnel communautaire	Santé	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Etat PTF, Emigrés
	Mettre en place des centres d'alimentation communautaire (produits alimentaires locaux)	Nutrition	Commune	4 500	2 000	2 500				Commune, CLM, ACF, autres partenaires
	Renforcer l'équipement des infrastructures sanitaires	Santé	Commune	PM						
	Sensibilisation sur l'abandon des mutilations génitales				1 000	1 000				
Total Orientation Stratégique 1				1 188 500	183300	438 800	261 300	119 300	86 300	

Orientation Stratégique 2 : Promouvoir l'accès aux ressources et facteurs de production des groupes vulnérables

Renforcer la prise en charge et l'autonomisation des couches vulnérables	Renforcer l'organisation de personnes vivantes avec un handicap	Protection Sociale	Commune	500	500					Commune, STD, Partenaires
	Sensibiliser les populations par rapport à la prise en charge des indigents et des personnes handicapées	Protection Sociale	Commune	500	500					
	Acquérir des appareils et autres matériels pour la mobilité des personnes vivant avec un handicap (Chaises roulantes, béquilles)	Protection Sociale	Commune	10 000		10 000				Commune, STD, ONG, Projets et Programmes, Emigrés
	Appui à l'allègement des travaux et à l'autonomisation des femmes (50 Moulins achetés)	Protection Sociale	Commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune, Etat, , Partenaire
	Financer les personnes vivants avec un handicap porteuses de projets	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, Etat, Partenaire
	Appuyer financièrement la prise en charge sanitaire des talibés et cas sociaux	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, Etat, STD, Partenaire
Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Appuyer les PV à monter des projets économiques	Protection Sociale	Commune	PM						Commune, STD, Partenaires
	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de	Protection Sociale	Commune	PM						Commune,

	promotion du genre									Partenaires
	Affecter des terres aux organisations féminines pour la réalisation d'activités économiques	Protection Sociale	Commune	PM						Commune,
Total Orientation Stratégique 2				61 000	11000	20 000	10 000	10 000	10 000	
Orientation Stratégique 3 : Renforcer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un cadre de vie saint et adapté										
Renforcer la couverture des besoins en eau potable	Construire et équiper d'autres forages dans les zones : 4 zone Dendoudie, 2 Nawré, 1 Nbam pouré, 1 Zone Salalatou. (08 forages pastoraux)	Hydraulique		1 600 000		400 000	800 000	400 000		Commune, PTF, Association des émigrés
	Finir les deux forages du PUDC en cours à Gassé Diabé et Yawara diéri			PM						PUDC
	Terminer le fonçage du forage		Sinthiou Mamoudou	PM						PADAERI I
	Densifier les réseaux d'adduction d'eau, augmenter les antennes et abreuvoirs aux niveaux des forages existant.	Hydraulique	Commune	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	Commune, OFOR, ASUFOR
	Construire 8 puits modernes pour suppléer l'absence de forages dans certaines zones	Hydraulique	Commune	80 000	20 000	20 000	20 000	10 000	10 000	Commune, PTF
	Renforcer les capacités des ASUFOR (gestion)	Hydraulique	Commune	PM						Commune, Etat, BRH ASUFOR
	Renforcer le suivi et	Hydraulique	Commune	PM						Commune

	l'accompagnement des ASUFOR pour leur autonomie de gestion, le transfert de la gérance et de la maintenance en vue de garantir la pérennité du service d'approvisionnement en eau potable	e								e, Etat, BRH ASUFOR
	Mettre en place un organe inclusif pour l'étude, la fixation et l'harmonisation du tarif de l'eau ;	Hydraulique	Commune	500	500					Commune, PTF, ASUFOR
	Former des jeunes dans la gestion et la maintenance des forages	Hydrau.		PM						
Réduire la pression du cheptel sur les forages pastoraux	Aménager les mares et marigots	Hydraulique	Commune	PM						Commune, partenaires
Améliorer et renforcer le système de gestion des déchets solides	Mettre en place un système de ramassage des ordures	Assainissement	Commune	PM						Commune, PTF, DA
	Equiper les villages en matériel de nettoyage et de ramassage des ordures	Cadre de vie	Commune	10 000		10 000				Commune, PTF, Emigres
	Dérouler des programmes de sensibilisation à l'endroit de la communauté en matière d'hygiène et d'assainissement	Assainissement	Commune	1 500	5 000	5 000	5 000			Commune, CD
Améliorer le taux d'accès en latrines	Mettre en place un programme de construction de latrines modernes	Assainissement	Commune	PM						Commune, Partenaire

modernes										es
Développer les réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales	Promouvoir la gestion des boues de vidange et aménager des aires de dépotage	Assainissement	Commune	PM						Commune, CD, Partenaires
	Elaborer un plan directeur d'assainissement	Assainissement	Commune	3 500		3 500				CM, DRA, ARD, Partenaires
Aménager des aires de traitement et de valorisation des déchets solides	Créer un centre de tri contrôlé et recyclage des ordures	Assainissement	Commune	PM						Commune, DRA, Partenaires
	Aménager un dépôt d'ordures ménagères	Assainissement	Commune	2 000	2 000					
Améliorer la qualité du cadre de vie	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la propreté	Cadre de vie	Commune	1 000	500	500				Commune
	Sensibiliser les populations sur les risques liés aux périls fécaux, aux ordures ménagères			1 500	500	500	500			
Total Orientation Stratégique 3 :				1 899 000	54 000	135 500	41 500	26 000	26 000	
Orientation Stratégique 4 : Promouvoir la jeunesse										
Renforcer les infrastructures d'accueil des jeunes	Acquérir un plateau sportif multifonctionnel dans la commune	Sport	Commune	75 000		30 000	20 000	15 000	10 000	Etat, Commune, SRS, Partenaires, Emigrés
	Aménager des terrains au niveau de chaque zone									
	Construire et équiper un	Jeunesse	Commune	25 000			15 000	10 000		

	foyer des jeunes									
Faciliter l'insertion économique des jeunes	Accompagner et financer les jeunes porteurs de projets	Jeunesse/ Emploi	Commune	PM						Commune/Etat PTF,
	Elaborer et mettre en œuvre des projets pour les jeunes	Jeunesse/ Emploi	Commune	PM						Commune, Etat
	Former 50 jeunes dans la maintenance des forages	Jeunesse/ Emploi	Commune	15 000	7 500	7 500				
	Former 8 jeunes dans la gérance des forages	Jeunesse/ Emploi	Commune	2 400	1 200	1 200				
	Mettre en place un fonds communal de soutien à l'emploi des jeunes	Jeunesse, Sports, Culture	Commune	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000		Commune/Etat PTF, Coopération Décentralisée Emigrés
Renforcer les Capacités des jeunes	Renforcer la capacité organisationnel des ASC	jeunesse	Commune	3 000		1 500		1 500		Commune, Ministère du sport (SRS), Partenaires
	Sensibiliser les jeunes à prendre plus de responsabilités dans les activités politiques et économique de la commune	jeunesse	Commune	PM						
	Former les jeunes sur le management du sport	sport	Commune	2 000	2 000					
Renforcer l'appui financier des ASC	Appuyer et subventionner les ASC	Jeunesse	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune, Emigrés, Partenaires
Total Orientation Stratégique				152 400	17 700	47 200	42 000	33 500	12 000	
TOTAL AXE 2 :				3 300 900	266 000	641 000	354 300	188 800	134 300	

AXE 3 : Gouvernance locale, participation citoyenne, partenariat et développement durable

Orientation Stratégique 1 : Renforcer la gouvernance locale et la participation citoyenne

Renforcer le matériel et les équipements au sein de la mairie	Acquérir du mobilier de bureau et matériel informatique pour la mairie	Gouvernance	Mairie	12 000	12 000					Commune, Etat, partenaires, ONG 3D
	Réhabiliter les locaux de la mairie	Gouvernance	Mairie	15 000		15 000				
	Construire une annexe mairie	Gouvernance	Commune	15 000			15 000			
	Construire un lieu de prière dans la mairie	Gouvernance	Mairie	1 000	1000					
Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la collectivité territoriale	Former les élus sur le fonctionnement des collectivités territoriales et sur leur rôles et responsabilités (budget, foncier, la passation de marché....)	Gouvernance	Mairie	3 000	1 500		1 500			Commune, Etat, PTF
	Mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités sur la maîtrise des textes et lois sur la décentralisation et DL			1 500	500	500	500			
	Former les élus sur les enjeux de l'acte 3 de la décentralisation			1 500	500	500	500			
	Former les acteurs de l'état civil en informatique et sur l'archivage	Gouvernance	Commune	1 000	1 000					
	Renforcer la mairie en ressources humaines	Gouvernance	Mairie	PM						

	qualifiées									
	Redynamiser et garantir le fonctionnement régulier des commissions techniques de la collectivité territoriale	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat, PTF, PNDL, ARD
	Appuyer le développement institutionnel des commissions techniques (cahier de charges, plans de travail)	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Service Technique, Partenaires
	Mettre en place un Système de Suivi évaluation du développement Communal (Plan Annuel, Matrice de Suivi, Rapports et Modalités de comptes rendus aux populations)	Gouvernance	Commune	1 500		1 500				Commune, Service Technique, Partenaires
Améliorer les performances financières de la commune	Sensibiliser la population sur la nécessité de payer les impôts (réunions dans les villages, émissions radios...)	Gouvernance	Commune	2 500	1 500	500	500			Commune, Etat, PTF, Service Technique, Partenaires
	Appuyer le fonctionnement du Comité de la Fiscalité Locale	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	500	
Prendre en compte des groupes vulnérables et (jeunes, femmes, handicapés, réfugiés etc.)	Sensibiliser les groupes vulnérables sur l'existence des structures d'appui pour l'amélioration de leurs conditions de vie	Gouvernance	Commune	1 500	1 500					Commune/ Etat PTF, SDAS Communautés
	Appuyer les groupes vulnérables pour l'acquisition de pièces d'état civiles	Gouvernance	Commune	PM						

dans la gouvernance territoriale	(organisation d'audiences foraines)	ce								locales
	Renforcer les Fonds destinées au secours aux indigènes	Gouvernance	Commune	6 000	2 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
	Mettre en place un Fonds Communal destiné à faciliter l'accès des personnes vulnérables (femmes, handicapés) à des ressources productives adaptées	Gouvernance/ Protection sociale	Commune	10 000			10 000			
	Organiser des ateliers de formations pour les femmes et les jeunes (entrepreneuriat, plan d'affaires...)	Gouvernance	Commune	4 000	2 000	1 000	1 000			
	Attribuer des terrains aux jeunes et femmes (pour la création de périmètres de cultures, maraichages)	Gouvernance	Commune	PM						
Renforcer les capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée	Renforcer le plaidoyer avec l'extérieur	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Coopération décentralisée
	Rechercher d'autres partenaires à travers le PDC	Gouvernance	Commune	5 000	5 000					Commune, Etat, PTF, Coopération décentralisée
	Former les élus sur la coopération, le partenariat et le plaidoyer	Gouvernance	Commune	1 000		500		500		
	Mettre en place un comité de suivi, évaluation des actions de partenariat	Gouvernance/Coopération	Commune	1 000		1 000				

		décentralisée								
Optimiser la contribution des émigrés au développement territorial	Mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement des migrants de retour	Gouvernance/ Migration	Commune	2 000		1 000		1 000		Mairie, Emigres, PTF, Communauté locale
	Organiser des rencontres d'échange avec les ressortissants de la commune	Gouvernance/ Migration	Commune	1 000		1 000				
	Orienter la contribution des émigrés sur l'acquisition d'infrastructures économiques	Gouvernance	Commune	PM						
	Créer une ligne de crédit avec les fonds des émigrés pour aider les GIE et Associations a la création d'activités génératrices de revenus	Gouvernance	Commune	PM						
Promouvoir l'intercommunalité (entente intercommunale, groupements d'intérêt communautaire etc.)	Renforcer les relations et le plaidoyer avec les autres communes	Gouvernance	Commune	PM						Commune, Etat CT, PTF, PNDL, ARD, AMS, Cons Départ,
	Rechercher des centres d'intérêt communs entre CT	Gouvernance	Commune	PM						
	Mettre en place des cadres de concertation et de mutualisation des actions et signés des conventions de partenariat	Gouvernance	Commune	PM						
Promouvoir le Partenariat Public Privé	Déterminer les mécanismes du partenariat public privé, initier des projets dans le cadre du partenariat entre le Conseil Municipal et le	Gouvernance/DEL	Commune	2 000		1 000		1 000		Commune, Etat, PTF, PNDL, ARD,

	secteur privé									Secteur privé,
	Mettre en place un bureau du Partenariat Public-Privé (PPP)	Gouvernance/DEL	Commune	PM						
Renforcer la coproduction des acteurs (Inciter les populations à la participation au processus de développement territorial)	Imprégner les populations sur les activités de la mairie	Gouvernance	commune	PM						Commune
	Sensibiliser la population sur l'existence et la mise en œuvre du plan de développement que déroule la mairie	Gouvernance	Commune	1 500	1 500					Commune
	Installer un comité de suivi et d'évaluation du processus de développement communal	Gouvernance	Commune	500	500					Commune, ARD
Renforcer les stratégies de communication pour une meilleure visibilité de la commune	Implanter une radio communautaire pour le partage des informations	Gouvernance	Commune	PM						Partenaires, mairie, Etat, Secteur privé
	Construire et équiper d'un centre d'hébergement communal	Gouvernance	Commune							
	Créer un site web communal	Gouvernance	Commune	500	500					
Total Orientation Stratégique 1				92 500	13000	18 500	25000	30 500	4000	
Orientation Stratégique 2 2 : Renforcer la résilience										
Renforcer les capacités d'adaptation et les mesures d'atténuation face aux effets des Changements	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des élus et autres acteurs pour l'identification et l'élaboration de projets d'adaptation aux CC	Gouvernance/Environnement	Commune	1 000	1000					Commune, PFNAC
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur	Gouvernance/Environnement	Commune	4 500	1 500		1 500		1 500	Commune, Etat,

Climatiques (CC)	l'adaptation et les risques climatiques	ement								PFNAC
	Augmenter les activités de reboisement et suivre l'évolution des arbres	Gouvernance/Environnement	Commune	4 000	2 000	500	500	500	500	
Sensibiliser les populations dans la Gestion des Ressources Naturelles (GRN)	Sensibiliser et former les GPF et les jeunes sur le reboisement et le micro jardinage	Gouvernance/Environnement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune, Eaux et forêts, Partenaires
	Organiser des sessions sur les enjeux de la protection environnementale et la gestion des ressources naturelles	Gouvernance/Environnement	Commune	3 000		1 500		1 500		
	Renforcer la surveillance par la redynamisation des comités de surveillance, appui aux eaux et forêts, implication des ASC et appliquer des sanctions ...	Gouvernance/Environnement	Commune	2 500	500	500	500	500	500	STD, Commune, Partenaires
	Réglementer les carrières de sable à utiliser (permis d'exploitation)	Gouvernance/Environnement	Commune	PM						Commune, Partenaires, eaux et forêts
	Organiser des causeries au niveau des villages et des émissions radio sur la GRN	Gouvernance	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
	Total Orientation Stratégique 2				25 000	7000	4500	4500	4500	4500
TOTAL AXE 3 :				117 500	20 000	23000	29500	35000	8500	
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL :				5 218 400	481 000	1 657 000	1 352 800	909 800	817 800	